

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Rapport sur l'exercice 2004 - 2005



AMF

LE PRÉSENT DOCUMENT DE RÉFÉRENCE A ÉTÉ DÉPOSÉ AUPRÈS DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS LE 21 DÉCEMBRE 2005 SOUS LE NUMERO D.05-1380, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 212-13 DE SON RÈGLEMENT GÉNÉRAL, IL POURRA ÊTRE UTILISÉ À L'APPUI D'UNE OPÉRATION FINANCIÈRE S'IL EST COMPLÉTÉ PAR UNE NOTE D'OPÉRATION VISÉE PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS.

Le Spécialiste de la Conception Assistée
par Ordinateur dédiée à l'Électricité,
aux Systèmes et aux Fluides Industriels



www.ige-xao.com

INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Les informations clés résultant de la situation financière du Groupe sont les suivantes :

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE EN MILLIONS D'EUROS	31/07/05	31/07/04	31/07/03
Chiffre d'affaires	19,0	17,3	16 ,1
Résultat d'exploitation	2,6	2,4	2,3
Résultat net de l'ensemble consolidé	1,8	1,5	1,3
Résultat net - part du Groupe	1,6	1,4	1,2
Résultat net par action en euros	0,94	0,84	0,7

BILAN CONSOLIDE EN MILLIERS D'EUROS	31/07/05	31/07/04	31/07/03
Actif immobilisé net	3,6	3,3	3,1
Actif circulant	16,9	14,9	12,3
Capitaux propres	10,4	9,0	7,8
Dettes financières	0,2	0,3	0,4
Dettes d'exploitation	3,9	3,7	3,2
Produits constatés d'avance	5,0	4,2	3,1

EFFECTIF MOYEN (ETP)	31/07/05	31/07/04	31/07/03
France	127	109	108
Etranger	222	184	155
Total	349	293	263

EVOLUTION DU COURS DE BOURSE	31/07/05	31/07/04	31/07/03
COURS MOYEN PONDERE DU MOIS	27,87	18,71	11,73

LE MOT DU PRESIDENT



CHERS ACTIONNAIRES,

« Fournir à nos clients des logiciels innovants en vue de contribuer sensiblement à l'amélioration de la productivité et de la qualité des processus de conception, de fabrication et de maintenance des installations et équipements électriques » telle est la mission principale que s'est fixé le Groupe IGE+XAO à travers son offre de logiciels et de services. Pour répondre aux besoins de ses clients, IGE+XAO a mis en place, depuis sa création en 1986, une stratégie aussi volontariste qu'ambitieuse développée autour de deux axes : l'innovation et le dynamisme commercial.

Sur le plan commercial, le Groupe n'a eu de cesse de conquérir des parts de marché aussi bien en France que dans les différents pays d'Europe et d'Amérique. Cette conquête s'est effectuée au travers de ses 19 filiales et succursales réparties dans 11 pays et d'un réseau de partenaires de qualité. Aujourd'hui, IGE+XAO représente plus de 43 000 logiciels vendus dans le monde avec une clientèle s'étendant de la Très Petite Entreprise (TPE) aux grandes entreprises et ce, dans tous les secteurs de l'industrie et des services.

Second axe majeur de la stratégie du Groupe : l'innovation avec une activité de Recherche et Développement qui représente plus de 22% du chiffre d'affaires annuel. Nos équipes de développement, avec plus de 160 ingénieurs et techniciens à travers le monde, créent et améliorent sans cesse nos produits et technologies. En 2005 et 2006, l'activité de Recherche et Développement d'IGE+XAO rimera notamment avec PLM, topologie, câblage automatisé, ingénierie des systèmes, le tout dans un contexte d'amélioration de la productivité et de la qualité.

A ces différents succès commerciaux s'ajoute une structure financière solide avec une importante trésorerie disponible et un endettement quasi nul.

Je suis extrêmement confiant sur les capacités du Groupe à se développer sur ses différents marchés et à connaître une croissance forte dans les années à venir.

Je vous remercie de votre fidélité et de la confiance que vous accordez à notre Groupe et vous souhaite une bonne lecture à la découverte du Groupe IGE+XAO.

ALAIN DI CRESCENZO

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

SOMMAIRE

1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE, CONTROLEURS LEGAUX ET RISQUES	1
1.1 PERSONNES RESPONSABLES	1
<i>Responsable du document de référence</i>	<i>1</i>
<i>Responsable de l'information.....</i>	<i>1</i>
<i>Attestation du responsable</i>	<i>1</i>
1.2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES.....	2
<i>Commissaires aux comptes</i>	<i>2</i>
<i>Dates de début et d'expiration des mandats.....</i>	<i>2</i>
1.3 POLITIQUE DE L'INFORMATION	2
<i>Documents accessibles au public</i>	<i>2</i>
<i>Calendrier de publication</i>	<i>3</i>
1.4 FACTEURS DE RISQUES.....	4
<i>Analyse globale des risques liés à l'activité.....</i>	<i>4</i>
<i>Risques en relation avec la cotation de la Société à l'Eurolist d'Euronext Paris</i>	<i>5</i>
<i>Risques juridiques</i>	<i>5</i>
<i>Risques financiers.....</i>	<i>6</i>
<i>Risques industriels et liés à l'environnement</i>	<i>6</i>
2 PRESENTATION GENERALE D'IGE+XAO HISTORIQUE, ORGANIGRAMME, ACTIVITES	8
2.1 HISTORIQUE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE	8
2.2 ORGANISATION DU GROUPE	9
<i>Organigramme du groupe IGE+XAO au 31 juillet 2005.....</i>	<i>9</i>
<i>Role de la société cotée</i>	<i>9</i>
<i>Filiales et actionnaires minoritaires</i>	<i>9</i>
2.3 ACTIVITES	10
<i>Descriptions des marchés du Groupe.....</i>	<i>10</i>
<i>Organisation et politique commerciales</i>	<i>22</i>
2.4 RESSOURCES HUMAINES.....	24
<i>L'équipe dirigeante</i>	<i>24</i>
<i>L'effectif du groupe IGE+XAO</i>	<i>24</i>
<i>Les dépenses de formation</i>	<i>25</i>
<i>Politique de rémunération.....</i>	<i>25</i>
<i>Participation des salariés dans le capital</i>	<i>25</i>
2.5 INVESTISSEMENTS	26
2.6 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	26
3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	27
3.1 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	27
<i>Membres des organes d'administration et equipe dirigeante</i>	<i>27</i>
<i>Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale</i>	<i>28</i>
3.2 REMUNERATION ET AVANTAGES.....	29
<i>Rémunérations.....</i>	<i>29</i>
<i>Clause d'indemnité contractuelle de licenciement.....</i>	<i>29</i>
<i>Participations et stock options</i>	<i>30</i>
<i>Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres IGE+XAO</i>	<i>30</i>
3.3 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ...	30
<i>Dates d'expiration des mandats</i>	<i>30</i>

<i>Contrats de service</i>	30
<i>Comites</i>	30
3.4 PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE	31
<i>Rapport du Président</i>	31
<i>Utilisation d'information privilégiée</i>	31
3.5 AUTRES INFORMATIONS	31
<i>Contrats importants hors cadre normal des affaires</i>	31
<i>Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</i>	31
4 SITUATION FINANCIERE, STRATEGIE ET PERSPECTIVES ET ETATS FINANCIERS	32
4.1 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DES RESULTATS	32
<i>L'évolution du Groupe</i>	32
<i>Stratégie, perspectives d'avenir et tendances</i>	37
4.2 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	40
<i>Informations financières historiques</i>	40
<i>Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 juillet 2005</i>	61
<i>Informations financières liées aux comptes sociaux</i>	63
<i>Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels</i>	66
4.3 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	71
<i>Passage aux normes IAS / IFRS</i>	71
<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	72
<i>Opérations avec des apparentés</i>	72
5 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	75
5.1 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR	75
<i>Dénomination sociale et siège social</i>	75
<i>Forme de la Société</i>	75
<i>Date de constitution et durée</i>	75
<i>Objet social (article 3 des statuts)</i>	75
<i>Registre du Commerce</i>	75
<i>Exercice social</i>	75
5.2 CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES	75
<i>Répartition statutaire des bénéfices</i>	75
<i>Assemblées générales</i>	76
<i>Droit de vote double</i>	76
<i>Titres au porteur identifiable</i>	76
<i>Franchissement de seuils statutaires</i>	76
<i>Achat par la Société de ses propres actions</i>	77
5.3 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL	78
<i>Capital social</i>	78
<i>Autres titres donnant accès au capital</i>	78
<i>Capital autorisé non émis</i>	78
<i>Titres non représentatifs du capital</i>	78
<i>Modification du capital et des droits attachés aux actions</i>	78
<i>Répartition actuelle du capital et des droits de vote</i>	79
<i>Personnes physiques ou morales détenant le contrôle de la société –Pacte d'actionnaires</i>	80
<i>Nantissement</i>	80
5.4 EVOLUTION DU COURS DE L' ACTION.....	81
5.5 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	81
6 ANNEXES.....	83

ANNEXE 1 : HISTORIQUE ET EVOLUTION DE LA STRUCTURE DU GROUPE	83
ANNEXE 2 : LISTE DES MANDATS	85
ANNEXE 3 : RAPPORTS SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE.....	87
RAPPORT DU PRESIDENT	87
<i>Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration.....</i>	<i>87</i>
<i>Composition du Conseil d'administration.....</i>	<i>87</i>
<i>Fréquence des réunions.....</i>	<i>88</i>
<i>Tenue des réunions.....</i>	<i>89</i>
<i>Rémunération</i>	<i>89</i>
<i>Missions et fonctionnement des Comités du Conseil d'administration.....</i>	<i>89</i>
<i>Pouvoirs du Président du Conseil d'Administration et Directeur Général</i>	<i>89</i>
<i>Procédures de contrôle interne et objectif du rapport</i>	<i>89</i>
<i>Organisation.....</i>	<i>90</i>
<i>Procédures et directives</i>	<i>92</i>
<i>Gestion des risques spécifiques.....</i>	<i>93</i>
<i>Objectif à court et moyen terme</i>	<i>94</i>
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	95
ANNEXE 4 : TABLE DE CORRESPONDANCE.....	97

1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE, CONTROLEURS LEGAUX ET RISQUES

1.1 PERSONNES RESPONSABLES

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Alain Di Crescenzo,

Président du Conseil d'administration de la Société IGE+XAO (la "Société")

RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Alain Di Crescenzo

Président du Conseil d'administration de la Société IGE+XAO

ATTESTATION DU RESPONSABLE

« A notre connaissance et après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, nous déclarons que les données contenues dans le présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'IGE+XAO ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé, conformément à la doctrine et aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce dernier. »

Colomiers, le 20 décembre 2005

Alain Di Crescenzo

Président Directeur Général de la Société IGE+XAO

1.2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Ernst & Young Audit
Représentée par Jérôme Guirauden
11 allée de l'Arche, Faubourg de l'Arche
92 037 Courbevoie

Marc Lopez,
Espace Valentine B
1 montée de Saint-Menet
13 011 Marseille

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Claude Hazard
7-9 allée Haussmann
33 300 Bordeaux

Bernard Paris
Espace Valentine B
1 montée de Saint-Menet
13 011 Marseille

DATES DE DEBUT ET D'EXPIRATION DES MANDATS

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Ernst&Young a été nommée le 18 septembre 1996 et renouvelée par l'assemblée générale du 31 janvier 2002 pour six exercices sociaux jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006/2007.

Monsieur Marc Lopez a été nommé en le 31 janvier 2005, pour six exercices sociaux jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009/2010 en remplacement de Monsieur Dailhé.

Le mandat de Monsieur Dailhé, personne physique, n'a pas été renouvelé afin de se conformer à la Loi de Sécurité Financière à terme.

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Monsieur Bernard Paris, a été nommé le 31 janvier 2005, pour six exercices sociaux jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009/2010.

Monsieur Claude Hazard, 7-9 allée Haussmann, 33 300 Bordeaux, nommé le 9 décembre 1996 jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2000/2001 et renouvelé par l'assemblée générale du 31 janvier 2002 pour six exercices sociaux jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006/2007.

1.3 POLITIQUE DE L'INFORMATION

Depuis son admission à la cote du Nouveau Marché, IGE+XAO a toujours conduit une politique de communication volontariste et régulière envers ses actionnaires et les marchés financiers.

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

SUR LE SITE WEB

Les informations suivantes sont disponibles sur le site Web du Groupe IGE+XAO (www.ige-xao.com)

- présentation du Groupe et de son activité,
- documents de référence déposés,
- comptes annuels : comptes consolidés, comptes sociaux et annexes afférentes,
- communiqués de presse,
- publications.

AU SIEGE DE LA SOCIETE

Pendant la durée de validité du présent document de référence, les informations suivantes peuvent être consultées au siège de la société IGE+XAO sur support physique ou par voie électronique :

- l'acte constitutif et les statuts de la société IGE+XAO ;
- le cas échéant, tout rapport, courrier et tout autre document, information financière historique, évaluation et déclaration établis par un expert à la demande de la société dont une partie est incluse ou visée dans le présent document,
- les informations historiques du Groupe, de la société IGE+XAO et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document de référence.

CALENDRIER DE PUBLICATION

Le calendrier de publication pour l'exercice 2005/2006 est le suivant :

COMMUNICATIONS	DATES PREVISIONNELLES DE PUBLICATION
Chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 2005/2006	15/12/2005
Assemblée générale annuelle – comptes clos au 31 juillet 2005	31/01/2006
Chiffre d'affaires consolidé du second trimestre 2005/2006	11/03/2006
Comptes consolidés du premier semestre 2005/2006	28/04/2006
Réunion investisseurs	11/05/2006
Chiffre d'affaires consolidé du troisième trimestre 2005/2006	12/06/2006
Chiffre d'affaires consolidé de l'année 2005/2006	11/09/2006
Comptes consolidés annuels 2005/2006	31/10/2006
Réunion investisseurs	9/11/2006
Assemblée générale annuelle – comptes clos au 31 juillet 2006	31/01/2007

Les coordonnées d'IGE+XAO sont les suivantes :

Le Pythagore
 25, Boulevard Victor Hugo
 31770 Colomiers
 Téléphone : + 33 (0)5.62.74.36.36
 Télécopie : + 33 (0)5.62.74.36.37
<http://www.ige-xao.com>

1.4 FACTEURS DE RISQUES

ANALYSE GLOBALE DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE

Cette analyse permet d'identifier les risques que la Société doit supporter sur son marché à un moment donné.

RISQUES INHERENTS AU METIER DE L'EDITION DE LOGICIEL

La plupart des logiciels existant dans le monde contient des anomalies qui peuvent nuire à leur fonctionnement. Bien qu'il ait mis en place des dispositions pour y remédier, IGE+XAO n'échappe pas à cet état de fait. De ce fait, il n'est pas possible d'affirmer que des litiges ne surviendront pas avec des clients mécontents.

LANCEMENT DE NOUVEAUX LOGICIELS OU MODULES

IGE+XAO prévoit de mettre sur le marché de nouveaux modules et logiciels. Il est impossible d'affirmer que les nouvelles technologies mises en oeuvre dans ces logiciels le seront avec succès. Ils peuvent toutefois contenir des erreurs non détectées avant leur mise sur le marché et ce malgré les contrôles opérés par le Groupe.

En outre, même un développement réussi ne peut garantir l'acceptation des logiciels par les utilisateurs finaux et, par conséquent, que son impact sur l'évolution du chiffre d'affaires soit conforme aux prévisions.

EVOLUTION DES PRIX

De manière générale, les prix des logiciels sont soumis à une évolution à la baisse. IGE+XAO peut donc être affectée par ce phénomène.

RETARD DANS LA PENETRATION DE NOUVEAUX PAYS

Les prévisions de croissance d'IGE+XAO reposent essentiellement sur la pénétration de nouveaux marchés.

Des difficultés non prévues, pouvant survenir dans certains pays, sont susceptibles de retarder la pénétration et d'avoir ainsi une incidence négative sur le résultat d'exploitation du Groupe.

ARRIVEE DE NOUVEAUX CONCURRENTS

L'importance de l'investissement nécessaire à la mise au point et au lancement d'une technologie concurrente, ainsi que la connaissance intime de ce secteur par IGE+XAO, constituent des barrières à l'entrée significatives.

Il est cependant impossible d'exclure l'arrivée de nouveaux entrants sur les marchés servis par IGE+XAO qui se traduirait éventuellement par une incidence défavorable sur les prix pratiqués.

DIFFICULTES A GERER LA CROISSANCE

IGE+XAO prévoit une phase de croissance dans les années à venir. Des difficultés liées à cette croissance sont susceptibles de survenir, que ce soit dans le domaine commercial, technique ou administratif.

Par le passé, IGE+XAO a fait face avec succès à ce type de difficultés. Cependant, il est impossible d'affirmer qu'il en sera de même à l'avenir.

ALEAS DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

IGE+XAO prévoit de développer ses activités dans divers pays étrangers, s'exposant ainsi à divers risques inhérents aux facteurs économiques et politiques desdits pays susceptibles d'affecter sa situation financière.

DEPENDANCE A L'EGARD DU PERSONNEL CLEF

La Société est largement dépendante de ses principaux dirigeants et des membres de l'équipe de recherche dont le départ pourrait affecter de manière significative les perspectives du Groupe. Ces personnes ne sont en général pas liées par une clause de non concurrence.

RISQUES EN RELATION AVEC LA COTATION DE LA SOCIETE A L'EUROLIST D'EURONEXT PARIS

VOLATILITE DES COURS

Les marchés financiers sont volatiles. Le cours d'IGE+XAO a connu des fluctuations par le passé, à la fois pour des raisons liés à l'exploitation mais également pour des raisons sans rapport avec les performances opérationnelles du Groupe. Cela peut avoir un impact significatif sur le patrimoine des actionnaires.

DELITS D'INITIES

Un salarié ou un mandataire social pourrait bénéficier d'une information privilégiée relative à IGE+XAO et à son activité et intervenir sur le titre d'IGE+XAO en conséquence. Cela pourrait nuire à l'image de la Société. La Société s'emploie à communiquer sur ce sujet et à mettre en place et à diffuser des procédures propres à limiter ce risque.

RESPECT DE LA REGLEMENTATION (SUR LES TITRES NOTAMMENT)

En qualité de société cotée, IGE+XAO doit répondre à certaines règles ou recommandations spécifiques définies notamment par l'Autorité des Marchés Financiers. Afin de se protéger contre le non respect de ces recommandations et textes de loi, la Société s'entoure de conseillers et met en place et diffuse des procédures propres à limiter ce risque.

RISQUES JURIDIQUES

L'exploitation de l'activité d'IGE+XAO n'est subordonnée à aucune autorisation légale, réglementaire ou administrative. Toutefois, les risques juridiques existent dans différents domaines (droit social, droit des contrats, droit des sociétés,...).

LITIGES OU FAITS EXCEPTIONNELS

En dehors des litiges ayant fait l'objet de provisions dans les comptes, il n'existe pas à notre connaissance de litiges ou de faits exceptionnels susceptibles d'affecter significativement le patrimoine, la situation financière l'activité ou le résultat du Groupe.

Le Groupe restructure actuellement le management et l'organisation de sa filiale polonaise ; une des décisions prises a notamment été la révocation des deux dirigeants en octobre 2005. IGE+XAO n'anticipe pas d'impact financier significatif suite à cette mesure.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques utilisées par le Groupe ont été déposées dans la Communauté européenne, au Canada et aux Etats-Unis en dehors de celles issues des acquisitions effectuées aux Pays-Bas et au Danemark en 2001.

L'état actuel de la réglementation ne permet pas le dépôt de brevet concernant les logiciels. La protection d'IGE+XAO repose donc sur son savoir faire.

Le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels. Cependant, une bonne protection des droits d'auteur n'est pas garantie dans tous les pays. Des actions en justice peuvent s'avérer nécessaires et peser sur les résultats de l'entreprise.

A ce jour, la Société ne fait l'objet d'aucun contentieux en matière de droits d'auteur, marques de fabrique, secrets commerciaux ou autres droits de propriété intellectuelle fondés sur une éventuelle contrefaçon de droits de tiers.

ACTIF NECESSAIRE A L'EXPLOITATION NON DETENU PAR IGE+XAO

Le logiciel Xelec nécessite l'incorporation d'un atelier logiciel (ensemble de logiciels), Xao Tools, qui a fait l'objet d'un contrat de concession de droits d'utilisation en 1984 entre le Groupe et l'association Armines. L'évolution technologique sur les dernières années a incité IGE+XAO à aller vers le remplacement des Xao Tools par un nouvel atelier logiciel fruit des activités de recherche du Groupe.

De plus, dans le cadre de sa politique active de partenariats, les offres IGE+XAO intègrent et intégreront de plus en plus des logiciels et savoir-faire développés par des tiers (Microsoft, Dassault Systèmes,...).

RISQUES POLITIQUES, ECONOMIQUES, JURIDIQUES ET FISCAUX CORRELATIFS A LA DETENTION DE FILIALES EN POLOGNE ET EN BULGARIE

La Pologne et la Bulgarie ont procédé à d'importantes réformes politiques, économiques et juridiques depuis ces dernières années. Ces réformes peuvent affecter l'économie et les marchés financiers de ces pays et avoir, par conséquent, une incidence sur l'activité et les résultats du Groupe IGE+XAO et sur le cours de ses actions.

L'accroissement de l'inflation et des taux d'intérêts a été bien supérieure en Pologne et en Bulgarie que dans les pays d'Europe de l'Ouest. La variation des taux de change n'a pas toujours permis la conversion des devises au taux réel du marché. Ces éléments peuvent avoir un impact sur l'activité du Groupe IGE+XAO.

Les droits de la propriété, des contrats, des sociétés, des valeurs mobilières, de la concurrence et des procédures collectives ont été et continuent à être modifiés dans le cadre de la transition de ces pays vers une économie de marché. Par conséquent, la jurisprudence et les règles de procédure permettant la mise en oeuvre de ces législations récentes sont en cours d'élaboration, ce qui peut donner lieu à des interprétations divergentes par les tribunaux. Il peut également, dans certaines circonstances, s'avérer difficile voire impossible d'obtenir satisfaction devant les juridictions de ces pays dans un délai raisonnable.

RISQUES FINANCIERS

Les risques financiers (risques fiscaux, de change, de taux et de cours) ainsi que les engagements hors bilan sont détaillés dans les annexes aux comptes consolidés («Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats » p.34).

PROCESSUS DE CONSOLIDATION

IGE+XAO publie des comptes consolidés regroupant les états financiers de la Société IGE+XAO et de ses filiales. L'élaboration de ces comptes est complexe, du fait des règles de consolidation, de leur évolution, de l'éloignement des filiales étrangères, de la référence à des réglementations en évolution permanente et de la modification des normes comptables au 1^{er} janvier 2005 (normes IFRS). Ce processus d'élaboration présente donc des risques d'erreur ou d'omission que la Société s'efforce de limiter par l'instauration de procédures et la soumission des états financiers aux instances de contrôle (commissaires aux comptes en particulier).

RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT

PRODUITS DANGEREUX

De par son activité, IGE+XAO ne manipule pas et ne stocke pas de produit dangereux.

SECURITE

IGE+XAO a mis en place les deux niveaux de sécurité suivants :

- pour les sites de production, un contrôle d'accès et l'utilisation d'un système anti-intrusion,
- pour les autres sites, généralement un système d'alarme classique.

ASSURANCES

IGE+XAO et ses filiales françaises ont contracté avec plusieurs compagnies d'assurances en vue de se couvrir des risques dans les domaines suivants :

- responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie CHUBB : tous dommages confondus y compris corporels (pour les dommages pouvant résulter des prestations effectuées par le personnel ou de l'utilisation de ses logiciels),
- multirisques industrielles auprès de la compagnie GAN garantissant l'ensemble des locaux en dégâts des eaux, vol, incendie, foudre explosion, ainsi que le bris de machine pour l'ensemble des équipements,
- flotte automobile et préposée en mission auprès de la compagnie GAN,
- responsabilité civile des dirigeants auprès de la compagnie CHUBB,
- homme clé auprès de la compagnie CARDIF pour se prémunir de la perte d'un de ses membres clés : Le Président du Conseil d'Administration, Alain Di Crescenzo.

Les principales couvertures et primes d'assurance sont les suivantes :

ASSURANCES SIGNIFICATIVES	COUVERTURES	PRIMES
Responsabilité civile professionnelle	6,0 M€	15 K€
Multirisque industrielle	0,25 M€	3 K€

La Société estime que les couvertures de ses contrats d'assurances sont correctes eu égard aux sinistres maximaux possibles identifiés.

CODES SOURCES INFORMATIQUES

IGE+XAO effectue systématiquement une copie des codes sources de ses logiciels sur deux sites différents, dont un exemplaire est stocké dans un coffre ignifugé.

2 PRESENTATION GENERALE D'IGE+XAO HISTORIQUE, ORGANIGRAMME, ACTIVITES

2.1 HISTORIQUE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE

Le Groupe IGE+XAO est un éditeur de logiciels qui, depuis plus de 19 ans, conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'une gamme de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur (CAO).

Ces logiciels de CAO ont été élaborés pour aider les industriels à concevoir et à maintenir la partie électrique des processus de production et des produits finis. Ce type de CAO est appelé "CAO Electrique".

IGE+XAO a bâti trois gammes complètes de logiciels de CAO Electrique répondant à ses trois marchés (productique, conception de harnais et construction) et destinées à tous les industriels.

Les logiciels IGE+XAO fonctionnent soit sur un ordinateur indépendant, soit sur un réseau d'entreprises.

En France, IGE+XAO estime être actuellement le numéro un de la CAO Electrique avec plus de 60% de parts de marché (source IGE+XAO).

Sur le plan international, IGE+XAO représente :

- un chiffre d'affaires de 19 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 juillet 2005,
- plus de 43 000 postes de travail équipés pour plus de 20 000 clients,

L'avantage concurrentiel d'IGE+XAO repose sur :

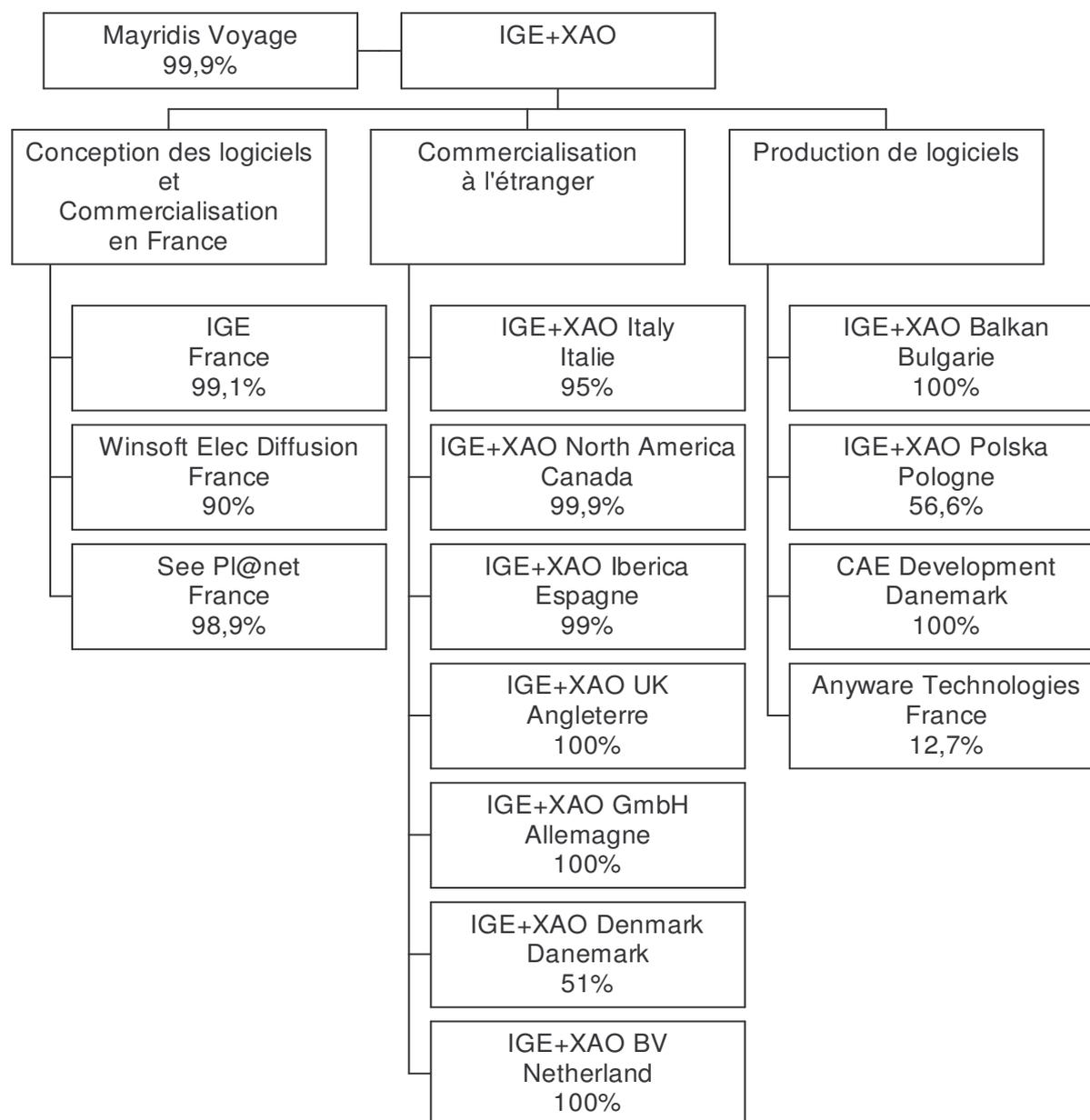
- une importante équipe de conception, de développement et d'industrialisation des logiciels,
- l'existence d'une gamme de logiciels qui permet actuellement de couvrir l'ensemble du marché de la CAO Electrique,
- des clients présents dans tous les secteurs de l'industrie et reconnus dans le monde entier,
- des équipes de commercialisation performantes et présentes sur le plan international,
- une structure financière solide.

Un historique détaillé du développement du Groupe est communiqué en annexe 1. Sont rappelés ici les principaux évènements :

EXERCICES	EVENEMENTS
1986/1987	Création de la société IGE SA et du logiciel Schéma par Messieurs Ch.Baudron et J.M. Lalane.
1987/1988	L'IRDI (Institut Régional de Développement Industriel) entre au capital d'IGE SA (25%).
De 88 à 99	Création des principales filiales de commercialisation et de production (la 1 ^{ière} en Pologne dès 1988)
1996/1997	Introduction à la cote du Nouveau Marché de la Bourse de Paris de la Société IGE+XAO.
2000/2001	Opérations de croissance externe : Ingedata Développement – SARL française-, TESSDATA BV – société hollandaise de commercialisation, CAE Development APS et Caddy Denmark A/S – sociétés danoises d'édition de logiciels et de commercialisation.
2003/2004	Accélération des opérations dans le domaine de la conception de harnais (câblage embarqué), Signature d'un partenariat technique et commercial avec Dassault Systèmes.
2004/2005	Rachat des 49% des parts restantes dans la société CAE Development. Signature de contrats techniques et commerciaux (Groupe Eurocopter, Weidmüller et Moeller Electric)

2.2 ORGANISATION DU GROUPE

ORGANIGRAMME DU GROUPE IGE+XAO AU 31 JUILLET 2005



Le tableau détaillée des filiales et participations figure dans la partie « Situation financière, examen et comptes ».

ROLE DE LA SOCIETE COTEE

La Société IGE+XAO exerce plusieurs activités :

- gestion du portefeuille de participations,
- gestion de trésorerie,
- prestations administratives et comptables.

FILIALES ET ACTIONNAIRES MINORITAIRES

Les principaux flux financiers entre IGE+XAO et ses filiales consistent en des avances financières rémunérées à hauteur de 4% et des versements de dividendes.

Les actionnaires minoritaires dans les filiales sont des personnes physiques impliquées dans l'activité du Groupe IGE+XAO. Toutefois, ces minoritaires n'ont pas d'influence notable au sein des organes de direction du Groupe. Par ailleurs, il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

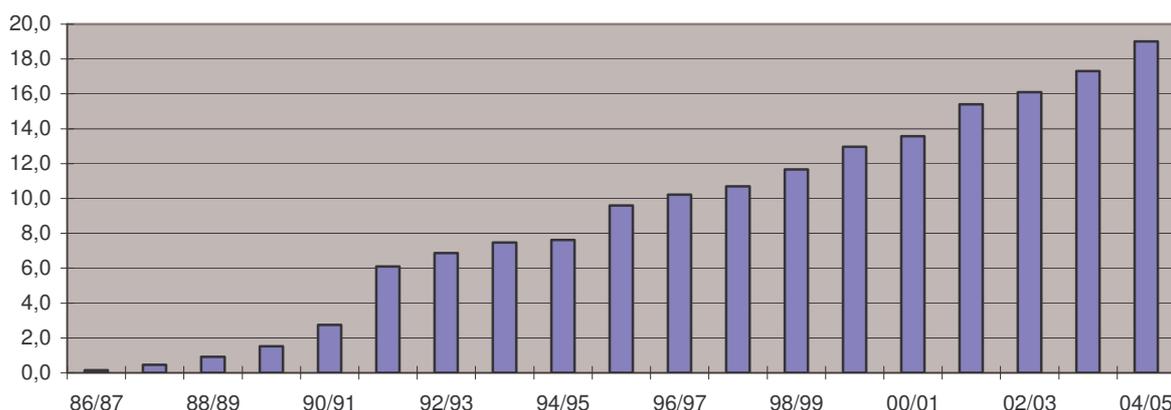
Les informations financières significatives sur l'impact des principales filiales du Groupe disposant d'actionnaires minoritaires sont les suivantes :

EN K€	IGE+XAO POLOGNE	IGE+XAO DENMARK	IGE SA	AUTRE FILIALES	IGE+XAO SA SOCIETE COTEE	TOTAL CONSOLIDE
Actif immobilisé	160	809	1 000	1 334	281	3 584
Trésorerie au bilan	465	608	4 640	1 899	2 212	9 824
Flux de trésorerie liés à l'activité	155	221	1 518	941	236	3 071
Dividendes versés dans l'exercice à IGE+XAO	--	23	909	--	N/A	334

Le pourcentage du capital détenu par la Société dans ses filiales correspond à ses droits de vote.

2.3 ACTIVITES

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES D'IGE+XAO
(EN MILLIONS D'EUROS)



DESCRIPTIONS DES MARCHES DU GROUPE

LA CAO ELECTRIQUE : LA REPONSE A UN BESOIN INDUSTRIEL OMNIPRESENT

Depuis son invention, l'électricité est sans aucun doute la source énergétique la plus importante de l'industrie. L'utilisation de l'énergie électrique ainsi que sa production nécessitent de concevoir et de maintenir des installations électriques.

Les opérations de conception et de maintenance des installations électriques imposent l'élaboration et la gestion de plans électriques appelés dossiers électriques.

Les plus grands utilisateurs de dossiers électriques sont les entreprises des secteurs industriels suivants qu'IGE+XAO a réparties en trois marchés.

■ La Productique

- la construction automobile, pour la réalisation et la maintenance des machines de production et pour le câblage de l'appareillage électrique des véhicules.

A titre d'exemple, l'ensemble des machines de production permettant à Renault SA de réaliser son moteur «D» (Clio 1.1 Litre) a nécessité la réalisation de plus de 60 000 plans électriques.

- la production et le transport d'énergie, pour la réalisation et la maintenance des centrales électriques et des postes de transformation,
- l'agro-alimentaire, la chimie et la métallurgie, pour la réalisation et la maintenance des machines de production.

Ainsi, l'ensemble des processus d'une usine métallurgique moyenne représente plus de 300 000 plans.

■ La Conception de harnais

- la construction automobile pour le câblage des véhicules,
- les transports, pour le câblage de l'appareillage électrique des avions, des navires ou des trains.

■ La construction

- Le BTP, pour le câblage des bâtiments domestiques ou industriels.

Grands consommateurs de logiciels de CAO Electrique, les sociétés d'études et d'ingénierie interviennent sur l'ensemble des secteurs industriels cités ci-dessus.

Les besoins se situent à deux niveaux :

- Les besoins de conception, avec d'une part, la conception des machines ou chaînes de production qui servent à fabriquer des produits finis (chaînes de production d'un moteur d'automobile) et, d'autre part, la conception des produits (conception de harnais) quand ceux-ci intègrent des processus électriques embarqués dans les véhicules tels que avions, bateaux, automobiles, chars, trains, fusées...
- Les besoins de maintenance, que ce soit pour les machines de production ou les produits finis ; ce besoin réside dans la maintenance des éléments électriques intervenant dans :
 - ✓ le dépannage,
 - ✓ la réhabilitation (rénovation des machines et processus en vue de prolonger leur utilisation),
 - ✓ l'évolution des machines et des processus (prise en compte de nouvelles fonctions).

Il est important que ces opérations soient effectuées en assurant la cohérence des informations et le suivi des modifications.

LA CAO ELECTRIQUE : ABOUTISSEMENT D'UN PROCESSUS D'EVOLUTION

■ LA PLANCHE A DESSIN : LA SOLUTION ANCIENNE

Avant la décennie 1980, les dossiers électriques étaient traditionnellement réalisés par des dessinateurs sur des planches à dessin, sur papier en deux dimensions. La qualité et la cohérence des informations passaient souvent au deuxième plan face aux contraintes de coût et de temps. De plus, ce processus manuel générait un grand nombre d'erreurs détectées au niveau de la fabrication, ce qui entraînait des temps et coûts de modification conséquents.

■ LE DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR ("DAO") : UNE SOLUTION INTERMÉDIAIRE

L'arrivée du DAO a permis aux industriels d'automatiser le dessin du dossier électrique et d'améliorer sa lisibilité, facilitant ainsi la gestion des documents graphiques. Cependant, le DAO n'est qu'une transposition informatique d'une méthodologie entièrement manuelle et n'a donc pas permis d'améliorer la conception des dossiers électriques :

- absence de contrôle de cohérence,
- absence de prise en compte des normes et usages des métiers de l'électricité.

C'est de ces lacunes que sont nés, à la fin des années 1980, les logiciels de Conception Assisté par Ordinateur dans le domaine électrique (CAO Electrique).

■ LA CAO ELECTRIQUE : LA SOLUTION

La CAO Electrique permet, quant à elle, de faire intervenir l'informatique dès la conception de l'installation et donc d'obtenir des gains de productivité, de qualité et de cohérence aussi bien en conception qu'en maintenance des installations.

Pendant la phase d'étude, la CAO Electrique assiste en permanence le concepteur en le guidant, le contrôlant dans ses choix technologiques (vérification de l'adéquation de l'appareillage avec la fonction à réaliser, détection des courts-circuits). Elle permet de prendre entièrement en charge des opérations telles que la génération automatique du câblage, l'identification de l'appareillage, supprimant ainsi tout risque d'erreur et réduisant le temps nécessaire à la conception.

Il faut en outre souligner qu'à la différence du DAO, la CAO Electrique apporte une aide très significative en matière de maintenance, pour le suivi de l'évolution d'une installation et la recherche de panne grâce à l'assistance dans la compréhension du processus de production.

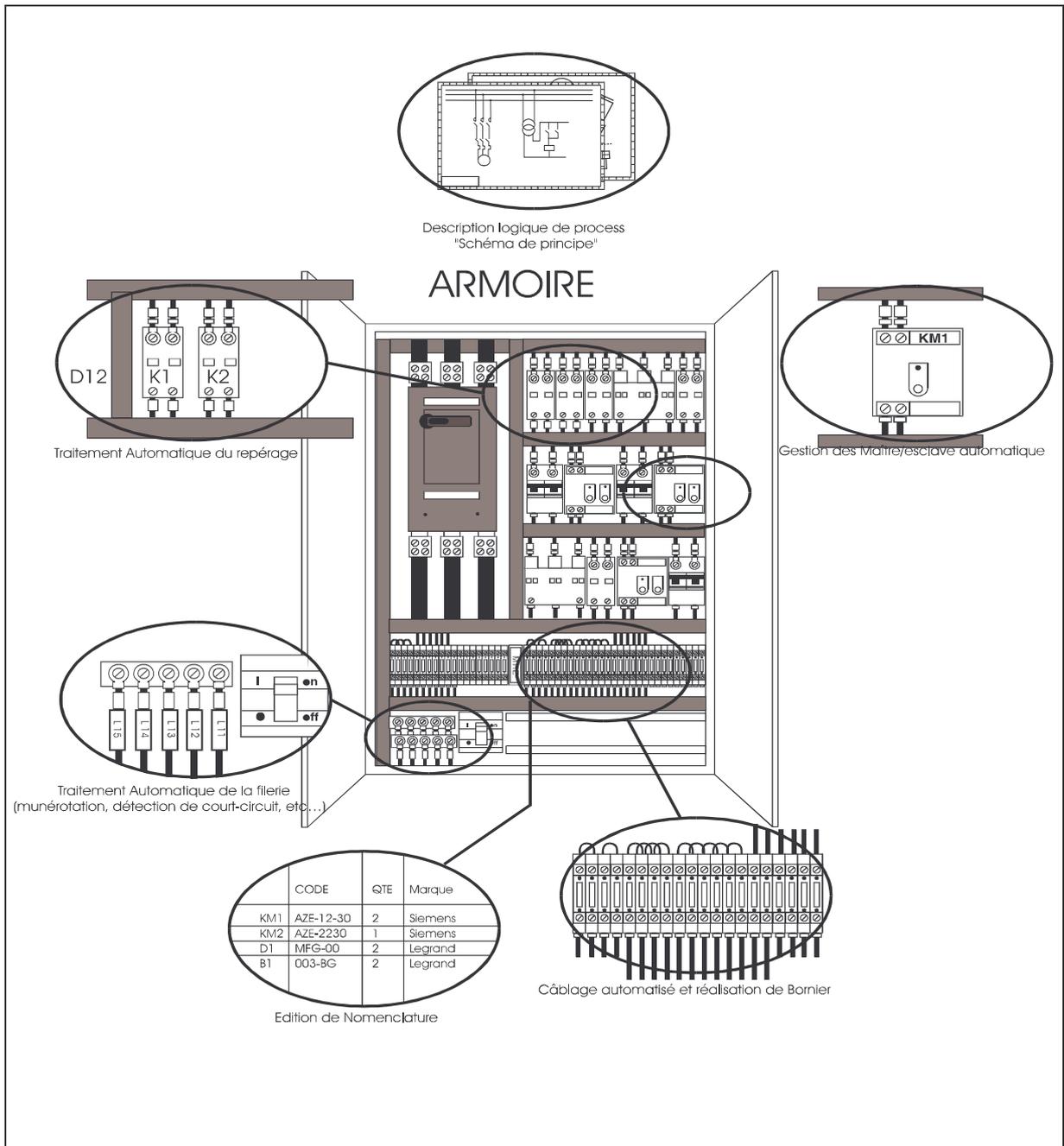
La CAO Electrique permet aux concepteurs d'installations industrielles d'optimiser la définition d'un dossier électrique à travers les étapes suivantes :

- définition du principe de fonctionnement de l'installation, représentée sous forme symbolique (appelé "Schéma de principe"). Ce Schéma de principe est composé d'un ensemble de symboles graphiques reliés entre eux. Tous les symboles ainsi que les liaisons sont identifiés de manière unique.
- définition des plans de situation : ils permettent de positionner en deux ou trois dimensions les différents appareils dans les armoires et les pupitres de l'installation.
- définition du plan de câblage : il s'agit de la réalisation des différents raccordements électriques entre les appareils. Ces derniers sont réalisés soit avec des fils à l'intérieur des armoires électriques, soit à l'aide de câbles afin de relier les différentes armoires. A titre d'exemple, le câblage d'un navire tel que le "Souverain des mers" nécessite plus de 1 000 kilomètres de câbles.
- définition de tous les matériels utilisés pour réaliser une fonctionnalité précise (appelée "Nomenclature"). Cette opération consiste, à partir des contraintes liées au principe de fonctionnement (exemple : Tension de 24 volts), à rechercher un appareil dans un catalogue électronique de constructeurs tels que Schneider Electric ou Siemens. La nomenclature est représentée sous forme de listes ou de bases de données, pour être accessible par les différents services de l'industriel tels que les approvisionnements.

La CAO Electrique permet d'établir les définitions qui précèdent en assurant automatiquement un grand nombre de traitements et de contrôles tels que :

- la création et la gestion du repérage des appareils, connexions, fils, câbles et borniers,
- la détection des erreurs de conception (défauts d'alimentation dans les appareils, courts-circuits...),

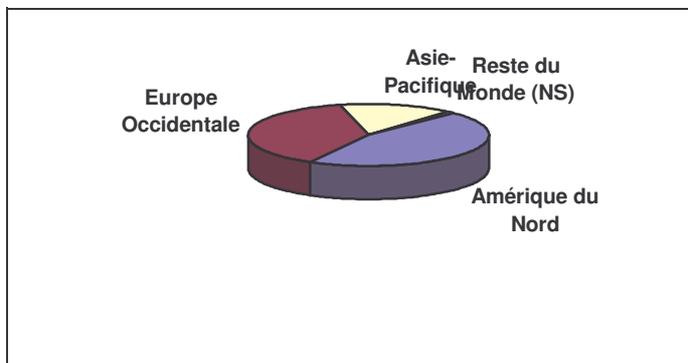
- le choix automatique des références des constructeurs de matériel électrique à partir de spécifications techniques,
- la création automatique des câbles et des borniers en fonction du besoin exprimé par le schéma de principe,
- le contrôle de la cohérence entre le contenu de l'armoire électrique et les matériels utilisés dans le schéma de principe,
- le calcul des protections électriques et des caractéristiques des câbles nécessaires à partir des normes de référence (norme NF C 15-100 et respect du guide UTE C 15-500) et le suivi des modifications pour la gestion des révisions.



■ LE MARCHE MONDIAL¹

Le marché mondial de la CAO Electrique (assez fortement lié à celui de la CAO Mécanique) est mal identifié par les observateurs traditionnels des marchés de la CAO (pour l'essentiel d'origine américaine) ; toutefois, nous estimons que ce marché, dont le potentiel est évalué à environ 200 millions d'euros, se répartit approximativement comme suit :

Amérique du Nord	45%
Europe	40%
Asie-Pacifique	15 %

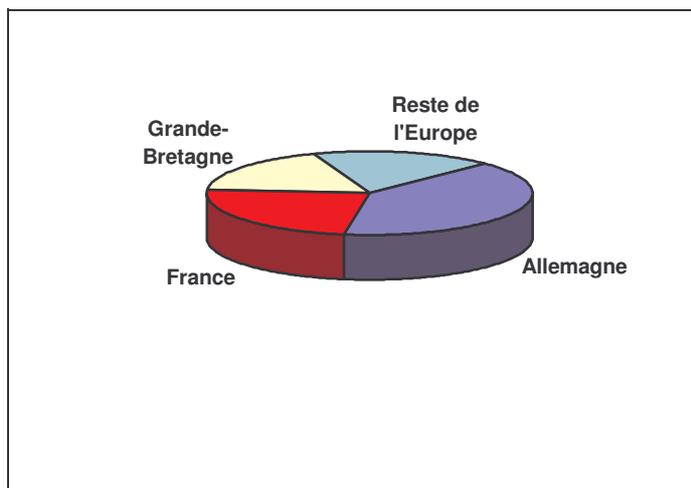


■ LE MARCHE D'EUROPE OCCIDENTALE²

Ce marché est évalué à environ 40% du marché mondial, soit un potentiel de près de 75 millions d'euros.

Les pays dominants sont :

Allemagne	40%
France	24%
Grande Bretagne	18%
Reste de l'Europe	18%



■ LE MARCHE FRANÇAIS

Le marché français est entré en phase de maturité, ce qui devrait se traduire par une stabilisation des ventes de logiciels auprès de nouveaux clients et par une augmentation des ventes des nouvelles versions des logiciels et des services associés auprès des clients déjà équipés.

De plus, un marché de renouvellement est apparu avec le remplacement des logiciels de Dessins Assistés par Ordinateur (DAO) au profit de logiciels de CAO Electrique.

¹Sources IGE+XAO : sur la base de l'actualisation de la première évaluation du marché effectuée par Monsieur Michel Théron, journaliste spécialisé, au jour de l'introduction en Bourse.

²Sources IGE+XAO : sur la base de l'actualisation de la première évaluation du marché effectuée par Monsieur Michel Théron, journaliste spécialisé, au jour de l'introduction en Bourse.

LA CAO ELECTRIQUE : SEGMENTATION PAR TYPE DE MARCHE

Pour IGE+XAO, la CAO Electrique s'articule autour des trois marchés suivants :

■ LA PRODUCTIQUE

Conception et de la maintenance de la partie électrique des chaînes et des machines de production
Exemples : PSA Peugeot Citroën, Renault, HydroQuebec., Schneider Electric, Michelin, et leurs principaux sous-traitants.

■ LA CONCEPTION DE HARNAIS

Conception du câblage des systèmes électriques embarqués dans les avions, automobiles, trains, navires.

Exemples : Airbus, Thales, DCN, Eurocopter, Labinal, Latelec... et leurs principaux sous-traitants.

■ LA CONSTRUCTION

Conception et maintenance du câblage des bâtiments qu'ils soient domestiques ou industriels

Exemples : sociétés d'électricité générale, artisans électriciens,...

LA CAO ELECTRIQUE : SEGMENTATION PAR TYPE DE CLIENT

Le marché s'articule autour des trois niveaux d'exigence suivants :

■ LES GRANDS INDUSTRIELS

De par la complexité, l'importance (plusieurs milliers de plans électriques) et la sensibilité (sécurité, confidentialité...) des installations électriques à concevoir ou à maintenir, les grands industriels dont le besoin peut dépasser 500 licences, demandent des solutions complètes intégrant une automatisation maximale, un degré de technicité élevé (richesse fonctionnelle du logiciel) et une grande fiabilité.

Leurs exigences par ordre d'importance sont :

- la pérennité de la solution dépendant de sa capacité à évoluer (utilisation des standards),
- la technologie (fonctionnalité, adaptabilité, puissance de traitement...),
- le service (conseil, formation, maintenance),
- les prix.

Exemples : Airbus, PSA Peugeot Citroën, Renault, HydroQuebec, D.C.N., Schneider Electric, Thales, Alstom, CEA, Michelin, Eurocopter, Kodak Pathé... et leurs principaux sous-traitants.

■ LES PETITS ET MOYENS INDUSTRIELS

Ce segment comprend les industriels ayant à concevoir ou à maintenir des installations électriques de taille moyenne.

Ils demandent des solutions plus simples et moins onéreuses que celles des grands industriels.

Leurs exigences par ordre d'importance sont :

- la technologie (niveau de fonctionnalité),
- le prix,
- la simplicité d'utilisation (convivialité du logiciel),
- le service (conseil, formation, maintenance).

Exemples : unités de production de taille moyenne, sociétés d'études et d'ingénierie,...

■ LES TRES PETITES ENTREPRISES (TPE) ET LES ARTISANS

Il s'agit essentiellement des professionnels de l'électricité du bâtiment. Ils demandent une solution basée surtout sur la génération de devis et de rendus descriptifs du chantier.

Leurs exigences par ordre d'importance sont :

- le prix,
- la simplicité d'utilisation.

Exemples : sociétés d'électricité générale, artisans électriciens,...

LA CAO ELECTRIQUE : SAISONNALITE

Le marché est marqué par le phénomène de saisonnalité suivant :

- la période estivale, pendant laquelle l'activité est quasi inexistante car elle correspond aux opérations de maintenance des unités de production. Pendant cette période, les usines ralentissent voire stoppent leur production. Les services de maintenance interne et les sociétés spécialisées dans cette activité remettent les installations en état.
- le mois de décembre peut faire apparaître un léger pic d'activité, sur les logiciels d'entrée et de milieu de gamme, du fait des mécanismes budgétaires.

LES PRODUITS ET SERVICES DU GROUPE

L'offre de produits d'IGE+XAO

L'offre IGE+XAO, pour satisfaire les besoins des industriels en matière de CAO Electrique repose sur trois gammes complètes de logiciel répondant aux trois marchés du Groupe.

Les offres logicielles de chaque gamme sont généralement modulaires afin de l'ensemble des segments de chaque marché (grands industriels, PME/PMI et TPE).

Le nombre total de licences (industrie et éducation) pour l'ensemble des logiciels vendus par le Groupe IGE+XAO est d'environ 43 000¹.

■ LE MARCHE DE LA CONCEPTION DE HARNAIS

- ⇒ SEE EED : logiciel de description des équipements électriques,
- ⇒ SEE Functional : logiciel dédié à la conception fonctionnelle indépendant des technologies utilisées (électricité, fluide, ...),
- ⇒ SEE Logical : logiciel dédié à la conception système indépendant des technologies utilisées (électricité, fluide, ...),
- ⇒ Xelec : suite logicielle compète d'édition de dossiers électriques,
- ⇒ SEE Electrical Expert Embedded : suite logicielle complète d'édition de dossiers électriques ; SEE Electrical Expert Embedded s'adresse au même marché que celui d'Xelec et à terme, il succédera à ce dernier,

¹ Evaluation au 31 juillet 2005

- ⇒ SEE Topology : logiciel dédié à la conception de harnais, SEE Topology permet de générer automatiquement une base de données de câblage électrique à partir d'information système ou d'un simple schéma de principe,
- ⇒ SEE View : logiciel de génération automatique de plans de câblage,
- ⇒ SPM/PLM : logiciel de gestion du cycle de vie des installations électriques opérant sur une base de données configurées.

■ LE MARCHE DE LA PRODUCTIQUE

- ⇒ Xelec : suite logicielle complète d'édition de dossiers électriques,
- ⇒ SEE Electrical Expert : suite logicielle complète d'édition de dossiers électriques (SEE Electrical Expert s'adresse au même marché que celui d'Xelec et à terme, il succédera à ce dernier),
- ⇒ SEE 2000 : suite logicielle d'édition de plans électriques,
- ⇒ CADdy ++ Electrical : suite logicielle d'édition de plans électriques,
- ⇒ SEE Electrical CADdy ++ : suite logicielle d'édition de plans électriques union des logiciels SEE 2000 et CADdy ++ Electrical.

■ LE MARCHE DE LA CONSTRUCTION

- ⇒ SEE 2000 Unifilaire: suite logicielle d'édition de plans électriques,
- ⇒ CADdy ++ Electrical : suite logicielle d'édition de plans électriques,
- ⇒ SEE Electrical CADdy ++ : suite logicielle d'édition de plans électriques union, des logiciels SEE 2000 et CADdy ++ Electrical ,
- ⇒ SEE Calculation : logiciel de calcul conforme à la norme C 15_100,
- ⇒ SEE Technical : logiciel d'entrée de gamme pour la saisie de plans électriques.

L'offre de services d'IGE+XAO

Compte tenu de l'importance du poste Ventes de services (59,5% du chiffre d'affaires pour l'exercice clos au 31 juillet 2005 soit 11,3 millions d'euros) et de son évolution prévue dans les prochaines années, IGE+XAO a décidé d'accélérer le déploiement de son offre de services. Les prestations offertes comprennent la mise à jour des produits, l'assistance à l'utilisation, la formation et le conseil.

De plus, la majorité des éditeurs de CAO Electrique étant de petite taille, l'apport d'un niveau de service de qualité par un acteur de l'importance d'IGE+XAO constitue un élément déterminant en sa faveur.

■ LA FORMATION

Sur la base de supports pédagogiques qu'il a élaborés, IGE+XAO assure des prestations de formation à l'utilisation et au paramétrage de ses logiciels.

Cette formation peut être dispensée soit en stage inter-entreprise dans les locaux d'IGE+XAO soit directement chez le client.

■ LE SERVICE APRES-VENTE OU MAINTENANCE

Le service après-vente est assuré pour tous les clients contre paiement d'une redevance annuelle de maintenance s'élevant à environ 12% du prix des logiciels et qui inclut les prestations suivantes :

- l'assistance téléphonique: son rôle est d'assister l'utilisateur dans l'exploitation quotidienne des logiciels. En France, une dizaine de collaborateurs est en charge de ces prestations.
- la mise à jour des logiciels : IGE+XAO fournit à ses clients sous contrat de maintenance les nouvelles versions des logiciels qui contiennent des corrections d'anomalies et des nouvelles fonctionnalités.
- les prestations de conseil, d'assistance, d'intégration et de développements informatiques spécifiques.

■ LES PRESTATIONS DE CONSEIL, D'ASSISTANCE ET DE DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE

IGE+XAO est amené à proposer de plus en plus souvent des prestations de conseil, d'assistance et de développement informatique visant à l'intégration de ses logiciels à l'environnement informatique de ses clients (généralement pour de grands industriels). Pour ce faire, IGE+XAO dispose d'une direction des Solutions dédiée à ce type de prestations.

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE

Le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, dispose d'un seul métier : il conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur. En conséquence, le Groupe ne distingue pas dans son mode d'organisation interne de secteur d'activités. A titre indicatif, la répartition des ventes du Groupe IGE+XAO par nature est donnée ci-après :

VENTES	2004/2005	2003/2004	2002/2003
LOGICIELS	40,5%	38,3%	40,9%
SERVICES	20,3%	22,7%	18,9%
MAINTENANCE	37,5%	38,2%	38,9%
DIVERS	1,7%	0,9%	1,3%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%

Il n'y a pas sur la période analysée d'effet de périmètre et les effets de change sont non significatifs.

DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Dans l'ordre croissant de concurrence, on peut distinguer les trois niveaux suivants :

Niveau 1

Une concurrence résultant de l'utilisation de logiciels non spécialisés de type bureautique ou de DAO/CAO généralement mécanique, avec lesquels il est possible de réaliser des dessins électriques (AutoCAD®,...).

Niveau 2

Une concurrence résultant de l'utilisation de logiciels faiblement spécialisés. Il s'agit le plus souvent de modules additifs, intégrant quelques fonctionnalités de schématique, aux logiciels de :

■ CAO ELECTRONIQUE

Historiquement les premiers, ils permettent la conception des cartes et circuits imprimés (implantation et routage des composants électroniques sur les circuits imprimés, simulation des appareils électroniques...).

■ CAO MECANIQUE

Représentant le chiffre d'affaires le plus important, ils permettent la conception des organes mécaniques et des pièces moulées, pliées ou soudées.

Niveau 3

Une concurrence résultant de l'utilisation de véritables logiciels de CAO Electrique.

Les Principales sociétés concurrentes sur ce niveau sont :

■ EN FRANCE

SOCIETES	SEGMENTS OCCUPES
IGE+XAO (CAO)	Tous
AUTODESK	Petits et Moyens Industriels
FTZ	Grands Industriels
EPLAN Software & Service	Grands et Moyens Industriels
TRACE (applicatif sur AutoCad®)	Petits et Moyens Industriels
ASSIGRAPH	Grands Industriels
ECT (applicatif sur AutoCad®)	Petits et Moyens Industriels
AUCOTEC	Grands et Moyens Industriels
ALGOTECH	Petits et Moyens Industriels

■ DANS LE RESTE DU MONDE

En Allemagne, trois sociétés représentent environ 70% du marché (d'après les estimations IGE+XAO), il s'agit de EPLAN Software & Service, Aucotec et E.C.S..

Pour le reste du monde, de nombreux petits éditeurs se partagent le marché de la DAO/CAO Electrique fonctionnant sous AutoCad©. Le plus souvent, le chiffre d'affaires réalisé par ces éditeurs dépasse rarement 2 millions d'euros.

Parmi les éditeurs les mieux implantés, on peut citer les sociétés EPLAN Software & Service et E.C.S.(avec E.C.T. son distributeur aux USA, en Angleterre et en Europe du Nord) dont les produits sont presque les seuls à être distribués dans les différents pays d'Europe et aux USA.

Spécialisées en CAO Electronique, les sociétés Mentor Graphics (Etats-Unis) et Zuken (Japon), disposent aussi d'une activité électricité majoritairement dédiée à la conception de harnais.

En 2004, Autodesk a aussi fait son entrée, en direct, sur ce marché via l'acquisition de la société américaine Via Development.

LES AVANTAGES CONCURRENTIELS DU GROUPE IGE+XAO

Les produits d'IGE+XAO mettent en oeuvre des technologies de pointe leur donnant les avantages suivants :

- ensemble modulaire,
- utilisation d'un modeleur électrique,
- traitement des systèmes embarqués,
- gestion de plusieurs normes électriques,

- accès aux bases de données des constructeurs de matériels électriques,
- personnalisation des méthodologies de traitement des industriels,
- intégration avec les autres logiciels de CAO (Dassault Systèmes, ...),
- ouverture sur les standards (Oracle, ODBC, Dxf et Dwg).

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX CLIENTS

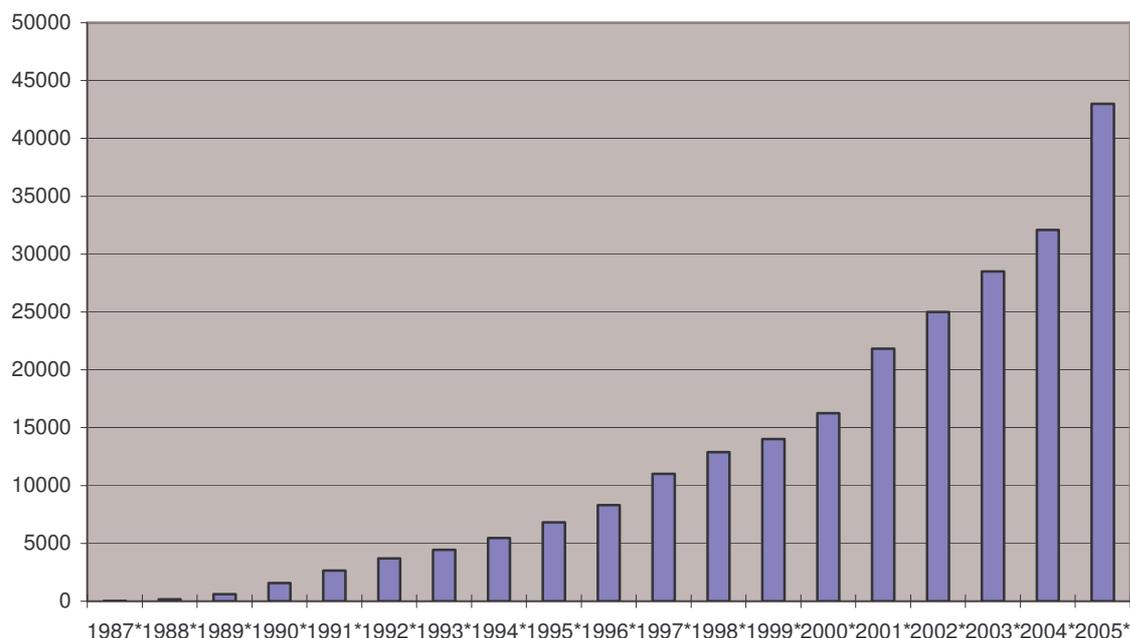
Nature de la clientèle d'IGE+XAO

Compte tenu de l'étendue de son offre produit, IGE+XAO est présent sur l'ensemble du marché de la CAO Electrique. On peut citer, pour les seuls grands industriels, les références suivantes :

ACTIVITES	INDUSTRIELS		
Aéronautique et Spatial	AIRBUS Air France-KLM CNRS	Dassault Aviation EADS Sogerma Services Eurocopter	ONERA Thales
Construction Automobile	Caterpillar Dunlop Faurecia Française de Mécanique	General Motors Heuliez PSA Renault	Renault Trucks Volkswagen Valéo
Chimie, Pétrochimie	Ciments Lafarge Glaxo SmithKline Hutchinson Hoechst Kléber	Kodak Michelin Sanofi-Aventis Saint Gobain Shell	SNPE Solvay Total Fina Elf
Agro-alimentaire	Beghin Say Biscuits LU Bongrain SA Boursin Danone Haribo	Hennessy (LVMH) Kraft Foods Lindt Martell Nestlé SOPAD Perrier	Quaker (PepsiCo) Rémy Cointreau Rivoire & Carré Lustucru Rotschild Schweppes William Saurin
Electricité générale et Production d'énergie	Amec Spie CEA Cegelec Clemessy Cogema (AREVA)	EDF Forclum (Eiffage) GDF Hydro Quebec INEO	Santerne SGN (AREVA) Vinci Energies
Mines et Métallurgie	Cockerill (Arcelor) Luzenac Group Mines du Bourneix	Mines de Salsigne Pechiney (Alcan) Sollac Méditerranée	UGINE&ALZ (Arcelor) Vallourec

Evolution des ventes d'IGE+XAO

EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES VENDUES DANS L'INDUSTRIE PAR IGE+XAO



* Evaluation au 31 juillet

CONCENTRATION, DEPENDANCE ET RECURRENCE DES RELATIONS COMMERCIALES

Le degré de dépendance du Groupe, vis à vis de quelque secteur d'activité que ce soit, est très faible. Aucun secteur d'activité ne représente plus de 30% des ventes du Groupe.

Les clients avec lesquels IGE+XAO réalise le chiffre d'affaires le plus important sont :

CLIENTS (OU GROUPES)	CHIFFRE D'AFFAIRES
Dassault Airbus	3,8%
DCN	2,2%
Dassault	1,8%
Spie	1,0%
Schneider	0,8%
Peugeot	0,7%
Clemssy	0,5%
ECS	0,5%
Eurocopter	0,4%
Forclum	0,4%
	12,0%

CARNET DE COMMANDES

IGE+XAO vend des logiciels sur étagères immédiatement disponibles, ce qui induit un délai de livraison très court. Pour ce type de ventes, la notion de carnet de commandes n'a donc pas de sens.

En revanche, les contrats de maintenance annuels qui sont :

- renouvelables par tacite reconduction avec un préavis de résiliation de trois mois,
- payables en début de période,
- ont généré un chiffre d'affaires de 7,1 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 juillet 2005.

SOLVABILITE DE LA CLIENTELE

IGE+XAO réalisant l'essentiel de son chiffre d'affaires auprès de grands industriels, le risque d'insolvabilité reste faible. Cette bonne solvabilité permet à IGE+XAO de ne pas avoir recours à une assurance crédit.

ORGANISATION ET POLITIQUE COMMERCIALES

UNE ORGANISATION COMMERCIALE AU SERVICE DU CLIENT

IGE+XAO a mis en place des interlocuteurs et des modes de commercialisation adaptés aux couples client/produit.

CLIENTS	COMMERCIALISATION	INTERLOCUTEURS
Grands Industriels	Ventes directes	Direction et ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux de haut niveau
PME/PMI	Ventes directes et indirectes	Ingénieurs technico-commerciaux
TPE et artisans	Ventes indirectes	Ingénieurs technico-commerciaux et Animateurs de marché

UNE POLITIQUE COMMERCIALE AXEE SUR LA PRESCRIPTION

Conscient de l'importance de la prescription dans son domaine, IGE+XAO multiplie les actions auprès des prescripteurs.

LES GRANDS INDUSTRIELS : PRESCRIPTEURS AUPRES DE LEURS SOUS-TRAITANTS

Le marché de la CAO Electrique est marqué par le fait que les grands industriels imposent les logiciels qu'ils utilisent à leurs sous-traitants du fait :

- du nombre élevé de sous-traitants intervenant régulièrement sur les installations électriques,
- de la quasi impossibilité pour deux logiciels de CAO Electrique différents de communiquer intelligemment.

UNE POLITIQUE FORTE DE PARTENARIAT

IGE+XAO développe une politique de partenariat visant à augmenter le nombre de promoteurs de ses produits avec notamment :

- les distributeurs des produits IGE+XAO dédiés aux TPE voire aux P.M.E. (SEE 2000, SEE Technical et CADdy ++ Electrical) afin de promouvoir également les logiciels plus haut de gamme (Xelec, SEE Electrical Expert, SEE Topology, et l'offre SEE Visio®), non commercialisés par ces derniers.
- les éditeurs d'autres types de logiciels de DAO/CAO (mécanique, électronique, ...),
- les constructeurs matériels informatiques,
- les constructeurs matériels électriques,
- ses clients.

L'EDUCATION : DE FUTURS CLIENTS ET PRESCRIPTEURS

Depuis plusieurs années, IGE+XAO mène une campagne de promotion auprès de l'enseignement technique afin de sensibiliser et de former les futurs techniciens et ingénieurs en électrotechnique aux différents produits du Groupe. Ainsi, environ 2 000 établissements (lycées techniques, IUT, écoles

d'ingénieurs, centres de formation pour adultes,...) sont équipés des logiciels IGE+XAO. Cet investissement doit permettre dans les années à venir d'augmenter la notoriété d'IGE+XAO auprès des futurs acteurs du monde de l'électrotechnique.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les activités de recherche et développement sont au cœur du métier d'éditeur de logiciels et à ce titre, elles ont toujours représenté l'investissement le plus important d'IGE+XAO.

Une équipe d'une vingtaine d'ingénieurs, à partir des besoins qu'ils ont recensés chez les clients, réalise la conception des nouveaux modules et logiciels.

Depuis sa création, la veille technologique est une priorité d'IGE+XAO à la fois dans le domaine des techniques de l'informatique et de l'électrotechnique. Grâce à cette veille active, les délais de réaction d'IGE+XAO ont toujours été très courts, lui procurant un avantage concurrentiel.

L'évolution des coûts de recherche et développement s'analyse comme suit :

EXERCICES CLOS AU	MONTANT DES DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT EN MILLIONS D'EUROS
31/07/02	2,9
31/07/03	3,1
31/07/04	3,6

Pour l'exercice clos au 31 juillet 2005, le montant des dépenses de recherche et développement s'est élevé à 4,2 millions d'euros représentant 22 % du chiffre d'affaires.

PRODUCTION

La production des logiciels se décompose en deux activités :

Le développement

Réparti majoritairement sur les deux sites de Pologne et de Bulgarie, le développement est organisé autour d'équipes comprenant un responsable de production, des ingénieurs informaticiens et des techniciens assurant le contrôle du développement.

L'industrialisation

Elle consiste à effectuer les opérations suivantes :

- la localisation (traduction et adaptation aux normes),
- la documentation (notice technique, aide électronique et support pédagogique),
- le contrôle produit.

Les principaux logiciels de IGE+XAO sont disponibles pour les marchés français, suisse, belge, anglais, nord américain, italien, espagnol, allemand, hollandais, danois, polonais et bulgare.

FOURNISSEURS

Les achats de matériels ou de logiciels représentent moins de 5% du chiffre d'affaires d'IGE+XAO. Ils sont constitués essentiellement de matériels informatiques et de logiciels standards disponibles auprès de l'ensemble des fournisseurs du marché. IGE+XAO possède plusieurs sources d'approvisionnement qu'il remet en cause régulièrement évitant ainsi une dépendance trop forte par rapport à un fournisseur.

Dans le cadre de la commercialisation de ses produits, IGE+XAO réalise moins de 2% de son chiffre d'affaires avec les ventes de produits tiers .

2.4 RESSOURCES HUMAINES

L'EQUIPE DIRIGEANTE

Au 31 juillet 2005, l'équipe dirigeante d'IGE+XAO était composée de trois personnes, toutes actionnaires :

Alain Di Crescenzo, 43 ans, Président Directeur Général depuis janvier 1998, a rejoint le management du Groupe lors du rachat de la société XAO Industrie qu'il avait intégrée en août 1988. Ingénieur Art et Métiers, il est directement en charge de la direction administrative et financière ainsi que des filiales de commercialisation.

Charles Baudron, Directeur Général Délégué, 43 ans, fondateur d'IGE+XAO en mai 1986. Délégué Autodidacte (Prix des Victoires des Autodidactes Midi-Pyrénées Harvard et Coopers & Lybrand en 1995) et informaticien chevronné, il occupe les fonctions de Directeur R&D du Groupe.

Robert Grèzes, Directeur, 56 ans, informaticien de formation, a été responsable informatique d'une entreprise du secteur textile avant de rejoindre le Groupe en septembre 1988. Il occupe les fonctions de Directeur Solutions.

L'EFFECTIF DU GROUPE IGE+XAO

- Répartition par pays au 31 juillet 2005 (effectifs inscrits) :

PAYS	2004/2005	2003/2004	2002/2003
France	127	121	113
Pologne	136	100	77
Bulgarie	50	32	27
Autres	65	59	53
TOTAL	378	312	270

- Répartition par activité au 31 juillet 2005 (effectifs inscrits) :

FONCTION	ACTIVITE	QUALIFICATION	NOMBRE DE PERSONNES
Direction :	3		3
Systèmes d'information :	5	Ingénieurs et Techniciens supérieurs	5
Qualité :	1	Techniciens supérieurs	1
Business :	170		
	Commerce	Ingénieurs et Techniciens supérieurs	133
	Marketing & communication	Ingénieurs et Techniciens supérieurs	7
	Administration & Finances	Techniciens supérieurs et plus	30
R&D :	168		
	Conception	Ingénieurs et Techniciens supérieurs	19
	Production	Ingénieurs et Techniciens supérieurs	149
Solutions :	31		
	Support Grands Comptes Services	Ingénieurs et Techniciens supérieurs	13
		Ingénieurs et Techniciens supérieurs	18
TOTAL :	378		378

L'âge moyen des collaborateurs d'IGE+XAO est d'environ 35 ans.

LES DEPENSES DE FORMATION

IGE+XAO a fondé sa réussite sur la compétence de ses collaborateurs. La formation étant l'un des moyens privilégiés d'augmenter cette richesse, elle a toujours été largement prise en compte aussi bien dans le domaine technique que dans les autres domaines.

En France, les dépenses consacrées à la formation en interne et en externe, sur l'exercice clos au 31 juillet 2005, ont représenté plus de 2 % de la masse salariale.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Les collaborateurs en contact avec les clients (commerciaux, formateurs, support après vente et assistantes commerciales) bénéficient d'une rémunération variable basée sur leurs résultats qui peut représenter plus de 25% de leur rémunération globale.

Les autres collaborateurs (fonctions technique et administrative) bénéficient d'une rémunération variable calculée sur le respect des délais et sur la qualité de leurs réalisations qui peut représenter jusqu'à 15% de leur rémunération globale.

PARTICIPATION DES SALAIRES DANS LE CAPITAL

En application des dispositions des articles L225.179 et suivants du Code de Commerce, l'assemblée générale a autorisé, pour une durée de 38 mois, le Conseil d'administration à consentir au profit des salariés du Groupe des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la Société IGE+XAO provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi et dans la limite de 3% du capital social actuel, soit un maximum d'actions de 52 620 actions. Le prix d'exercice des options ne peut être inférieur à la double limite suivante : 95% du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société et 95% de la moyenne des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour où l'option est consentie. Les options ne peuvent être exercées qu'au terme d'une période de 4 ans suivant la date du Conseil d'administration qui les a attribuées.

CARACTERISTIQUES DU PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS	ATTRIBUTION N°1
Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire	2 décembre 2002
Date du Conseil d'administration	2 juin 2003
Date d'échéance du Plan	2 juin 2009
Nombre d'options d'achat d'actions attribuées	8 164
dont options d'achat d'actions attribuées aux 10 premiers attributaires	6 280
Nombre d'options d'achat d'actions annulées	(1 256)
Nombre d'options d'achat d'actions exercées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exerçables	0
Prix de souscription en euros	9,80

CARACTERISTIQUES DU PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS	ATTRIBUTION N°2
Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire	2 décembre 2002
Date du Conseil d'administration	29 juillet 2005
Date d'échéance du Plan	2 juin 2011
Nombre d'options d'achat d'actions attribuées	3008
dont options d'achat d'actions attribuées aux 10 premiers attributaires	1 880
Nombre d'options d'achat d'actions annulées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exercées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exerçables	0
Prix de souscription en euros	26,48

2.5 INVESTISSEMENTS

Les investissements du Groupe sont constitués pour l'essentiel de dépenses consacrées au développement de nouveaux logiciels, à l'amélioration des produits existants pour le marché français et à l'adaptation de ces derniers aux marchés internationaux. Ces investissements réalisés majoritairement sur les fonds propres de la Société (cf « Situation financière, examen et comptes » – « Recherche et développement, brevets et licences ») sont comptabilisés directement dans les charges de l'entreprise. Certains de ces investissements bénéficient d'aides ANVAR sous la forme d'avances remboursables.

2.6 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

L'exploitation d'IGE+XAO nécessite l'utilisation de bureaux à usage commercial, qui sont loués (baux commerciaux traditionnels) à des tiers sans relation avec l'organe d'administration de la Société. IGE+XAO a fait l'acquisition d'une surface de 800 mètres carrés en Pologne et de 600 mètres carrés en Bulgarie.

Les équipements utilisés par les sociétés du Groupe relèvent principalement du domaine informatique et sont détenus en pleine propriété.

Le bon fonctionnement des connexions informatiques entre les sociétés du Groupe est un élément déterminant de l'organisation d'ensemble.

3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dans un premier temps, eu égard à la taille du Groupe, IGE+XAO n'a pas appliqué l'ensemble des recommandations du rapport Bouton. Toutefois, IGE+XAO introduit progressivement les modes d'organisation, de contrôles et de formalisme préconisés par le dit rapport. En 2003/2004, le Conseil d'administration d'IGE+XAO a ainsi défini et adopté son règlement intérieur ; un administrateur indépendant a été également nommé. En 2004/2005, un comité de rémunération a été mis en place.

3.1 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET EQUIPE DIRIGEANTE

TABLEAU DE SYNTHESE

MEMBRES	MANDATS			FONCTIONS PRINCIPALES EXERCEES		AUTRES FONCTIONS
	MANDATS	PREMIERE NOMINATION	ECHEANCE AG STATUANT SUR LES COMPTES CLOS AU	DANS LA SOCIETE	EN DEHORS DE LA SOCIETE	
A. DI CRESCENZO 23-25 boulevard Victor Hugo 31 773 Colomiers	Président du Conseil d'administration et Président Directeur Général	29/01/1998	31/07/2009	Directions administrative et financière / filiales commerciales	--	--
C. BAUDRON 23-25 boulevard Victor Hugo 31 773 Colomiers	Directeur Général Délégué et administrateur	Depuis la création de la Société en 1986	31/07/2006	Directeur R&D	--	--
J. BAUDRON 7 Rue des Glaieuls 31 700 Blagnac	Administrateur	Depuis la création de la Société en 1986	31/07/2006	--	--	--
P. REVEL-MOUROZ CEVA 10, avenue Ballastière 33500 Libourne	Administrateur Indépendant Au sens du rapport Bouton	28/09/2004	31/07/2010	--	Directeur adm.et financier	--

Les membres du Conseil d'administration doivent être détenteurs d'une action IGE+XAO pour pouvoir siéger.

EXPERTISES ET COMPETENCES

Alain Di Crescenzo occupe le poste de Président Directeur Général du Groupe IGE+XAO depuis 1997. Son parcours professionnel est étroitement lié à l'évolution du Groupe : en 1988, il intègre la société XAO en tant que Responsable d'Activité puis devient le Directeur Général successivement de XAO en 1991 puis d'IGE+XAO en 1995 suite au rachat de XAO par la société IGE. Alain Di Crescenzo est, par ailleurs, élu à la chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse. Il est également membre du Conseil de Surveillance de la Banque Courtois, Administrateur de la société Mémopages.com (Paris) et Vice-Président du Conseil de Surveillance de la société Access Commerce (Toulouse). Alain Di Crescenzo est Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers.

Charles Baudron est le fondateur d'IGE en 1984. Il a été le Président Directeur Général d'IGE+XAO jusqu'à l'introduction du Groupe sur la Bourse de Paris en 1997. Depuis, en qualité de Directeur Général délégué, il est à la tête de la Direction Recherche et Développement du Groupe qui compte environ 170 personnes (20 en Design, 150 en Laboratoires) réparties sur 4 sites (Pologne, Bulgarie, Danemark et France). Il gère ainsi le procédé complet de génération des logiciels IGE+XAO de la conception au développement. Charles Baudron a été élu en 1994 Lauréat de la Victoire des Autodidactes en Midi Pyrénées.

Jean Baudron, le père de Charles Baudron, est ingénieur en Thermie suite à une formation aménagée d'ingénieur au CNAM suivie dans les années 60. Il a mis à profit son savoir dans différentes sociétés (Venot Pic, Société des Ponts Jumeaux et TubSud). A partir de 1972, il devient Ingénieur Conseil Thermicien et crée différents concepts industriels qu'il valorise auprès de sociétés nationales ou de services publics : le Système Pénates avec GDF (Tableau de bord d'appartement agréé par le Ministère de l'Energie), le service de « Simulation Thermique des bâtiments » destiné aux bâtiments administratifs. Jean Baudron a, par ailleurs, été Maître de Conférence à l'Université Paul Sabatier de Toulouse et Professeur vacataire à l'INSA Génie Mécanique et Energétique de Toulouse. Il a également participé à la création d'IGE. Aujourd'hui, Jean Baudron est à la retraite.

Pierre Revel-Mouroz est le Directeur Administratif et Financier du groupe Ceva Santé Animale (ancienne activité Santé Animale du groupe Sanofi) dont le chiffre d'affaires 2005 est d'environ 260 millions d'euros et qui détient près de 40 filiales dans le monde. Jusqu'en juin 2000, il a été associé du cabinet Ernst & Young au sein duquel il était responsable de l'activité Entrepreneurs pour le pôle Sud - Ouest et membre du comité de direction de l'activité au niveau national. Pierre Revel-Mouroz est diplômé de l'ESSEC et expert-comptable diplômé.

Robert Grèzes occupe actuellement la place de Directeur Solutions au sein d'IGE+XAO. Il encadre opérationnellement une équipe de près de 40 personnes sur plusieurs sites dont l'objectif est l'intégration des produits du Groupe dans les systèmes d'information des clients, et notamment ceux des grands industriels. Actionnaire dès la création d'IGE en 1986, il a rejoint le Groupe en 1988 en qualité de Directeur technique adjoint et a ainsi participé activement au développement progressif des produits d'IGE+XAO. Auparavant, il a travaillé, en Côte-d'Ivoire pendant plus de 15 ans, en tant que Responsable des développements informatiques et industriels dans une entreprise de textile. Robert Grèzes est titulaire d'un Diplôme Universitaire en informatique.

AUTRES MANDATS AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

Les autres mandats des administrateurs exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux sont recensés en annexe 2.

CONDAMNATION, INCRIMINATION, FAILLITE

Les membres du conseil d'administration n'ont fait l'objet d'aucune condamnation pour fraude, d'aucune incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires au cours des cinq dernières années au moins. Ils n'ont pas été associés à des procédures de faillite, mise sous séquestre ou liquidation, ni empêchés par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours de cette même période.

CONFLITS D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE LA DIRECTION GENERALE

Il n'y a pas de conflit d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'une quelconque des personnes citées dans le tableau de synthèse ci-avant et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Aucun membre cité dans le tableau de synthèse ci-avant n'a été sélectionné en tant que membre du conseil d'administration, de direction ou en tant que membre de la direction générale en raison d'arrangement ou accord conclu avec un tiers de quelle que nature que ce soit.

3.2 REMUNERATION ET AVANTAGES

REMUNERATIONS

Les rémunérations versées aux personnes citées ci-avant dans le tableau de synthèse par la Société IGE+XAO au cours de l'exercice 2004/2005 et 2003/2004 ont été les suivantes :

REMUNERATIONS EN € 2004/2005	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE				
Alain Di Crescenzo	130 736	38 422	11 445	--	--	180 603
Charles Baudron	105 697	20 000	11 132	--	--	136 829
Robert Grèzes	72 609	15 000	6 087	--	--	93 696
Jean Baudron	--	--	--	--	--	--
Pierre Revel-Mouroz	--	--	--	--	--	--
REMUNERATIONS	309 042	73 422	28 664	--	--	411 128

REMUNERATIONS EN € 2003/2004	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL
	PARTIE FIXE + VARIABLE					
Alain Di Crescenzo	153 894		7 593	--	--	161 487
Charles Baudron	114 067		6 539	--	--	120 606
Robert Grèzes	75 731		3 637	--	--	79 368
Jean Baudron	--		--	--	--	--
Pierre Revel-Mouroz	--		--	--	--	--
REMUNERATIONS	343 692		17 769	--	--	361 461

Monsieur Robert Grèzes n'est pas mandataire social ni salarié d'IGE+XAO. Il est toutefois fortement impliqué dans la direction du Groupe.

Messieurs Baudron et Grèzes sont salariés de la société Financelec (société hors périmètre de consolidation qui détient 31% du capital d'IGE+XAO) ; Monsieur Di Crescenzo est rémunéré en sa qualité de mandataire social par la Société IGE+XAO. Une convention de management a été signée entre la société Financelec et IGE+XAO.

Ces personnes n'ont pas reçu de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des filiales du Groupe.

La partie variable de la rémunération des dirigeants est assise sur la notion de rentabilité du Groupe : résultat net / chiffre d'affaires.

Le comité de rémunération a pour mission en 2005/2006 de proposer des critères de calcul concernant la partie fixe et la partie variable des mandataires sociaux.

Le montant des sommes provisionnées au sein du Groupe aux fins du versement de retraites au 31 juillet 2005 s'analyse comme suit :

INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE EN €	EN €
Alain Di Crescenzo	9 509
Charles Baudron	13 240
Robert Grèzes	21 115

CLAUSE D'INDEMNITE CONTRACTUELLE DE LICENCIEMENT

En cas de cessation de son mandat social, le contrat de travail de Monsieur Alain Di Crescenzo suspendu depuis le 15 janvier 1998, devra revivre le jour de la cessation du mandat, quel que soit l'auteur à l'initiative de la cessation du mandat et ce quelle qu'en soit la cause, dans les conditions sociales. En cas de licenciement pour quelque motif que ce soit, autre que faute grave ou lourde, il bénéficiera d'une clause d'indemnité contractuelle de licenciement égale :

- à 18 mois de rémunération brute si le licenciement est prononcé durant la première année de reprise de son contrat de travail ;
- à 15 mois si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou les années suivantes.

Cette indemnité contractuelle de licenciement sera calculée sur la base de la moyenne des six derniers mois de salaire brut, primes comprises, perçus antérieurement à la notification de licenciement.

Les trois dirigeants bénéficient d'un régime complémentaire de retraite spécifique à la charge de la Société .

PARTICIPATIONS ET STOCK OPTIONS

Les dirigeants et mandataires sociaux ne bénéficient pas de régime d'option ou de tout autre instrument d'accès au capital.

Leur participation actuelle dans le capital de la Société IGE+XAO est décrite dans le chapitre « Informations concernant le capital de l'émetteur ».

OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES IGE+XAO

En application de l'article L 621-18-2 du code monétaire et financier, sont déclarées ci-après les opérations réalisées sur l'exercice par les dirigeants ou les personnes auxquelles ils sont étroitement liées :

NOM ET PRENOM DU DIRIGEANT	ALAIN DI CRESCENZO
Qualité du Dirigeant	Président Directeur Général
Description de l'instrument financier	Actions ordinaires
Nature des opérations	Cession d'actions
Lieu	Paris
Quantités vendues	2 402
Prix moyen	28,13 €

3.3 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le Conseil d'administration d'IGE+XAO a décidé de fixer dans un règlement intérieur les principes directeurs de son fonctionnement. Le règlement intérieur a été adopté par le Conseil d'administration lors de sa séance du 12 juillet 2004.

DATES D'EXPIRATION DES MANDATS

Elles sont détaillées dans le tableau de synthèse en point 1.1.1 .

CONTRATS DE SERVICE

Il n'y a pas de contrat de service liant les membres des organes d'administration et de direction à IGE+XAO ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages.

COMITES

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITE DE REMUNERATION

Le Conseil d'administration a mis en place un Comité de rémunérations dont les missions et le mode de fonctionnement sont présentés dans les articles 6 et 7 de son règlement intérieur. Il est présidé par M. Pierre Revel-Mouroz , administrateur indépendant, qui peut se faire assister par tout ou partie des membres du Conseil et, tant que de besoin, par toute personne de son choix.

Le Comité de rémunération est opérationnel depuis le 1er octobre 2004.

Le conseil d'administration n'a pas constitué de comité d'audit.

Des réunions (de pré-audit, de suivi en cours d'audit et de synthèse en fin de mission) sont régulièrement organisées en présence du Président et des Commissaires aux comptes ; les rapports des commissaires aux comptes (rapports sur la consolidation des comptes, rapports général et spécial, rapport sur le contrôle interne) sont soumis conseil d'administration.

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes est discuté annuellement en fonction notamment de l'évolution du Groupe (périmètre,...).

L'effectif lié à la sous-traitance externe est non significatif.

3.4 PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

RAPPORT DU PRESIDENT

En application de l'article L.225-37 du Code de Commerce, le Président du Conseil d'administration doit rendre compte dans un rapport joint au rapport de gestion du Conseil d'administration, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société. Ce rapport figure en annexe du présent document ; il est également disponible sur le site Internet de la Société. Il peut être envoyé à toute personne sur simple demande écrite adressée au siège d'IGE+XAO.

Ce rapport donne également lieu à un rapport des commissaires aux comptes également joint en annexe du présent document.

UTILISATION D'INFORMATION PRIVILEGIEE

En leur qualité de membres des organes d'administration et/ou de direction ou en raison des fonctions qu'elles exercent au sein du Groupe, les personnes disposant d'une information privilégiée non encore rendue publique sont soumises à des règles strictes en matière d'utilisation de ces informations privilégiées dans le cadre d'opérations sur les titres de IGE+XAO ; elles doivent notamment s'abstenir de les exploiter sur le marché, pour compte propre ou pour compte d'autrui, soit directement soit par personne interposée, en achetant ou vendant des titres de IGE+XAO ou des produits financiers liés à ces titres.

3.5 AUTRES INFORMATIONS

CONTRATS IMPORTANTS HORS CADRE NORMAL DES AFFAIRES

Il n'y a pas eu de contrat important sur les deux années précédents immédiatement la publication du présent document auquel IGE+XAO ou tout autre membre du Groupe est partie et qui nécessiterait d'être ici exposé de par sa nature ou l'avantage, l'obligation ou l'engagement qu'il conférerait à l'ensemble du Groupe à la date de l'enregistrement du présent document.

INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

Il n'y a pas eu de déclaration ou de rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert sur la période historique examinée et jusqu'à date de l'enregistrement du présent document.

4 SITUATION FINANCIERE, STRATEGIE ET PERSPECTIVES ET ETATS FINANCIERS

Ce chapitre reprend partiellement les éléments d'analyse et d'explication du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale du 31 janvier 2006.

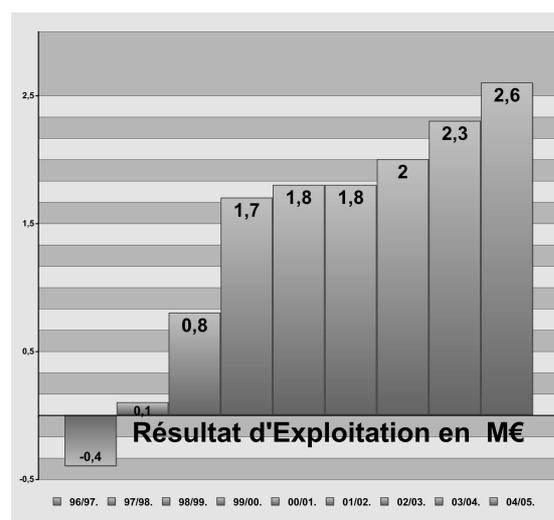
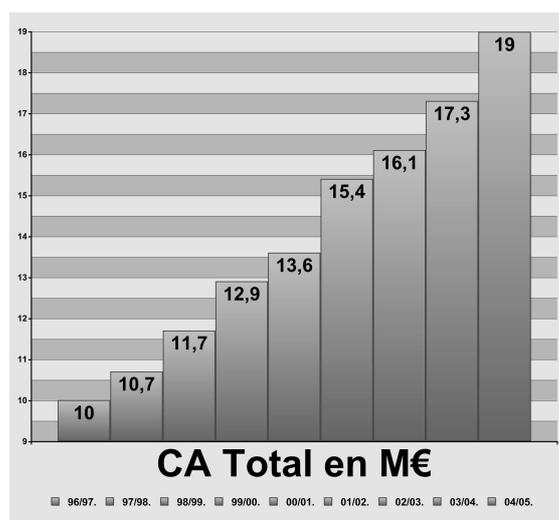
4.1 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DES RESULTATS

L'EVOLUTION DU GROUPE

Le Groupe IGE+XAO avec ses filiales de production et de commercialisation, situées principalement en Europe ainsi qu'en Amérique du Nord, représente aujourd'hui près de 43 000 licences vendues et plus de 20 000 clients à travers le monde.

Ces dernières années, les paliers franchis en terme de chiffre d'affaires (19 M€ en 2004/2005) reflètent une croissance soutenue (entre 8% et 10% sur chacun des trois derniers exercices) et un fort dynamisme. Les principaux facteurs qui ont contribué à cette performance sont les suivants :

- intensification de la politique de partenariats sur les plans techniques et commerciaux,
- accélération des développements en matière d'offres logicielles intégrées,
- pénétration de nouveaux marchés tel celui de la Conception de Harnais, en priorité pour l'aéronautique,
- accélération de l'activité à l'international.



Parallèlement, le Groupe a défini une nouvelle organisation dénommée « See One » qui se décline en fonction du niveau des interlocuteurs économiques d'IGE+XAO avec les objectifs suivants :

- See One Corporate / Incorporated : définir l'organisation interne applicable à toute société consolidée du Groupe,
- See One Alliances : fournir et/ou partager des produits et/ou des services, de nouveaux marchés et de nouvelles technologies avec les sociétés détenues minoritairement par IGE+XAO,
- See One Partners (partenaires technologiques ou commerciaux) : favoriser le développement des opérations dans des zones peu ou pas couvertes géographiquement par IGE+XAO ; profiter de la complémentarité des produits et/ou des services.

PRINCIPALES DONNEES OPERATIONNELLES

Le tableau ci-joint présente pour les exercices clos les 31 juillet 2003, 2004 et 2005 les principales données opérationnelles du Groupe :

En K€	2004/2005	2003/2004	Evolution	2002/2003	Evolution
Chiffre d'affaires	19 011	17 290	10,0%	16 068	7,6%
Charges d'exploitation	16 751	15 149	10,5%	14 105	7,4%
dont charges de personnel	9 865	8 388	17,6%	7 651	9,6%
Résultat d'exploitation	2 630	2 391	10%	2 337	2,3%
Résultat financier	68	97	-29%	(21)	////
Résultat courant	2 698	2 488	8,4%	2 316	7,4%
Résultat exceptionnel	(74)	33	////	(95)	////
Résultat de l'ensemble consolidé	1 762	1 519	16,0%	1 279	19%
Résultat net – part du Groupe	1 613	1 436	12,3%	1 222	17,5%

Situation au 31 juillet 2005

IGE+XAO accélère son développement sur l'exercice 2004/2005 avec un chiffre d'affaires de 19 011 K€ en hausse de 10% par rapport à l'exercice précédent.

Outre l'évolution du chiffre d'affaires, l'année 2004/2005 a été particulièrement intense avec la signature d'un contrat commercial de plus de 1,5 million d'euros sur deux ans avec le Groupe Eurocopter. Sur la même période, IGE+XAO a conclu des partenariats majeurs notamment avec les sociétés Weidmüller et Moeller Electric. Le premier vise l'intégration des matériels de connectique Weidmüller dans l'offre logicielle IGE+XAO ainsi que la mise en place de synergies commerciales. Le second réside dans la fourniture par IGE+XAO d'un logiciel de réalisation de plans électriques à destination des clients Moeller Electric.

Sur le plan de la rentabilité, le résultat d'exploitation est en hausse de 10% à 2 630 K€. La maîtrise des charges d'exploitation permet d'amortir l'impact prévu de l'augmentation de la masse salariale (17,5%). Dans le même temps l'effectif moyen du Groupe a progressé de 22%.

Le résultat financier s'explique en 2004/2005 par la dégradation du cours du dollar en cours d'exercice.

Le résultat exceptionnel négatif correspond principalement au dénouement d'un litige social sur la société Mayridis ainsi qu'à des régularisations sur exercices antérieurs.

L'impôt sur les sociétés intègre en 2004/2005 un crédit d'impôt recherche d'un montant de 100 K€.

Le périmètre d'intégration fiscale est resté inchangé.

Le résultat de l'ensemble consolidé s'élève à 1 762 K€ en progression de 16%.

Le résultat net part du Groupe augmente de 12,3% à 1 613 K€.

La marge nette s'améliore et atteint 8,5% du chiffre d'affaires, s'inscrivant ainsi au-delà de 8%, objectif annoncé par la direction du Groupe.

Situation au 31 juillet 2004

Sur l'exercice 2003/2004, le chiffre d'affaires du Groupe est en hausse de 7,6%. Cette performance est particulièrement sensible à l'international où l'activité a augmenté de 11% sur la période.

L'exercice 2003/2004 a été notamment marqué par de nombreux événements avec notamment la mise en commercialisation de nouvelles versions de logiciels existants et de nouveaux produits, la signature d'un partenariat avec Dassault Systèmes et l'annonce du projet Boeing.

Le résultat net part du Groupe progresse de 17,6% à 1 437 K€. La marge nette s'améliore et atteint 8,3% du chiffre d'affaires contre 7,6% sur l'exercice précédent.

Situation au 31 juillet 2003

Dans un contexte économique tendu, IGE+XAO poursuit son développement sur l'exercice 2002/2003 avec un chiffre d'affaires en hausse de 4,5% (+6% à taux de change constants). Cette performance est particulièrement sensible à l'international, principale cible du Groupe, où l'activité a augmenté de 14% (+19% à taux de change constants) sur la période.

Le résultat d'exploitation progresse de 18% sous le double effet de l'évolution du chiffre d'affaires et de la bonne maîtrise des charges d'exploitation qui ne progressent que de 3% par rapport à 2001/2002. Ces bonnes performances permettent au Groupe d'améliorer ses ratios de rentabilité et notamment la marge d'exploitation et la marge nette qui atteignent respectivement 14,5% et 7,6% conformément aux objectifs annoncés.

PRINCIPALES DONNEES DU BILAN ET FLUCTUATIONS

Les tableaux ci-joints présentent pour les exercices clos les 31 juillet 2005, 2004 et 2003 les principales données du bilan ainsi que les flux de trésorerie afférents :

(en milliers d'euros)	ACTIF		
	31 juillet 2005	31 juillet 2004	31 juillet 2003
Actif immobilisé	3 584	3 268	3 125
Actif circulant	16 920	14 886	12 318
dont Disponibilités	9 824	8 032	4 831
ACTIF	20 504	18 154	15 443

(en milliers d'euros)	PASSIF		
	31 juillet 2005	31 juillet 2004	31 juillet 2003
Fonds propres	11 201	9 711	8 502
Provisions pour risques et charges	236	219	121
Dettes financières	151	292	434
Autres dettes	3 873	3 703	3 147
Produits constatés d'avance	5 043	4 229	3 239
PASSIF	20 504	18 154	15 443

(en milliers d'euros)	FLUX DE TRESORERIE		
	31 juillet 2005	31 juillet 2004	31 juillet 2003
CAF	2 406	2 179	1 824
Flux sur l'exploitation	3 002	4 381	1 096
Flux sur investissements	(797)	(749)	(428)
Flux sur opérations de financements	(429)	(441)	(427)
VARIATION DE TRESORERIE NETTE	1 776	3 191	241

Les investissements

Les investissements du Groupe sont constitués pour l'essentiel de dépenses consacrées au développement de nouveaux logiciels, à l'amélioration des produits existants pour le marché français et à l'adaptation de ces derniers aux marchés internationaux. Ces investissements réalisés majoritairement sur les fonds propres de la Société sont comptabilisés directement dans les charges de l'entreprise. Certains de ces investissements bénéficient d'aides ANVAR sous la forme d'avances remboursables.

Investissements en matériels

Les investissements courants du Groupe consistent essentiellement en matériel informatique (ordinateurs, serveurs, périphériques,...). Ils s'analysent comme suit sur la période couverte par les informations financières historiques :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2005	31 juillet 2004	31 juillet 2003
Acquisitions d'immobilisations	610	711	453

L'équipement moyen nécessaire par personne se situe à environ 1 500 euros (matériel informatique) avec une obsolescence technologique rapide (environ 3 ans). Ainsi, le parc d'ordinateurs est sans cesse renouvelé.

Investissements financiers

Au niveau des investissements en capital, deux opérations majeures ont été réalisées sur la période :

- le 21 février 2005, IGE+XAO a racheté, pour un prix de 300 K€, 49% des parts de la société danoise d'édition de logiciels CAE Development qu'elle détenait déjà à 51%. Cette acquisition devrait permettre d'accélérer le développement technique et l'implantation commerciale des logiciels conçus par la société danoise. Ce rachat n'a pas eu d'impact significatif sur les principaux agrégats de gestion ; par conséquent, il n'a pas été établi de comptes pro forma.
- IGE+XAO a consenti à sa filiale IGE+XAO Balkan un montant de 392 K€ d'avances en compte-courant qui ont été incorporées en capital le 11 août 2005, concrétisant la volonté du Groupe d'asseoir le développement de cette filiale. Ces avances ont permis de financer l'acquisition de locaux à usage de bureau à Sophia.

Dans la continuité de la politique de croissance du Groupe, le Conseil d'administration du 25 novembre 2005 a autorisé deux nouveaux investissements :

- Ouverture d'une filiale aux Etats-Unis.
- Rachat des parts d'une personne physique minoritaire (22% du capital social) dans la filiale polonaise de production IGE+XAO Pologne.

L'endettement financier

Il est non significatif sur les trois périodes analysées ; il correspond principalement à des emprunts bancaires à échéance au plus tard en 2006 et contractés à l'origine à taux fixe pour financer partiellement les opérations de croissance externe faites en 2001 (Danemark et Pays-Bas).

Flux de trésorerie

La trésorerie est en hausse depuis 2 ans, son niveau est passé de 4,8 M€ en juillet 2003 à 9,8 M€ en juillet 2005. Cette situation résulte des flux de trésorerie générés par l'activité et en particulier du développement de l'activité traditionnelle couplée avec la réalisation de projets et contrats avec des Grands Comptes.

Parallèlement, le délai de paiement Clients diminue progressivement sous l'impulsion des actions conduites par les sociétés du Groupe puisqu'il est passé de 87 jours en juillet 2003 à 83 jours en juillet 2005 (calculé sur l'activité récurrente – hors Grands comptes).

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 5,0 M€ en juillet 2005 contre 4,2 M€ et 3,2 M€ respectivement au 31 juillet 2004 et au 31 juillet 2003, et ce en raison principalement de l'impact de projets facturés, payés et sur lesquels IGE+XAO engage des travaux s'étendant sur près de 12 mois après les dates de clôture.

Enfin, les dividendes versés aux actionnaires de la Société au cours des trois derniers exercices clos ont été les suivants :

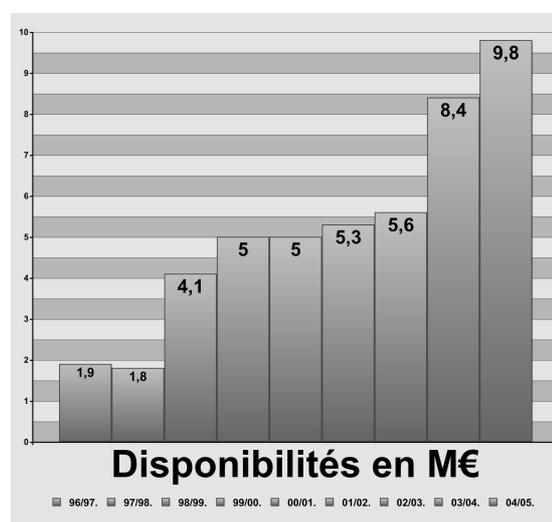
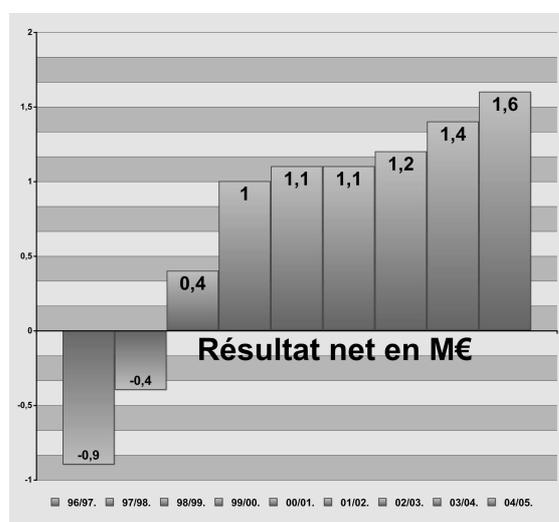
	DIVIDENDE PAR ACTION	AVOIR FISCAL PAR ACTION
Exercice clos le 31 juillet 2003	0,16 €	0,080 €
Exercice clos le 31 juillet 2004	0,17 €	N/A
Exercice clos le 31 juillet 2005	0,18 €	N/A

Situation et ressources de financement

L'endettement du Groupe à moyen et long terme est non significatif :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2005	31 juillet 2004	31 juillet 2003
Emprunts et dettes financières (passif du bilan)	151	292	434
Valeurs mobilières de placement	(890)	(1 003)	(747)
Quasi disponibilités et disponibilités	(8 934)	(7 029)	(4 084)
Trésorerie	(9 824)	(8 032)	(4 831)

La situation du Groupe en matière d'endettement net (Endettement brut diminué de l'ensemble de la trésorerie) permet à IGE+XAO d'envisager des opportunités de croissance tant internes qu'externes. Le Groupe souhaite poursuivre la politique de financement de la croissance externe appliquée par le passé : financement conjoint par fonds propres et recours à l'endettement.



ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

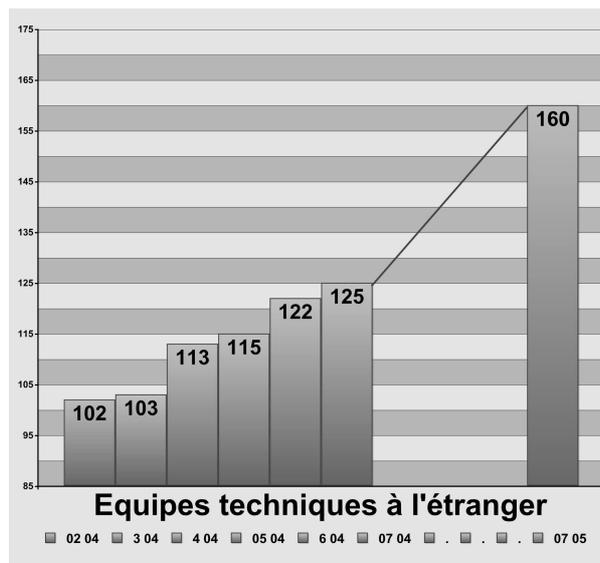
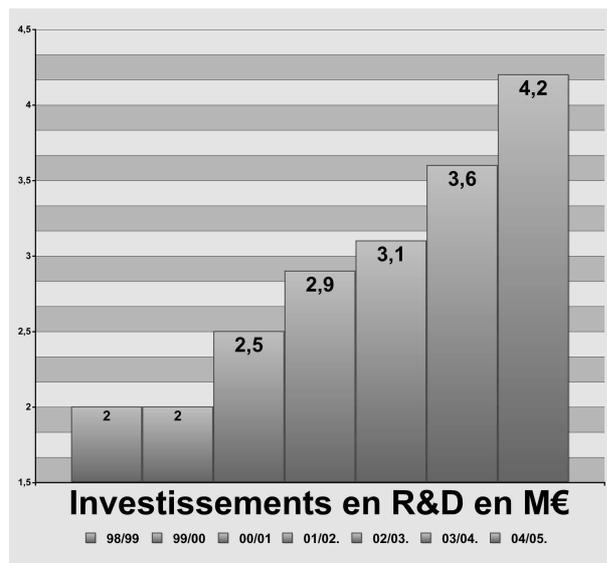
Les coûts de recherche et développement sont intégralement comptabilisés en charge dès leur exercice d'engagement. Ces derniers s'élèvent à 4,2 M€ contre 3,6 M€ et 3,1 M€ en 2004/2003 et 2002/2003, soit respectivement 22%, 21% et 19% du chiffre d'affaires. Cette évolution traduit ainsi l'important effort consacré au développement et à l'industrialisation des produits.

Sur les trois dernières années, les efforts de recherche et développement ont principalement porté sur : l'adaptation des modules et logiciels aux nouvelles demandes des utilisateurs (nouvelles fonctions) aux nouvelles technologies informatiques (Windows®, Bases de Données, ...) et aux évolutions des métiers des clients du Groupe.

- CAO Electrique dédiée à la conception de harnais: après avoir répondu aux besoins des industriels en matière de CAO Electrique des outils de production, IGE+XAO développe depuis quelques années, en collaboration avec des sociétés telles que Airbus, Eurocopter, Thales, GIAT industries, Air France, un ensemble de fonctionnalités permettant à ses logiciels (Xeiec, SEE Electrical Expert) de répondre aux besoins de la CAO Electrique dédiée à la conception de harnais (avions, hélicoptères, char Leclerc, simulateurs de vol,...).

- Déploiement sur de multiples environnements : à partir d'un noyau indépendant regroupant son savoir faire en CAO Electrique, IGE+XAO s'est fixé comme objectif de l'adapter et de le rendre compatible avec la plupart des logiciels de CAO Mécanique, de DAO généraliste ou de gestion de données techniques,
- Développement d'une nouvelle offre intégrée aux logiciels Dassault Systèmes.

Plus particulièrement, l'augmentation des coûts de R&D en 2005/2004 résulte principalement de la volonté d'IGE+XAO d'accélérer ses développements dans le domaine de la conception de harnais. L'augmentation des coûts de R&D en 2004/2003 s'explique essentiellement par le lancement de nouvelles versions de logiciels ainsi que par l'accélération des développements notamment dans le cadre du partenariat avec Dassault Systèmes.



EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE

Les avances en compte courant consenties à la filiale bulgare pour lui permettre d'acquérir des locaux à usage de bureaux ont été incorporées en capital pour un montant de 387 K€ le 11 août 2005.

Le Groupe restructure actuellement le management et l'organisation de sa filiale polonaise ; une des décisions prises a notamment été la révocation des deux dirigeants en octobre 2005. IGE+XAO n'anticipe pas d'impact financier significatif suite à cette mesure.

STRATEGIE, PERSPECTIVES D'AVENIR ET TENDANCES

STRATEGIE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'objectif du Groupe IGE+XAO est de devenir le standard mondial du logiciel de CAO électrique. Pour ce faire, la stratégie du Groupe à moyen terme s'appuie sur quatre axes majeurs :

- L'innovation qui se manifeste notamment au niveau de la politique de R&D du Groupe (22% du chiffre d'affaires en 2004/2005 soit une augmentation de 16,6% par rapport à 2004/2003)
- l'ouverture de nouveaux marchés tant sur le plan commercial (création de nouvelles filiales, propres à conquérir les marchés pas suffisamment ou pas encore couverts par le Groupe) que sur le plan technologique (lancement de nouvelles lignes de produits et de services),
- le renforcement des partenariats dans la continuité des actions développées en 2004/2005,

- les opérations de croissances externes visant à consolider la position du Groupe sur le marché de la CAO Electrique ou à apporter des offres complémentaires.

Pour l'exercice en cours et à périmètre constant, le Groupe prévoit deux hypothèses de croissance de son chiffre d'affaires, la première comprise entre 3% et 5% et la seconde évoluant entre 5% et 9% tablant soit sur la signature de nouveaux contrats soit sur une amélioration des conditions de marché.

Ces deux scénarios d'évolution, associés à une bonne maîtrise des coûts devraient permettre au Groupe de clôturer l'exercice 2005/2006 avec un résultat net se situant entre 8% et 10% du chiffre d'affaires*.

Compte tenu d'un début d'exercice 2004/2005 exceptionnel (chiffre d'affaires supérieur à 20% contre 10% en moyenne annuelle), l'impact de la croissance du chiffre d'affaires devrait intervenir à partir du deuxième semestre 2005/2006.

* données correspondant aux objectifs de la Direction

TENDANCES ET EVOLUTIONS RECENTES

WEIDMÜLLER et le Groupe IGE+XAO signent un accord de partenariat au niveau mondial.

Hanovre – Toulouse – Detmold, le 15 avril 2005 – WEIDMÜLLER et le Groupe IGE+XAO annoncent qu'ils ont signé un accord de partenariat au niveau mondial durant la foire de Hanovre.

Le partenariat comporte un volet technique et un volet commercial. Sur le plan technique, les deux sociétés vont s'employer à favoriser l'échange de données entre leurs produits. Ainsi "Raildesigner" (logiciel de configuration des terminaux) et "Printjet" (imprimante de repères d'étiquettes) de la société Weidmüller communiqueront avec les logiciels "SEE Electrical Expert" et "CADdy++/SEE Electrical" du Groupe IGE+XAO.

Sur le plan commercial, les deux sociétés vont joindre leurs efforts au niveau mondial pour mener des actions commerciales et marketing conjointes. Ensemble, les deux sociétés sont présentes dans 70 pays différents en Europe, en Amérique et en Asie du Sud-Est.

Thomas H. Hagen, PDG de la société Weidmüller a déclaré: "Cet accord permet aux utilisateurs des domaines de la machine outils et des installations industrielles d'accéder facilement et rapidement aux offres produits des deux sociétés". Pour Alain Di Crescenzo, PDG du Groupe IGE+XAO: "Cet accord stratégique entre deux acteurs-clés mondiaux offre aux clients une forte valeur ajoutée et donne aux deux groupes un avantage concurrentiel indéniable."

Moeller Electric et le Groupe IGE+XAO signent un accord de partenariat stratégique et lancent "See For Moeller" un logiciel innovant de conception et de chiffrage des installations électriques : 18 Juillet 2005

Moeller Electric, spécialiste du matériel d'appareillage électrique basse tension et IGE+XAO, un des leaders mondiaux dans le domaine des logiciels de Conception Assistée par Ordinateur (CAO) dédiés à l'électricité, signent un accord de partenariat stratégique et commercialisent **SEE FOR MOELLER**, un nouveau **logiciel de conception et de chiffrage d'installations** pour les tableaux électriques jusqu'à 125 ampères. Pour Alain Di Crescenzo, PDG du

Groupe IGE+XAO "ce partenariat témoigne de la volonté du Groupe de devenir un acteur majeur sur le marché des logiciels de conception électrique dédiés au secteur du bâtiment. Cet accord avec Moeller Electric de par sa position significative et son expérience sur ce secteur, nous permet d'accroître notre connaissance métier et ainsi d'aller encore plus loin dans la pertinence de nos offres". Pour Anne Varon, Président de Moeller Electric France "SEE FOR MOELLER est un logiciel développé pour satisfaire les besoins des professionnels du bâtiment et leur permettre de sélectionner au mieux les produits de la gamme MOELLER. De plus, s'associer avec IGE+XAO, la référence dans le domaine, est un gage supplémentaire de pérennité et de qualité pour nos clients".

Véritable innovation, SEE FOR MOELLER s'adapte à tous les schémas basse tension, en neuf comme en rénovation.

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2005/2006 (en normes françaises)

Consolidation de la croissance

en euros	Exercices			Variations	
	05/06	04/05	03/04	05/06 vs 04/05	04/05 vs 03/04
Chiffre d'affaires du premier trimestre	4 365 169	4 286 080	3 572 003	2%	20%
Chiffre d'affaires annuel	--	19 010 851	17 289 577	--	10%

Sur le 1^{er} trimestre 2005/2006, le chiffre d'affaires consolidé d'IGE+XAO est en hausse de 2%. Ce taux doit être apprécié au regard de la performance exceptionnelle enregistrée sur la même période un an plus tôt. En effet, le premier trimestre 2004/2005 affichait une croissance de 20% contre une moyenne de 10% sur la totalité de l'exercice. Ainsi, ramenée à la croissance moyenne 2004/2005, la progression du premier trimestre 2005/2006 ressortirait à 11%.

Sur les plans techniques et commerciaux, l'année 2005/2006 s'annonce particulièrement dense avec d'une part le lancement de nouveaux produits et d'autre part la création de deux nouvelles filiales l'une à Dallas Forth Worth (USA) et l'autre à Nankin (Chine).

Au niveau financier, l'objectif du Groupe IGE+XAO est de poursuivre son plan de marche visant la croissance à la fois du chiffre d'affaires et de la rentabilité, avec une marge nette qui devrait se situer autour de 9% du chiffre d'affaires.

Pour information, les informations financières trimestrielles ne sont pas auditées.

4.2 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

Sont présentées ci-après les informations historiques concernant le dernier exercice audité, soit celui clos au 31 juillet 2005 ainsi que les rapports d'audit s'y rapportant.

Les informations financières historiques vérifiées ainsi que les rapports d'audit afférents pour les deux derniers exercices ont été présentés dans les documents de référence précédents eux-mêmes régulièrement déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (n°D.05-224 et n°D.04-147). Ils sont également disponibles sur le site du Groupe IGE+XAO (ige-xao.com rubrique Investisseurs) ou au siège de la Société IGE+XAO.

INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES

COMPTES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	BILAN ACTIF		
	31 juillet 2005	31 juillet 2004	31 juillet 2003
Ecarts d'acquisition	619	467	536
Immobilisations incorporelles nettes	1 216	1 225	1 299
Immobilisations corporelles nettes	1 422	1 240	1 021
Immobilisations financières nettes	327	336	269
Actif immobilisé	3 584	3 268	3 125
Stocks et en-cours	170	138	147
Clients et comptes rattachés	6 029	5 844	6 281
Autres créances	502	509	732
Charges constatées d'avance	312	225	217
Impôts différés actifs	83	138	110
Valeurs mobilières de placement	890	1 003	747
Quasi disponibilités et disponibilités	8 934	7 029	4 084
Actif circulant	16 920	14 886	12 318
ACTIF	20 504	18 154	15 443

BILAN PASSIF			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2005	31 juillet 2004	31 juillet 2003
Capital	6 753	6 753	6 753
Prime d'émission	1 910	1 910	1 910
Actions propres	(689)	(731)	(731)
Réserves consolidées	831	(360)	(1 297)
Résultat consolidé	1 613	1 437	1 222
Subvention d'investissement	3	3	4
Ecart de conversion	2	(6)	(16)
Capitaux propres	10 423	9 006	7 845
Intérêts minoritaires	778	705	657
Provisions pour risques et charges	236	219	121
Emprunts et dettes financières	151	292	434
Fournisseurs et comptes rattachés	823	765	690
Dettes fiscales et sociales	2 794	2 420	2 066
Autres dettes	256	518	391
Produits constatés d'avance	5 043	4 229	3 239
Dettes	9 067	8 224	6 820
PASSIF	20 504	18 154	15 443

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2005 12 mois	31 juillet 2004 12 mois	31 juillet 2003 12 mois
Chiffre d'affaires net France et export	19 011	17 290	16 068
Autres produits d'exploitation	370	250	374
Produits d'exploitation	19 381	17 540	16 442
Achats de Marchandises et autres approvision.	(248)	(625)	(709)
Autres services extérieurs	(5 414)	(5 008)	(4 746)
Charges de personnel	(9 865)	(8 388)	(7 651)
Impôts et taxes	(537)	(322)	(273)
Dotations aux amortissements et provisions	(632)	(805)	(689)
Autres charges d'exploitation	(55)	(1)	(37)
CHARGES D'EXPLOITATION	(16 751)	(15 149)	(14 105)
Résultat d'exploitation	2 630	2 391	2 337
Résultat financier	68	97	(21)
Résultat courant des sociétés intégrées	2 698	2 488	2 316
Résultat exceptionnel	(75)	33	(95)
Impôts sur les résultats	(782)	(932)	(872)
Résultat net des sociétés intégrées	1 841	1 589	1 349
Dotations aux amort. des écarts d'acquisition	(79)	(70)	(70)
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 762	1 519	1 279
Part des minoritaires	(149)	(82)	(57)
Résultat net - part du Groupe	1 613	1 437	1 222
Nombre d'actions émises	1 754 000	1 754 000	1 754 000
Nombre d'actions après déduction des actions propres portées en diminution des capitaux propres	1 712 164	1 708 364	1 708 364
Résultat par action en €	0,94	0,84	0,72

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2005	31 juillet 2004	31 juillet 2003
Résultat net du Groupe	1 613	1 436	1 222
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	150	83	57
Ecart conversion	1	3	(20)
Amortissements et provisions nettes des reprises	602	686	610
Plus et moins values de cession des immobilisations	(1)	2	(9)
Subventions d'investissement virées au résultat	(1)	--	--
Charges/produits impôts différés	42	(31)	(36)
Capacité d'autofinancement	2 406	2 179	1 824
Variation des actifs circulants exploitation	(160)	666	(397)
Variation des actifs circulants hors exploitation	93	2	--
Variation des passifs exploitation	1 125	1 512	76
Variation des passifs hors exploitation	(462)	22	(407)
Variation du besoin en fond de roulement	596	2 202	(728)
Trésorerie provenant de l'exploitation	3 002	4 381	1 096
Acquisitions d'immobilisations	(610)	(711)	(453)
Cessions d'immobilisations	44	97	14
Cessions de titres	--	--	--
Subvention d'investissement encaissée	--	--	--
Variation nette des autres immobilisations financières	--	(111)	11
Trésorerie nette sur variation de périmètre	(231)	(24)	--
Trésorerie affectée aux investissements	(797)	(749)	(428)
Augmentation des capitaux propres	--	--	--
Dividendes versés	(303)	(284)	(260)
Souscription d'emprunts et dettes financières	41	5	--
Remboursement d'emprunts et dettes financières	(167)	(162)	(167)
Trésorerie provenant des opérations de financement	(429)	(441)	(427)
Variation de trésorerie brute	1 776	3 191	241
Incidences des variations des taux de change	28		
Trésorerie en début d'exercice	8 020	4 829	4 588
Trésorerie en fin d'exercice	9 824	8 020	4 829
Variation de trésorerie nette	1 804	3 191	241

Evénements significatifs de l'exercice et évènements post-clôture

Activité

L'année 2004/2005 a été particulièrement intense avec la signature d'un contrat commercial de plus de 1,5 million d'Euros sur deux ans avec le Groupe Eurocopter. Sur la même période, IGE+XAO a conclu des partenariats majeurs notamment avec les sociétés Weidmüller et Moeller Electric. Le premier vise l'intégration des matériels de connectique Weidmüller dans l'offre logicielle IGE+XAO ainsi que la mise en place de synergies commerciales. Le second réside dans la fourniture par IGE+XAO d'un logiciel de réalisation de plans électriques à destination des clients Moeller Electric.

Prises de participations et divers

- Depuis le 28 février 2005, IGE+XAO détient 100% de CAE Development Aps ; cette société danoise, dont le Groupe détenait déjà 51% depuis 2001, édite le logiciel "CADdy++ Electrical" dédié au marché entrée et milieu de gamme de la CAO Electrique (Conception Assistée par Ordinateur).

Ce rachat n'a pas eu d'impact significatif sur les principaux soldes de gestion consolidés. Par conséquent, il n'a pas été établi de comptes pro-forma.

- L'avance en compte-courant consentie à la société Anyware Technologie d'un montant de 88 000 € a été incorporée en capital le 4 octobre 2004 à l'occasion d'une levée de fonds. La participation d'IGE+XAO dans cette société s'élève dès lors à 12,7%.
- La société du Groupe IGE SA a subi en avril 2005 un contrôle fiscal portant précisément sur la cotisation minimale sur la valeur ajoutée des années 2002, 2003 et 2004. Ce contrôle n'a pas donné lieu à redressement.
- Les deux dirigeants de la filiale polonaise du Groupe ont été révoqués leur fonction le 14 octobre 2005.

L'exercice n'appelle pas d'autre commentaire.

Passage aux normes IAS / IFRS

Le Groupe a engagé les premiers travaux préparatoires relatifs au passage aux normes comptables IAS/IFRS applicables aux comptes consolidés d'IGE+XAO à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} août 2005. Ont notamment été recensées les principales divergences entre ces nouvelles normes comptables et celles appliquées jusqu'alors ainsi que les conséquences qui en découleront tant sur les plans comptables et financiers qu'en matière d'organisation interne et de systèmes d'information. Plus précisément, les répercussions de l'application de la norme IAS 38 se rapportant aux immobilisations incorporelles sur l'organisation interne restent un point d'analyse sensible. Les provisions pour engagements de retraite sont aujourd'hui déterminées conformément à la norme IAS 19 sur la base d'une revue d'actuaire ; toutefois, leur périmètre de détermination doit encore être étendu au sein des sociétés du Groupe. Enfin, conformément à la norme IAS 17, les contrats de location au sein du Groupe sont en cours d'analyse pour pouvoir préciser, en fonction de leurs données juridiques, leur mode de comptabilisation. Les autres normes ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les comptes du Groupe. Les premiers comptes publiés en normes IFRS seront ceux correspondant aux comptes consolidés semestriels clos en date du 31 janvier 2006.

Principes comptables

Les comptes consolidés ont été établis selon les règles de consolidation énoncées par le règlement n°99-02 du CRC, publié par arrêté en date du 22 juin 1999. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes arrêtés au 31 juillet 2005 sont identiques à celles utilisées dans les comptes clos au 31 juillet 2004.

Les comptes individuels des sociétés du Groupe IGE+XAO, arrêtés au 31 juillet 2005, sont établis selon les principes comptables en vigueur en France et ont été retraités afin d'être en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont établis avant affectation du résultat.

Consolidation

La monnaie de reporting de la société mère est l'Euro.

Les états financiers des sociétés dans lesquelles IGE+XAO exerce de façon durable, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les titres de filiales non significatives et des autres participations figurent dans la rubrique "Immobilisations financières" pour leur coût d'acquisition diminué, le cas échéant, d'une provision.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées ainsi que les résultats internes au Groupe sont éliminés.

Conversion des comptes des filiales étrangères

Chaque filiale étrangère détermine son résultat dans la monnaie de son environnement économique, la devise fonctionnelle. La monnaie locale est la devise fonctionnelle des filiales étrangères du Groupe. Les bilans des filiales étrangères sont convertis en euros en utilisant les taux de change à la clôture de l'exercice, à l'exception des composantes des capitaux propres, qui sont converties au cours historique. Les comptes de résultat sont convertis en utilisant les taux de change moyens annuels. L'écart de conversion qui en résulte est porté dans un poste distinct parmi les capitaux propres. Les pertes et gains de change en devises sont comptabilisés en résultat.

Les pertes et profits de change résultant des transactions intra-groupe en devises considérées comme des investissements à long terme ne sont pas inscrits au compte de résultat mais traités comme des écarts de conversion et inscrits dans les capitaux propres. Les charges ou déductions fiscales afférentes à ces profits sont traitées de façon similaire.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe IGE+XAO se compose principalement de ventes de logiciels, de prestations de formation et de ventes de contrats de maintenance couvrant généralement une période de douze mois.

LA RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES S'EFFECTUE COMME SUIVANT :

- les ventes de licences sont facturées et comptabilisées lors de la mise à disposition des supports,
- les prestations de formation sont facturées et comptabilisées lors de la réalisation des prestations sur la base des récapitulatifs de l'activité écoulée,
- les contrats de maintenance sont établis annuellement, facturés d'avance et comptabilisés au prorata temporis.

Impôts différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage entre les exercices où certaines charges et certains produits sont comptabilisés dans les comptes consolidés et les exercices où ils interviennent dans la détermination du résultat fiscal.

En application de la méthode dite du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation.

Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une période comprise entre 5 et 10 ans.

Écarts d'évaluation

Les écarts d'évaluation correspondent à la différence entre la valeur d'entrée d'un élément dans le bilan consolidé et la valeur comptable de ce même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

Dans la mesure où les écarts d'évaluation constatés lors d'acquisitions sont relatifs à des parts de marché qui ne pourront être cédées de manière séparée, aucun impôt différé passif n'est constaté dans les comptes consolidés.

Parts de marché

Les parts de marché inscrites à l'actif du bilan sont des parts de marché acquises par le Groupe.

A chaque arrêté, le Groupe procède à une estimation de la valeur de ces parts assise sur tout ou partie du chiffre d'affaires généré directement, voire induit sur l'ensemble des sociétés du Groupe.

Dans l'hypothèse où l'évaluation effectuée fait ressortir une valeur de part inférieure à la valeur brute comptable après prise en compte d'éventuels amortissements, il est procédé à une dépréciation des parts de marché.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des marques, sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus et sont amorties selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation et qui n'excèdent pas 7 ans.

Les marques acquises sont enregistrées au coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- constructions	20 ans
- matériel industriel	4 ans
- matériel de bureau	4 ans
- mobilier de bureau	10 ans

- agencements, aménagements, installations	10 ans
- matériel de transport	5 ans

Titres de participation des sociétés non consolidées

Les titres de participation des sociétés non consolidées figurant au bilan sont inscrits à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour le Groupe : elle est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres et des perspectives de développement et de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement de la créance apparaît incertain sur la base d'une analyse détaillée du dossier client.

Valeurs mobilières de placement et actions propres

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Une provision est comptabilisée dès lors qu'une moins value est constatée.

Les actions propres affectées aux salariés dans le cadre d'un plan d'options de souscription d'actions ainsi que celles affectées à la régulation du cours boursier sont inscrites en valeurs mobilières de placement à leur valeur d'achat d'origine. Lors de chaque arrêté comptable, ces titres font l'objet d'une dépréciation en cas de moins-value latente.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Si aucune évaluation fiable de son montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Produits constatés d'avance

Les contrats de maintenance conclus avec les clients du Groupe sont des contrats annuels.

La totalité du contrat est enregistrée dans le chiffre d'affaires dès la signature du contrat. En conséquence, lors de chaque arrêté comptable, les revenus relatifs à la période non courue du contrat sont neutralisés par le biais du compte produits constatés d'avance.

Indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite. Conformément au règlement 99-02, les engagements de retraite des sociétés françaises sont constatés sous forme de provisions dans les comptes consolidés. Les engagements de retraite de la filiale polonaise le sont également. Ceux des autres filiales ne le sont pas eu égard à leur montant non significatif.

Le mode de détermination retenu des engagements de retraite répond à la recommandation n°2003-R01 du CNC en date du 1^{er} avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Périmètre de consolidation

Evolutions du périmètre de consolidation

Les participations d'IGE+XAO ont évolué de la façon suivante :

- dans la filiale SEE PLANET : de 98,8% à 99,35% suite à l'acquisition de titres auprès des actionnaires minoritaires.
- dans la filiale CAE DEVELOPMENT : de 49% à 100% suite au rachat des titres des actionnaires minoritaires.

Périmètre de consolidation

RAISON SOCIALE	FORME	SIREN	CAPITAL (EN MONNAIE LOCALE)	SIEGE	% DE CONTROLE	% D'INTERET	METHODE (1)
IGE+XAO France	SA	338 514 987	6 752 900 €	Colomiers(31)	Société mère	Société mère	IG
IGE	SA	399 737 006	4 619 327 €	Colomiers(31)	99,1 %	99,1 %	IG
Mayridis Voyages	SARL	340 364 043	222 650 €	Toulouse (31)	99,9 %	99,9%	IG
Winsoft Elec Diffusion	SNC	418 236 261	1 524 €	Paris (75)	100,0 %	99,9%	IG
IGE+XAO Pologne	Ltd	--	1 100 000 sloties	Cracovie (Pologne)	56,6 %	56,6 %	IG
IGE+XAO Balkan	SARL	--	90 300 levas	Sofia (Bulgarie)	100,0 %	100 %	IG
IGE+XAO Italy	SRL	--	36 400 €	Bergamo (Italie)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO Iberica	SL	--	3 005 €	Madrid (Espagne)	99,0 %	99,0 %	IG
IGE + XAO UK	Ltd	--	100 livres	Sheffield (Angleterre)	100,0 %	100%	IG
IGE+XAO North America	Ltd	--	100 CAD	Boucherville (Canada)	99,9 %	99,9 %	IG
IGE+XAO Netherlands	BV	--	18 141 €	Hoensbroek (Pays-Bas)	100,0 %	100,0 %	IG
CAE Development	ApS	--	125 000 DKK	Birkerod (Danemark)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO Danmark	A/S	--	500 000 DKK	Birkerod (Danemark)	49,0 %	49,0 %	IG
IGE + XAO GMBH	GmbH	--	25 000 €	Rastatt (Allemagne)	100,0 %	100,0 %	IG
SEE PLANET	SA	432 699 965	300 000 €	Colomiers(31)	99,4 %	99,4 %	IG

COMPLEMENTS D'INFORMATION AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT (EN MILLIERS D'EUROS)

Ecarts d'acquisition

ECARTS D'ACQUISITION VALEURS BRUTES EN K€	31/07/04	VARIATIONS DE LA PERIODE	31/07/05
IGE SA (Ingedata)	113	--	113
IGE+XAO Danemark	289	--	289
IGE+XAO Netherlands	295	--	295
CAE Development	--	231	231
Valeurs brutes	697	231	928

(1) IG : Intégration Globale

Le 21 février 2005, IGE+XAO a racheté, pour un prix de 300 000 €, 49% des parts de la société CAE Development qu'elle détenait déjà à 51%. 210 000 € ont été payés à la date du transfert des titres. Le solde sera payé 18 mois après la date de rachat à condition que les vendeurs n'aient pas rompu de leur fait leur contrat de travail dans CAE Development à cette date.

AMORTISSEMENTS DES ECARTS D'ACQUISITION EN K€	31/07/04	DOTATIONS	REPRISES	31/07/05
Amortissements IGE SA (Ingedata)	(44)	(11)	--	(55)
Amortissements IGE+XAO Danemark	(92)	(29)	--	(121)
Amortissements IGE+XAO Netherlands	(94)	(30)	--	(120)
CAE Development	--	(9)	--	(9)
Amortissements	(230)	(79)	--	(309)
Valeurs nettes	467	--	--	619

Dans le cadre de ces différentes prises de participation, les différences de première consolidation ont été affectées de la manière suivante :

En K€	INGEDATA	IX Danemark	IX Netherlands	CAE Dev.	TOTAL
Parts de marché	112	589	295	--	996
Ecart d'acquisition	113	289	295	231	928
TOTAL	225	878	590	231	1 924

La juste valeur des écarts d'acquisition appréciée par rapport à l'activité des sociétés concernées et à ses impacts financiers sur le Groupe est en accord avec la valeur nette comptable de ces écarts d'acquisition.

Variation des immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES EN K€	31/07/04	AUGMENTATIONS DE LA PERIODE	DIMINUTIONS DE LA PERIODE	AUTRES MOUVEMENTS	31/07/05
Frais d'établissement	47	--	(5)	--	42
Parts de marché	1 388	25	--	(2)	1 411
Licences	386	5	(16)	(44)	331
Marques	113	28	--	--	141
Logiciels	410	23	(8)	--	425
Autres immobilisations incorporelles	35	15	--	--	50
Valeurs brutes	2 379	96	(29)	(46)	2 400

Les parts de marché s'analysent comme suit :

VALEURS BRUTES	EN K€
Issues des prises de participation de 2001	996
IGE	371
Sofitelec	25
Mayridis	19
	1 411

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN K€	31/07/04	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES MOUVEMENTS	31/07/05
Amortissements frais d'établissement	(45)	(1)	5	--	(41)
Amortissements parts de marché	(350)	(30)	--	--	(380)
Amortissements des licences	(323)	(24)	15	44	(288)
Amortissements des marques	(61)	(8)	--	--	(69)
Amortissements des logiciels	(351)	(31)	8	--	(374)
Amortissements autres immobilisations incorporelles	(24)	(8)	--	--	(32)
Amortissements	(1 154)	(102)	28	44	(1 184)
Valeurs nettes	1 225	--	--	--	1 216

La juste valeur des parts de marché appréciée par rapport à l'activité des sociétés concernées et à ses impacts financiers sur le Groupe est en accord avec la valeur nette comptable de ces parts de marché.

Tableau de variation des immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES EN K€	31/07/04	AUGMENT ^o DE LA PERIODE	DIMINUTIONS DE LA PERIODE	AUTRES MOUVEMENTS DE LA PERIODE	31/07/05
Constructions	384	28		7	419
Installations techniques, matériel et outillage	1 052	192	(54)	76*	1 266
Autres immobilisations corporelles	1 499	383	(419)	(88)**	1 375
Valeurs brutes	2 935	603	(473)	(5)	3 060

* écarts de conversion 14 K€ et des reclassements 62 K€

** écarts de conversion 15 K€ nets des reclassements (103) K€

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN K€	31/07/04	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES MOUVEMENTS	31/07/05
Amortissements Constructions	(30)	(18)	--	(2)	(50)
Amortissements Installations	(732)	(184)	52	(55)*	(919)
Amortissements autres immobilisations corporelles	(933)	(212)	380	96**	(669)
Amortissements	1 695	(414)	432	39	(1 638)
Valeurs nettes	1 021	--	--	--	1 422

* écarts de conversion (9) K€ et reclassements (46) K€

** écarts de conversion 9 K€ et reclassements 87 K€

Tableau de variation des immobilisations financières et provisions

IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES EN K€	31/07/04	AUGMENTATION DE LA PERIODE	DIMINUTIONS DE LA PERIODE	31/07/05
Titres de filiales et participation	305	88	--	393
Créances rattachées à des participations non consolidées	91		(91)	--
Dépôts et cautionnements	84	--	--	84
Prêts et autres immobilisations financières	6	--	(6)	--
Valeurs brutes	486	88	(97)	477

DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES EN K€	31/07/04	DOTATIONS	REPRISES	31/07/05
Provisions sur titres filiales et participations	(150)	--	--	(150)
Autres provisions	--	--	--	--
Amortissements	(150)		--	(150)
Valeurs nettes	336	--	--	327

Les titres acquis dans Anyware Technologies S.A (12,7%) ont fait l'objet d'une dépréciation compte tenu des pertes cumulées par cette société. IGE+XAO demeure toutefois confiant dans les perspectives de développement d'Anyware Technologies.

Echéance des créances à la clôture de l'exercice

ECHEANCE DES CREANCES EN K€	MONTANT BRUT 31/07/04	MONTANT BRUT 31/07/05	CREANCES A MOINS D'UN AN	CREANCES A + D'UN AN
Prêts	--	--	--	--
Immobilisations financières	486	477	--	477
Créances de l'actif immobilisé	486	477	--	477
Stocks et en-cours	138	170	170-	--
Clients et comptes rattachés	6 316	6 288	6 018	270
Avances et acomptes	68	9	9	--
Etats, impôts et taxes	308	391	391	--
Créances sociales	20	4	4	--
Débiteurs divers	109	109	109	--
Impôts différés	138	83	83	--
Charges constatées d'avance et charges à répartir	229	312	312	--
Actif circulant	7 326	7 366	7 096	270
Total	7 812	7 843	7 096	747

Valeurs mobilières de placement et actions propres

Les valeurs mobilières de placement se composent comme suit au 31 juillet 2005 :

PROVISIONS EN K€	31/07/05	31/07/04
Parts de SICAV	640	758
Actions propres	250	245

Au 31 juillet 2005, la valeur de marché des parts de SICAV est égale à leur valeur comptable.

Les actions propres sont affectées pour partie à un plan d'options de souscription d'actions et pour partie à la régulation du cours de bourse soit respectivement 33 685 et 10 407 actions pour un prix d'achat moyen de 5,95 €.

Le cours moyen des actions IGE+XAO au cours du mois de juillet 2005 s'est élevé à 27,87 € ; les actions propres inscrites en valeurs mobilières de placement ne font donc pas l'objet de dépréciation au 31 juillet 2005.

Etat des provisions

PROVISIONS EN K€	31/07/04	DOTATIONS	REPRISES	31/07/05
Provisions pour dépréciation des créances clients	472	95	(297)	270
Provisions pour impôts différés	9	--	--	9
Provision pour indemnités de départ en retraite	85	32	--	117
Provisions pour risques et charges (litiges)	125		(15)	110
Provisions	691	127	(312)	506

Le montant des reprises de provision ayant fait l'objet d'une utilisation s'élève à 302 K€ au 31 juillet 2005.

Les reprises sur provisions pour créances douteuses ont été compensées dans le compte de résultat avec les pertes sur créances commerciales afférentes pour un montant de 287 K€, et ce pour une meilleure lisibilité.

Les engagements de retraite des sociétés françaises (36% des effectifs du Groupe – 109 K€) reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,35%
- Taux de progression des salaires : entre 3 et 5%
- Taux de rotation du personnel (selon âges) : de 8%

L'amortissement des pertes et gains actuariels sur l'exercice correspond à la partie des écarts actuariels générés qui excède 10% de la dette calculée au 31 juillet 2005. Cette dernière est amortie sur l'espérance de la durée résiduelle moyenne d'activité (11,4 ans).

ANALYSE DE LA DETTE ACTUARIELLE EN K€	En K€
Dette actuarielle en début de période :	189
Coût normal	(18)
Intérêts sur la dette actuarielle	(8)
Pertes et gains actuariels générés	44
Dette actuarielle en fin de période	172
Pertes actuarielles non amorties	(63)
Provision au 31 juillet 2005	109

ANALYSE DE LA PROVISION EN K€	En K€
Provision en début de période :	79
Coût normal	18
Intérêts sur la dette actuarielle	8
Amortissement des pertes actuarielles	4
Provision en début de période :	109

Les engagements de retraite de la filiale polonaise (36% des effectifs du Groupe – 8 K€) ont également été pris en compte au 31 juillet 2005 en fonction des hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,4%
- Taux de progression des salaires : 6%
- Taux de rotation du personnel (selon âges) : 10%

Les engagements des autres sociétés étrangères du Groupe n'ont pas fait l'objet d'une constatation de provision au 31 juillet 2005 car ils ne sont pas significatifs compte tenu du peu d'ancienneté du personnel des sociétés et de l'âge moyen des effectifs concernés.

Les provisions pour risques et charges correspondent principalement à des litiges prud'homaux.

Compte de régularisation actif et assimilés

COMPTES DE REGULARISATION ACTIFS EN K€	31/07/04	VARIATIONS NETTES	31/07/05
Charges constatées d'avance	225	87	312
Charges à répartir	4	(4)	--
Total	229	83	312

Variation des capitaux propres consolidés

CAPITAUX PROPRES EN K€	CAPITAL	PRIME D'EMISSION	RESERVES ET RESULTAT	ECART DE CONVERSION ET AUTRES	TOTAL
Capitaux propres au 31 juillet 2002	6 753	1 911	(1 740)	(53)	6 871
Distribution de dividendes			(245)		(245)
Résultat net			1 222		1 222
Variation de l'écart de conversion				(13)	(13)
Impact des changements de méthode					--
Boni de fusion (1)			21		21
Subvention d'investissement				(1)	(1)
Autres variations				(10)	(10)
Capitaux propres au 31 juillet 2003	6 753	1 911	(742)	(77)	7 845
Distribution de dividendes			(266)		(266)
Résultat net			1 437		1 437
Variation de l'écart de conversion			--		--
Impact des changements de méthode			--		--
Variations de périmètre			(8)		(8)
Autres variations				(2)	(2)
Capitaux propres au 31 juillet 2004	6 753	1 911	421	(79)	9 006
Distribution de dividendes			(283)		(283)
Résultat net			1 613		1 613
Variation de l'écart de conversion				20	20
Impact des changements de méthode			--		--
Variations de périmètre			--		--
Autres variations			67		67
Capitaux propres au 31 juillet 2005	6 753	1 911	1 818	(59)	10 423

Variation des intérêts minoritaires

INTERETS MINORITAIRES EN K€	EN MILLIERS D'EUROS
Intérêts minoritaires au 31 juillet 2002	627
Variation de périmètre	(7)
Résultat – part des minoritaires	57
Autres variations	(20)
Intérêts minoritaires au 31 juillet 2003	657
Variation de périmètre	(17)
Résultat – part des minoritaires	83
Dividendes – part des minoritaires	(18)
Intérêts minoritaires au 31 juillet 2004	705
Variation de périmètre	(71)
Résultat – part des minoritaires	150
Dividendes – part des minoritaires	(20)
Variation de l'écart de conversion	14
Intérêts minoritaires au 31 juillet 2005	778

Impôts

Ventilation de l'impôt

La charge globale d'impôts s'élève au 31 juillet 2005 à 782 K€.

Elle se ventile de la manière suivante :

IMPOTS EN K€	EXIGIBLES	DIFFERES
En milliers d'euros	741	41

Preuve de l'impôt

CHARGE D'IMPOT EN K€	EN MILLIERS D'EUROS
Résultat avant impôts (en base)	2 545
Charge d'impôt théorique	861
Charge d'impôt réelle	783
Ecart sur l'impôt	78
Impact du crédit impôt recherche	100
Différence d'imposition à l'étranger	18
Amortissement des écarts d'acquisition	(24)
Pertes des filiales	(25)
Autres différences permanentes	9
Total	78

Impôts différés

L'impôt s'analyse comme suit au 31 juillet 2005 :

NATURE EN K€	BASE	TAUX	IDA	IDP
Participation	191	33,83%	65	
Autres décalages social / fiscal France	95	33,83%	(32)	
Autres décalages social / fiscal Etranger	74	19%	13	
Autres décalages social / fiscal Etranger	41	22%		9
Provision retraite	109	33,83%	37	
Autres		34,43%		
Total	///////	////////	83	9

Intégration fiscale

Le Groupe fiscal se compose des sociétés suivantes :

IGE+XAO, SA

IGE, SA

Mayridis Voyages, SARL

Echéances et dettes à la clôture de l'exercice

ECHÉANCE DES DETTES EN K€	MONTANT BRUT 31/07/04	MONTANT BRUT 31/07/05	DETTES A MOINS D'UN AN	DETTES A + D'UN AN
Emprunts – établissement de crédit	253	127	127	--
Autres dettes financières	38	24	24	--
Fournisseurs et comptes rattachés	765	823	823	--
Dettes fiscales et sociales	2 419	2 794	2 794	--
Autres dettes	520	256	256	--
Produits constatés d'avance	4 229	5 043	5 043	--
Total	8 224	9 067	9 067	--

Les emprunts existants sont à taux fixes et ne comportent pas de clause de défaut.

Produits constatés d'avance

COMPTES DE REGULARISATION PASSIFS EN K€	31/07/04	VARIATIONS NETTES	31/07/05
Produits d'exploitation	4 229	814	5 043
Produits financiers	--	--	--
Produits exceptionnels	--	--	--
Total	4 229	814	5 043

Les produits d'exploitation constatés d'avance correspondent majoritairement à la partie non courue des contrats de maintenance annuels. Leur fort accroissement au 31 juillet 2005 résulte essentiellement de l'impact de projets facturés, payés et sur lesquels IGE+XAO prévoit de nombreux travaux sur les 12 mois qui suivent la date de clôture.

Informations sectorielles

Le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, dispose d'un seul métier : il conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur. En conséquence, le Groupe ne distingue pas dans son mode d'organisation interne de secteurs d'activité.

Le Groupe distingue deux zones géographiques eu égard à son organisation interne et à son analyse de la rentabilité.

ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT EN K€	ZONES GEOGRAPHIQUES	31/07/05 12 MOIS	31/07/04 12 MOIS
Chiffre d'affaires contributif*	Sociétés françaises	19 480	17 709
Flux internes	Sociétés françaises	(5 754)	(5 073)
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés françaises	13 726	12 636
Chiffre d'affaires contributif*	Sociétés étrangères	8 503	6 903
Flux internes	Sociétés étrangères	(3 218)	(2 250)
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés étrangères	5 285	4 653
Chiffre d'affaires consolidé total	Groupe	19 011	17 289
Résultat d'exploitation contributif*	Sociétés françaises	2 168	2 224
Résultat d'exploitation contributif*	Sociétés étrangères	462	167
Résultat d'exploitation consolidé	Groupe	2 630	2 391

* avant retraitement des soldes et transactions entre sociétés du Groupe

ELEMENTS DU BILAN EN K€	ZONES GEOGRAPHIQUES	31/07/05 12 MOIS	31/07/04 12 MOIS
Actif net immobilisé	Sociétés françaises	1 821	1 689
Actif net immobilisé	Sociétés étrangères	2 288	2 029
Flux internes		(525)	(450)
Actif net immobilisé consolidé	Groupe	3 584	3 268

Autres produits d'exploitation

Ce poste s'analyse comme suit au 31 juillet 2005 :

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION EN K€	31/07/05 12 MOIS	31/07/04 12 MOIS
Subvention Anvar	191	--
Reprises de provisions clients	22	66
Reprises de provisions exploitation	--	37
Transferts de charges	45	115
Autres produits d'exploitation	113	32
Total	371	250

Les recettes issues des subventions et avances remboursables s'inscrivant dans le cadre de programmes de développement à long terme sont enregistrées en produits selon la méthode du pourcentage d'avancement. Ces produits se sont élevés à 191 K€ au cours de l'exercice 2004-2005.

analyse du résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit au 31 juillet 2005 :

Résultat financier en K€	31/07/05 12 MOIS	31/07/04 12 MOIS
Résultat net sur cession de VMP	72	39
Résultat net de change	(81)	86
Dépréciation de titres	--	(78)
Autres charges et produits financiers	77	50
Total	68	97

Analyse du résultat exceptionnel

La perte exceptionnelle est générée principalement par des régularisations sur exercices antérieurs.

Participation

Dans le cadre de l'unité économique et sociale du Groupe IGE+XAO, il a été décidé de faire bénéficier les salariés de la participation. Cette dernière est ventilée entre les différentes sociétés françaises proportionnellement à la masse salariale. Pour la période comprise entre le 1^{er} août 2004 et le 31 juillet 2005, le montant de la provision pour participation s'élève à 191 K€.

Résultat net consolidé par action

EN €	31/07/05	31/07/04
Résultat net part du Groupe consolidé par action en euros	0,94	0,84

Le résultat par action est calculé sur le nombre total d'actions émises après déduction des actions propres portées en diminution des capitaux propres consolidés.

Le plan d'options d'achat d'actions n'entraîne pas d'effet de dilution.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunérations des organes de direction

La rémunération des dirigeants de IGE+XAO pour l'exercice 2004/2005 se présente de la façon suivante :

REMUNERATIONS EN K€	REMUNERATIONS BRUTES (FIXE+VARIABLE)	AVANTAGES EN NATURES	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL
Alain Di Crescenzo	169 158	11 445	--	--	180 603
Charles Baudron	125 697	11 132	--	--	136 829
Robert Grèzes	87 609	6 087	--	--	93 696
REMUNERATIONS	382 464	28 664	--	--	411 128

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges dans les comptes consolidés.

Le montant global des charges enregistrées au cours de l'exercice s'élève à 4 242 K€ contre 3 559 K€ pour l'exercice précédent.

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES EN K€	MONTANT	MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS
Remboursements d'emprunts	124	124	--
Intérêts des emprunts	3	3	--
Engagement de départ à la retraite : écarts actuariels non amortis	63	9	54
Cautions Mayridis	121		121
Cautions véhicule (IGE+XAO Iberica)	25		25
Cautions véhicule (IGE+XAO UK)	16		16
TOTAL	352	136	216

ENGAGEMENTS REÇUS EN K€	MONTANT	MONTANT
Engagements reçus :	--	--
TOTAL	--	--
Engagements réciproques	--	--
TOTAL	--	--

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession de la Société (circularisation de tiers, suivi juridique,...) et ont été audités par les Commissaires aux Comptes.

La présentation qui en est faite dans les annexes de IGE+XAO n'omet pas l'existence d'un engagement significatif selon les normes comptables en vigueur.

Plan d'options d'achat d'actions

En application des dispositions des articles L225.179 et suivants du Code de Commerce, l'assemblée générale a autorisé, pour une durée de 38 mois, le Conseil d'administration à consentir au profit des salariés du Groupe des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la Société IGE+XAO provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi et dans la limite de 3% du capital social actuel, soit un maximum d'actions de 52 620 actions. Le prix d'exercice des options ne peut être inférieur à la double limite suivante: 95% du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société et 95% de la moyenne des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour où l'option est consentie. Les options ne peuvent être exercées qu'au terme d'une période de 4 ans suivant la date du Conseil d'administration qui les a attribuées.

CARACTERISTIQUES DU PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS	ATTRIBUTION N°1
Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire	2 décembre 2002
Date du Conseil d'administration	2 juin 2003
Date d'échéance du Plan	2 juin 2009
Nombre d'options d'achat d'actions attribuées	8 164
Nombre d'options d'achat d'actions annulées	(1 256)
Nombre d'options d'achat d'actions exercées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exerçables	0
Prix de souscription en euros	9,80

CARACTERISTIQUES DU PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS	ATTRIBUTION N°2
Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire	2 décembre 2002
Date du Conseil d'administration	29 juillet 2005
Date d'échéance du Plan	2 juin 2011
Nombre d'options d'achat d'actions attribuées	3008
Nombre d'options d'achat d'actions annulées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exercées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exerçables	0
Prix de souscription en euros	26,48

Risque de change

La devise de facturation est en grande majorité l'Euro. Les autres devises utilisées résultent essentiellement de l'activité des filiales situées hors de la zone Euro. La position du Groupe au 31 juillet 2005 peut être analysée de la façon suivante :

En K€	Couroannes					
	USD	Sloties PLN	Levas BLN	Danoises DKK	\$ Canadiens CAD	£ Sterling GBP
Actifs	369	3 293	1 134	5 992	286	65
Passifs	--	1 225	56	3 132	619	27
Position nette avant gestion	369	2 068	1 078	2 860-	333	38
Position hors bilan	--	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	369	2 068	1078	2 860	-333	38
Taux clôture	0,827	0,246	0,511	0,134	0,673	1,451
Position nette globale en €	305	508	551	383	-224	55
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	3	21	11	29	-3	0

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change pour l'instant mais pourra être conduit à contracter des couvertures le cas échéant.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la gestion du risque correspondent principalement à une surveillance quotidienne des cours de change au niveau de la holding ainsi qu'à une analyse régulière des risques avec la Direction.

- Pologne, Bulgarie et Danemark :

Les sociétés d'exploitation françaises du Groupe IGE+XAO achètent des prestations de production de logiciels aux sociétés polonaise, bulgare et danoise du Groupe et leur vendent des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution.

- Angleterre, Danemark et Canada :

Les sociétés d'exploitation françaises du Groupe IGE+XAO vendent aux filiales du Groupe ou à des clients finaux des logiciels et des prestations de maintenance.

La Société IGE+XAO estime qu'à l'avenir le développement des ventes sur ces pays entraînera une augmentation du volume des transactions.

Risque de taux

Le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2005, le solde des emprunts à plus d'un an contractés par les différentes sociétés du Groupe était inférieur à 0,2 million d'euros. Ces emprunts ont été contractés en euros sur la base d'un taux fixe. IGE+XAO n'utilise aucun instrument de taux.

Compte tenu du développement de son activité internationale, IGE+XAO pourra être amené à contracter des prêts dans les différents pays où le Groupe sera implanté.

Risque sur actions

La politique du Groupe à ce jour est de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par le biais de SICAV monétaires qui sont revendues à la date de chaque arrêté comptable.

Les Sociétés françaises du Groupe disposent d'un produit de SICAV indexé sur le PIBOR 3 mois renouvelable tous les 3 mois. La sensibilité du résultat du Groupe à une baisse de 10% sur ce produit est la suivante :

En K€	Sensibilité 10% Pibor 3 mois
Position à l'actif	1 000
Hors-bilan	--
Position nette globale	1 000
Indice	2,11%
Impact en K€ d'une variation de 10% de l'indice	0,8

Dans les années à venir, le Groupe pourrait être conduit à recourir à des produits de placement plus complexes.

La sensibilité du résultat du Groupe à une baisse de 10% du titre IGE+XAO par rapport au prix d'achat moyen (5,18€) est nulle dans la mesure où la valeur au bilan des titres est largement inférieure à leur valeur de marché.

Effectif moyen (ETP sur l'exercice 2004/2005)

EFFECTIF MOYEN	31/07/05	31/07/04
France	127	109
Etranger	222	184
Total	349	293

Chiffres clés de la société mère

EN MILLIERS D'EUROS EN K€	31/07/05 12 MOIS	31/07/04 12 MOIS
Chiffre d'affaires	2 001	1 905
Résultat d'exploitation	(58)	12
Résultat courant	897	835
Résultat net	910	800

Honoraires des Commissaires aux comptes du Groupe

HONORAIRES EN K€ (HT) 2004/2005	CABINET LOPEZ	CABINET DAILHÉ	ERNST & YOUNG AUDIT
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	12 000	14 550	42 000
Missions accessoires	--	--	--
Audit	12 000	14 550	42 000
Autres prestations	--	--	--

HONORAIRES EN K€ (HT) 2003/2004	CABINET DAILHÉ	ERNST & YOUNG AUDIT
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	25 800	46 700
Missions accessoires	--	3 300
Audit	25 800	50 000
Autres prestations	--	--

Les missions accessoires de 2003/2004 se rapportent à l'application de la recommandation n°2003-R01 du CNC en date du 1^{er} avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 JUILLET
2005**

Marc LOPEZ
Espace Valentine B
1, montée de Saint-Menet
13 011 Marseille

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

ERNST & YOUNG Audit
11 allée de l'Arche –
Faubourg de l'Arche
92 400 Courbevoie
S.A. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société I.G.E. + X.A.O. relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1.2.3.3. de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Comme indiqué dans la note 1.2.3.7. de l'annexe sur les principes comptables relatifs aux parts de marché inscrites à l'actif, votre société procède à une estimation de la valeur de ces parts. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations justifiant l'absence de dépréciation des parts de marché au 31 juillet 2005.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Marseille et Paris-La-Défense, le 12 décembre 2005

Les Commissaires aux Comptes

Marc LOPEZ

ERNST & YOUNG Audit
Jérôme Guirauden

INFORMATIONS FINANCIERES LIEES AUX COMPTES SOCIAUX

COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE IGE+XAO AU 31 JUILLET 2005

BILAN ACTIF			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2005	31 juillet 2004	31 juillet 2003
Immobilisations incorporelles nettes	11	7	25
Immobilisations corporelles nettes	129	97	125
Immobilisations financières nettes	8 527	8 212	7 730
Actif immobilisé	8 667	8 316	7 880
Stocks et en-cours	11	14	--
Clients et comptes rattachés	203	269	47
Autres créances	817	1 267	2 973
Charges constatées d'avance	151	63	94
Valeurs mobilières de placement	839	1 003	747
Disponibilités	1 373	733	789
Actif circulant	3 395	3 349	4 650
ACTIF	12 062	11 665	12 530
BILAN PASSIF			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2005	31 juillet 2004	31 juillet 2003
Capital	6 753	6 753	6 753
Prime d'émission	1 911	1 911	1 911
Réserve légale	240	200	155
Autres réserves	1 581	1 120	557
Report à nouveau	69	55	40
Résultat de l'exercice	910	800	888
Capitaux propres	11 464	10 839	10 304
Provisions pour risques et charges	24	20	26
Emprunts et dettes financières	124	253	388
Dettes en compte courant	3	3	1 106
Fournisseurs et comptes rattachés	148	178	155
Dettes fiscales et sociales	190	369	246
Autres dettes	109	3	305
Produits constatés d'avance	--	--	--
Dettes	574	806	2 200
PASSIF	12 062	11 665	12 530

COMPTE DE RESULTAT			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2005 12 mois	31 juillet 2004 12 mois	31 juillet 2003 12 mois
Chiffre d'affaires net France et export	2 001	1 905	1 632
Subvention d'exploitation	--	--	--
Autres produits d'exploitation	40	30	201
Produits d'exploitation	<u>2 041</u>	<u>1 935</u>	<u>1 833</u>
Autres services extérieurs	(1 187)	(1 123)	(1 037)
Charges de personnel	(804)	(679)	(647)
Impôts et taxes	(73)	(63)	(53)
Dotations aux amort. et provisions	(35)	(58)	(73)
Autres charges d'exploitation	--	--	(4)
Charges d'exploitation	<u>(2 099)</u>	<u>(1 923)</u>	<u>(1 814)</u>
Résultat d'exploitation	(58)	12	19
Résultat financier	955	823	896
Résultat exceptionnel	58	(11)	1
Impôts sur les résultats	(21)	(1)	(14)
Participation	(24)	(23)	(14)
Résultat net	<u>910</u>	<u>800</u>	<u>888</u>

TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales (+ 10%)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	% de détenion	Valeur comptable brute titres	Valeur comptable nettes titres	Prêts et avances	Avals et caut°	CA	Résultat	Dividendes	Observations
IGE SA	4 619 205	548 271	99,13	4 800 732	4 800 732	682 875	--	14 967 324	1 205 367	901 155	Siège social : Colomiers SIREN : 399 737 006
WINSOFT ELEC											
DIFFUSION SNC	1 524	1 961	90,00	1 372	1 372	4 181	--	2 587 796	--	--	Siège social : Colomiers SIREN : 418 236 261
SEE PLANET SARL	300 020	44 646	99,40	307 386	307 386	--	--	82 514	23 313	--	Siège social : Colomiers SIREN : 340364843
MAYRIDIS SARL	65 000	(5 703)	99,94	330 480	20 334	--	121 000	52 679	(3 122)	--	Siège social : Colomiers Caution donnée / APS
IGE+XAO Z.O.O. POLOGNE	250 478	138 909	50,80	321 934	321 934	--	--	2 349 722	165 622	--	Siège social : Cracovie
IGE+XAO EURL BALKAN	46 170	22 011	100,00	28 667	28 667	--	--	563 470	29 811	--	Siège social : Sofia
CAE DEVPT APS DENMARK	16 811	111 104	100,00	351 129	351 129	--	--	503 364	27 192	--	Siège social : Birkerod
IGE+XAO A/S DENMARK	67 243	119 706	49,00	587 986	587 986	--	--	780 305	134 175	11 425	Siège social : Birkerod
IGE+XAO GMBH ALLEMAGNE	25 001	43 071	100,00	25 001	25 001	--	--	1 135 860	38 573	--	Siège social : Rastatt
IGE+XAO IBERICA	3 005	(26 231)	99,00	3 049	3 049	--	25 000	712 466	20 013	--	Caution donnée / CB voiture Siège social : Madrid
IGE+XAO SRL ITALIE	36 400	56 636	95,00	33 310	33 310	--	16 000	1 022 968	3 649	--	Siège social : Bergame
IGE+XAO LTD (UK)	151	(4 462)	100,00	152	152	147 381	--	178 305	(25 819)	--	Siège social : Sheffield
IGE+XAO NORTH AMERICA	63	77 970	99,90	56	56	233 283	--	417 073	(44 055)	--	Siège social : Boucherville
IGE+XAO BV	18 151	122 971	100,00	691 475	691 475	--	--	862 278	(17 815)	--	Siège social : Hoensbroek
TOTAL	////////		////////	7 482 738	7 172 592	1 067 719	162 000	////////	////////	912 580	
ANYWARE TECNOLOGIES	308 590	1 732 605	12,70	304 920	155 379	--	--	1 240 659	(523 557)	--	Dernier exercice clos : 31 décembre 2004

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Marc LOPEZ
Espace Valentine B
1, montée de Saint-Menet
13 011 Marseille

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

ERNST & YOUNG Audit
11 allée de l'Arche –
Faubourg de l'Arche
92 400 Courbevoie
S.A. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société I.G.E. + X.A.O., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- La note « Principes comptables » au point 2.1.3.5.« Titres de participation des sociétés » de l'annexe expose que les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable et mentionne les principes retenus par la société pour déterminer cette valeur d'inventaire. Nos travaux ont consisté à vérifier l'application de ces principes et à apprécier les données comptables utilisées par la société pour procéder à ces estimations. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de celles-ci.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marseille et Paris-La défense, le 12 décembre 2005

Les Commissaires aux Comptes

Marc LOPEZ

ERNST & YOUNG Audit
Jérôme Guirauden

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES-
CLOS AU 31 JUILLET 2005**

Marc LOPEZ
Espace Valentine B
1, montée de Saint-Menet
13 011 Marseille

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

ERNST & YOUNG Audit
11 allée de l'Arche –
Faubourg de l'Arche
92 400 Courbevoie
S.A. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées-
Exercice clos le 31 juillet 2005

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

- En notre qualité de commissaires aux comptes nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées .

En application de l'article L .225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration .

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues .

CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE

1- AVANCES FINANCIERES EN COMPTE COURANT

1.1 Lors de sa séance du 13 septembre 2004, votre conseil d'administration a autorisé une avance en compte courant de 55.000 euros au profit de IGE+XAO Balkan (Bulgarie), filiale de votre société .

Cette avance destinée à l'aménagement du siège social de la société IGE+XAO Balkan est effectuée sans facturation d'intérêts et devra ensuite être incorporée au capital de la société IGE+XAO Balkan lors d'une augmentation de capital à venir de cette dernière .

Administrateur intéressé : Monsieur Alain DI CRESCENZO

1.2 Lors de sa séance du 4 octobre 2004, votre Conseil d'Administration a autorisé la souscription au capital de la société ANYWARE TECHNOLOGIES, au moyen de l'incorporation de la créance de 88.000 euros détenue sur cette dernière par votre société .

Avant son incorporation au capital, cette avance a porté intérêt depuis son origine soit le 4 janvier 2004, au taux de 6% .

Administrateur intéressé :Monsieur Alain DI CRESCENZO

1.3 Lors de sa séance du 9 décembre 2004, votre Conseil d'Administration a autorisé une avance en compte courant de 45.000 euros, rémunérée au taux de 4%, à la société MAYRIDIS VOYAGES .

Administrateurs intéressés : Monsieur Alain DI CRESCENZO.

2- ABANDON DE CREANCE A CARACTERE FINANCIER

Lors de sa séance du 29 juillet 2005, votre Conseil d'Administration a autorisé l'abandon d'une partie de la créance détenue sur la société MAYRIDIS VOYAGES, soit un abandon de 40.000 euros octroyé sans clause de retour à meilleure fortune.

Le montant comptabilisé en charges financières à ce titre pour l'exercice clos le 31 juillet 2005 s'élève à 46.364,78 euros.

Administrateur intéressé :Monsieur Alain DI CRESCENZO

Par ailleurs en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE .

1- CAUTION ET COMPTE COURANT

La société IGE+XAO s'est engagée en qualité de caution vis à vis de sa filiale MAYRIDIS VOYAGES au profit de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (A.P.S) à hauteur de 121.959,21 euros .

Administrateur intéressé :Monsieur Alain DI CRESCENZO

2- PRISE EN CHARGE DE FRAIS D'AUDIT

La société IGE+XAO cotée sur EUROLIST est soumise à des obligations de contrôle.

Compte tenu de son activité et de son effectif , la SA IGE+XAO a demandé à sa filiale Polonaise de faire contrôler des comptes individuels par des auditeurs externes, la société IGE+XAO POLOGNE a de son côté refacturé à votre société les frais d'audit et reporting supportés à la demande du Groupe conformément à l'autorisation du Conseil d'administration du 30 juillet 2004.

Le montant pris en charge à ce titre sur l'exercice clos le 31 juillet 2005 s'élève à 3.523,26 euros .

Administrateur intéressé :Monsieur Alain DI CRESCENZO

3- CONVENTION DE MANAGEMENT

La société IGE+XAO verse des redevances à la société FINANCELEC en contrepartie des prestations de management rendues par cette dernière.

A compter du 1^{er} août 1998 , la part des prestations facturées à la société IGE+XAO a été fixée à 10% du montant total des redevances facturées à l'identique (sans marge) par la société FINANCELEC.

Un avenant à la convention de management a été établi entre les sociétés IGE+XAO et FINANCELEC le 2 février 1999 avec effet rétroactif au 1^{er} août 1998, autorisé par une décision du Conseil d'Administration du 2 février 1999.

Le montant pris en charge à ce titre sur l'exercice clos le 31 juillet 2005 s'élève à 42.996,35 euros.

Administrateur intéressé : Monsieur Charles BAUDRON et Monsieur Alain DI CRESCENZO

4- CONVENTION D'ASSISTANCE

Le 3 janvier 1991, la société IGE+XAO a signé avec la SA IGE ,une convention d'assistance en matière administrative et de communication, modifiée par quatre avenants en dates du 1^{er} janvier 1996, 23 juillet 1997, 31 juillet 1998, 2 février 1999.

Conformément au dernier avenant signé en date du 4 janvier 2000, la société IGE+XAO refacture à la société IGE le montant des charges effectivement supportées par la SA IGE+XAO au titre de l'accomplissement des prestations d'assistance .

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2005, IGE+XAO a facturé à IGE des frais administratifs pour un montant de : 1.835.595,53 euros .

Administrateurs concernés :Monsieur Alain DI CRESCENZO et Monsieur Charles BAUDRON.

5- CONVENTION DE TRESORERIE

La société IGE+XAO a signé en date du 29 juillet 2004 une convention de gestion centralisée de trésorerie avec les sociétés IGE , WINSOFT DIFFUSION, SEE PLANET et MAYRIDIS pour une durée indéterminée .

Administrateurs intéressés :Monsieur Alain DI CRESCENZO et Monsieur Charles BAUDRON.

6- CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE

La société IGE+XAO a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec ses filiales détenues à plus de 95 %, soit les sociétés IGE et MAYRIDIS VOYAGES.

L'option pour le régime de l'intégration fiscale a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration en date du 14 avril 1994 et renouvelée le 1^{er} août 1999 .

Marseille et Courbevoie, le 12 décembre 2005

Administrateurs intéressés :Monsieur Alain DI CRESCENZO et Monsieur Charles BAUDRON.

Marseille et Courbevoie, le 12 décembre 2005

Les Commissaires aux Comptes

Marc LOPEZ

ERNST & YOUNG Audit

4.3 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PASSAGE AUX NORMES IAS / IFRS

CONTEXTE DE TRANSITION VERS LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES

En application du règlement n°1606/2002 et conformément à la norme IFRS 1, Première adoption des IFRS, les comptes consolidés du Groupe IGE+XAO au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2006 seront établis selon les normes comptables internationales en vigueur au 31 juillet 2006 avec un comparatif établis selon les mêmes normes.

Afin de publier cette information comparative, IGE+XAO doit préparer un bilan d'ouverture au 1er août 2004, point de départ pour appliquer les normes IFRS et date à laquelle les impacts du passage seront enregistrés en capitaux propres. IGE+XAO doit retraiter également l'ensemble des flux de trésorerie 2004/2003 afin d'assurer la présentation de cet exercice comparatif.

ORGANISATION DU PROJET DE CONVERSION

Dans ce contexte, le Groupe a mis en place un projet de conversion aux normes internationales qui doit permettre d'identifier et de traiter les principales différences de méthodes comptables en date de juillet 2004 ainsi que de lancer les travaux préparatoires du bilan d'ouverture au 1^{er} août 2004.

Plus précisément, l'application de la norme IAS 38 se rapportant aux immobilisations incorporelles sur l'organisation interne pourrait avoir un impact potentiel significatif à ce stade de l'analyse. Les provisions pour engagements de retraite sont aujourd'hui déterminées conformément à la norme IAS 19; toutefois, leur périmètre de détermination doit encore être étendu au sein des sociétés du Groupe. Enfin, conformément à la norme IAS 17, les contrats de location au sein du Groupe sont en cours d'analyse pour pouvoir préciser, en fonction de leurs données juridiques, leur mode de comptabilisation. Les autres normes sont en cours d'analyse.

Afin d'accompagner la communauté financière dans la transition aux normes comptables internationales, IGE+XAO rappelle que la première publication en normes IFRS se rapportera aux résultats du 1^{er} semestre 2005/2006 et aura lieu fin avril 2006.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE 2004/2005	Ernst&Young		Marc Lopez		Roger Dailhé		Experts indépendants dans filiales étrangères	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit								
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	42 000	100%	12 000	100%	14 550	100%	28 759	100%
<input type="checkbox"/> Missions accessoires	0	7%	0	0%	0	0%	0	0%
<i>Sous-total</i>	42 000	100%	12 000	100%	14 550	100%	28 759	100%
Autres prestations, le cas échéant								
Juridique, fiscal, social	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Technologies de l'information	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Audit interne	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
<i>Sous-total</i>	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL	42 000	100%	12 000	100%	14 550	100%	28 759	100%

OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

TRANSACTIONS ENTRE SOCIETES DU GROUPE

Avec la holding IGE+XAO

Les principaux flux financiers entre IGE+XAO et ses filiales consistent en des avances financières rémunérées. IGE+XAO perçoit également des dividendes de certaines de ses filiales.

Elle peut accorder ponctuellement des abandons de créances financières avec ou sans clause de retour à meilleure fortune. Elle fait appliquer les clauses de retour à meilleure fortune lorsque le niveau des capitaux propres de la filiale le justifie par rapport aux conditions définies dans la convention de départ.

Par convention, IGE+XAO facture le coût de ses prestations administratives et comptables à la société opérationnelle française IGE S.A..

Avec la société française opérationnelle IGE

La Société opérationnelle en France est IGE SA détenue à 99,3% par IGE+XAO SA.

- elle s'occupe de la conception des produits ;
- elle est le maître d'œuvre en matière de production;
- elle alimente les autres filiales de commercialisation en produits et mises à jour ;
- elle est en charge de la commercialisation au travers :

- ✓ d'une équipe de commerciaux regroupés dans une Société en Nom Collectif « Winsoft SNC » détenue à 90% par IGE+XAO SA et 10% par IGE SA
 - ✓ d'un réseau de distributeurs.
- elle dispose d'une équipe d'ingénieurs « Solutions » dédiés à l'intégration des produits chez les clients.

IGE achète les prestations de sous-traitance des filiales de production.

Elle supporte les coûts opérationnels de la holding IGE+XAO au titre des prestations administratives, comptables, financières et de marketing exécutées par cette dernière pour son compte ainsi que les coûts opérationnels des commerciaux comptabilisés chez Winsoft SNC.

Elle vend aux sociétés de commercialisation du Groupe des logiciels et la maintenance associée. Ces ventes sont assises sur un pourcentage des ventes réalisées mensuellement par les dites sociétés. Ces pourcentages sont arrêtés par décision du conseil d'administration.

Elle partage avec les sociétés de commercialisation du Groupe concernées le produit des ventes de logiciels et de maintenance réalisé dans le cadre de contrat Client qu'elle gère mais qui implique pour leur exécution d'autres sociétés de commercialisation du Groupe (co-commercialisation).

Elle peut commander ponctuellement auprès des sociétés du Groupe la réalisation de prestations techniques. Ces opérations font alors l'objet d'une convention réglementée. Le prix est établi en tenant compte des heures de réalisation des prestations valorisées au coût complet salarial des exécutants majoré d'un pourcentage de couverture des frais fixes.

Elle peut commander ponctuellement auprès des sociétés du Groupe et dans le cadre de contrats clients des prestations de consulting (développement, formation,...) sur site chez le client. Dans ce cas, le prix est établi en tenant compte des conditions de marché.

Elle peut accorder ponctuellement des prêts et/ou des abandons de créances commerciales avec en général clause de retour à meilleure fortune. Elle fait appliquer les clauses de retour à meilleure fortune lorsque le niveau des capitaux propres de la filiale le justifie par rapport aux conditions définies dans la convention de départ.

TRANSACTIONS ENTRE SOCIÉTÉS DU GROUPE ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES HORS GROUPE

La société Financelec, qui détient 31% du capital social d'IGE+XAO facture par convention à IGE+XAO et IGE SA le coût de ses prestations administratives et de management.

CHANGEMENTS MAJEURS D'UNE ANNÉE SUR L'AUTRE DANS LES PRINCIPES : NEANT

PRINCIPALES TRANSACTIONS EN K€ ENTRE SOCIETES APPARENTES SUR L'EXERCICE CLOS

Transactions

SOCIETES CONCERNEES	SENS DE LA TRANSACTION	NATURE DE LA TRANSACTION	SOCIETES APPARENTEES	MONTANT EN K€
IGE+XAO	Achats	Prestations administratives et de management (convention)	Financelec	43
IGE	Achats	Prestations administratives et de management (convention)	IGE+XAO	1 843
IGE	Achats	Prestations administratives et de management (convention)	Financelec	387
IGE	Achats	Prestations techniques (conventions)	Sociétés de production du Groupe	35
IGE	Achats	Production	Sociétés de production du Groupe	2 382
IGE	Achats	Prestations commerciales	Winsoft	2 563
IGE	Achats	Prestations commerciales	Sociétés de production du Groupe	273
IGE	Ventes	Logiciels et maintenance	Sociétés de commercialisation du Groupe	1 338
CAE Development	Ventes	Logiciels et maintenance	Sociétés de commercialisation française : IGE	405
IGE+XAO, IGE, Winsoft	Achats	Commissions sur prestations d'agence de voyage	Mayridis	39

Soldes liés aux prêts et avances financières en compte-courant

SOCIETES CONCERNEES	SENS DE LA TRANSACTION	SOCIETES APPARENTEES	MONTANT EN K€
IGE+XAO	Avances financières en compte courant	Sociétés de commercialisation du Groupe	575
IGE+XAO	Avances financières LT	IGE+XAO Balkan	418
IGE	Prêt	IGE+XAO Pologne	107

Les engagements hors bilan sont détaillés dans les notes annexes aux comptes consolidés.

5 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

5.1 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR

DENOMINATION SOCIALE ET SIEGE SOCIAL

IGE+XAO

Immeuble Le Pythagore
25 boulevard Victor Hugo
31770 COLOMIERS

FORME DE LA SOCIETE

IGE+XAO a été constituée sous la forme de société anonyme de droit français à conseil d'administration régie par le Code de Commerce sur les sociétés commerciales.

DATE DE CONSTITUTION ET DUREE

IGE+XAO a été immatriculée, sous la dénomination sociale d'IGE SA, le 27 août 1986. Sa durée est de 99 ans expirant le 27 août 2085.

En date du 30 mai 1995, la Société a effectué une restructuration juridique, à l'issue de laquelle elle a apporté à une de ses filiales, actuellement dénommée IGE SA, son activité d'édition et de distribution de logiciels et modifié sa dénomination sociale, qui est désormais IGE+XAO SA.

OBJET SOCIAL (article 3 des statuts)

IGE+XAO a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : l'informatique ; la fabrication et le commerce de logiciels, de tous appareils, produits et systèmes informatiques et l'organisation et la dispense de formation ; la prise de participation dans toutes les sociétés et les prestations de services d'ordre administratif, comptable et financier.

REGISTRE DU COMMERCE

IGE+XAO est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 338 514 987 (Code APE : 722C).

Les statuts, procès-verbaux des assemblées générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social de la Société.

EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1^{er} août et se termine le 31 juillet.

5.2 CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES

REPARTITION STATUTAIRE DES BENEFICES

S'il résulte des comptes de l'exercice, tels qu'ils sont approuvés par l'assemblée générale, l'existence d'un bénéfice distribuable, l'assemblée générale décide de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserves dont elle règle l'affectation ou l'emploi, de le reporter ou de le distribuer. Après avoir constaté l'existence de réserves dont elle a la disposition, l'assemblée générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur ces réserves.

Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Il peut être accordé à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende ou de l'acompte sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement de celui-ci en numéraire ou en actions dans les conditions prévues par la loi.

ASSEMBLEES GENERALES

Les assemblées générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

L'actionnaire, à défaut d'assister personnellement à l'assemblée, peut choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- donner une procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint, ou
- voter par correspondance, ou
- adresser à la Société une procuration sans indication de mandat,

dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

DROIT DE VOTE DOUBLE

Par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 février 1997, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ainsi qu'aux actions nominatives attribuées à un actionnaire, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en pleine propriété. Il peut également être supprimé par décision d'assemblée générale extraordinaire.

TITRES AU PORTEUR IDENTIFIABLE

Conformément à l'article L228-2 du Code de commerce sur les sociétés commerciales, la Société a opté pour le régime des titres au porteur identifiable. Elle est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à la SICOVAM, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

FRANCHISSEMENT DE SEUILS STATUTAIRES

Par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 février 1997, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui viendrait à posséder, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes morales qu'elle contrôle au sens de l'article L233-3 du Code de Commerce sur les sociétés commerciales, un nombre d'actions ou de droits de vote représentant deux (2) pour cent du capital ou des droits de vote de la Société ou tout multiple de ce pourcentage et ce, même si ce multiple dépasse le seuil légal de 5 %, devra notifier à la Société le nombre total d'actions ou de droits de vote qu'elle possède par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au siège social dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils.

Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues au paragraphe précédent chaque fois que la fraction du capital détenue devient inférieure à l'un des seuils prévus au paragraphe ci-dessus.

En cas de non respect de ces dispositions, les actions ou les certificats de droit de vote excédant le seuil donnant lieu à déclaration seront privées de droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification si cette privation est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble ou séparément 2 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article 356.3 de la loi sur les sociétés commerciales et compte tenu des informations reçues en application des articles 356-1 et 356-2 de ladite loi, les principaux actionnaires de la Société IGE+XAO SA sont les suivants au 30 novembre 2005:

TRANCHES DE DETENTION	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Société de Participations Techniques et Financières ▪ ODYSSEE Venture ▪ Siparex ▪ Alto Invest 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Société de Participations Techniques et Financières ▪ ODYSSEE Venture
5 à 10 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AXA Investment Managers Private Equity Europe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AXA Investment Managers Private Equity Europe
10 à 20 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IRDI Midi-Pyrénées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IRDI Midi-Pyrénées
20 à 33 1/3 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financelec 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financelec
33 1/3 à 50 %	--	--
50 à 66 2/3 %	--	--
Plus de 66 2/3 %	--	--

Les fonds gérés par la société de gestion de fonds Alto Invest ont franchi en hausse les seuils de 2% et 4% des actions le 14 novembre 2005.

Les fonds gérés par la société de gestion de fonds Siparex ont franchi en hausse le seuil de 2% des actions le 29 juillet 2005.

La société de gestion de fonds AXA Investment Managers Private Equity Europe a franchi en hausse le seuil de 5% des actions et des droits de vote le 15 août 2003 puis a franchi en baisse ce même seuil le 12 janvier 2005.

La société de gestion de fonds Odyssée Venture a franchi en hausse les seuils de 4%, 5% et 6% des actions respectivement les 5 juillet 2004, 30 septembre 2004 et le 10 janvier 2005 et le seuil de 4% des droits de vote le 5 novembre 2004.

Au premier jour de l'ouverture de l'exercice social (1^{er} août 2004), la situation était la suivante :

TRANCHES DE DETENTION	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Société de Participations Techniques et Financières ▪ ODYSSEE Venture 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Société de Participations Techniques et Financières ▪ ODYSSEE Venture
5 à 10 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AXA Investment Managers Private Equity Europe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AXA Investment Managers Private Equity Europe
10 à 20 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IRDI Midi-Pyrénées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IRDI Midi-Pyrénées
20 à 33 1/3 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financelec 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financelec
33 1/3 à 50 %	--	--
50 à 66 2/3 %	--	--
Plus de 66 2/3 %	--	--

La société de gestion de fonds Odyssée Venture a franchi en hausse le seuil de 2% des actions le 13 juin 2003 et le seuil de 2% des droits de vote le 21 novembre 2003.

Aucun autre actionnaire ne possède, à la connaissance de la Société, plus de 2 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice.

A la connaissance de la Société, aucune autre modification significative dans la détention du capital social ou des droits de vote n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2005.

ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L 225-211 du Code de commerce et dans le cadre des autorisations que vous nous avez données lors des Assemblées Générales Ordinaires du 29 janvier 1998, du 25 janvier 2000, du 31 janvier 2001, du 2 décembre 2002 et du 28 septembre 2004 et du 31 janvier 2005 d'intervenir sur le marché des actions de la Société, en vue de la régularisation des cours, nous vous informons que 85 928 (4,90%) actions de la Société ont été achetées directement et indirectement (dans le cadre du contrat de liquidité) par IGE+XAO et étaient détenues par la Société au 31 juillet 2005.

5.3 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

CAPITAL SOCIAL

Le montant du capital social de la Société s'élève à 6 752 900 euros au 31 juillet 2005 réparti en 1 754 000 actions. Le 15 mars 2000, le Conseil d'Administration a décidé de convertir la valeur nominale en euros et a choisi, pour ce faire, d'incorporer 446 120,23 FF de réserves pour porter la valeur nominale à 3,85 euros.

EVOLUTION DU CAPITAL D'IGE+XAO DEPUIS SA CREATION						
DATES	NATURE DE L'OPERATION	NOMBRE D' ACTIONS EMISES	AUGMENTATION DE CAPITAL	PRIME D'EMISSION PAR ACTION	CAPITAL APRES OPERATION	NOMBRE D' ACTIONS APRES OPERATION
26/06/86	Constitution	2 600	--	--	F 260 000	2 600
22/12/87	Augmentation de capital en numéraire	400	F 40 000	--	F 300 000	3 000
28/02/88	Augmentation de capital en numéraire souscrite par l'IRDI	1 000	F 100 000	F 100	F 400 000	4 000
27/11/90	Augmentation de capital en numéraire	848	F 84 800	F 1400	F 484 800	4 848
27/11/90	Augmentation de capital par incorporation de réserves	35 152	F 3 515 200	--	F 4 000 000	40 000
05/03/92	Augmentation de capital en numéraire	10 059	F 1 005 900	F 50	F 5 005 900	50 059
05/03/92	Augmentation de capital par incorporation de réserves	20 941	F 2 094 100	--	F 7 100 000	71 000
16/11/92	Augmentation de capital en numéraire	15 000	F 1 500 000	--	F 8 600 000	86 000
14/12/95	Augmentation de capital par incorporation de réserves	144 000	F 14 400 000	--	F 23 000 000	230 000
24/06/96	Augmentation de capital par incorporation de réserves à hauteur de 375 000 F et par apport en nature d'actions IA Micro détenues par Alain Di Crescenzo évaluées à 325 000F	7 000	F 700 000	--	F 23 700 000	237 000
04/11/96	Augmentation de capital par conversion de 30 000 obligations convertibles par l'IRDI et Rémusat Investissements	30 000	F 3 000 000	--	F 26 700 000	267,000
10/02/97	Division de la valeur nominale des actions de la Société par 4	--	--	--	F 26 700 000	1 068 000
05/03/97	Emission de 686 000 actions d'une valeur nominale de 25 F	686 000	F 17 150 000	F 26	F 43 850 000	1 754 000
19/03/01	Conversion du capital en euros	--	F 446 120,23	--	F 44 296 120	1 754 000
	Augmentation de capital par incorporation des réserves			--	€ 6 752 900	1 754 000

AUTRES TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

Néant

CAPITAL AUTORISE NON EMIS

Néant

TITRES NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL

Néant

MODIFICATION DU CAPITAL ET DES DROITS ATTACHES AUX ACTIONS

Toute modification du capital ou des droits de vote attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de disposition spécifique.

REPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 30 novembre 2005, le capital de la Société est composé de 1 754 000 actions dont 834 037 sont détenues au nominatif par 16 actionnaires. Les actionnaires au porteur qui ont franchi les seuils légaux de possession d'actions IGE+XAO sont recensés au paragraphe « Franchissement de seuils ».

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne possède, plus de 2 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice et il n'est intervenu aucun autre mouvement significatif sur la répartition du capital au cours des trois derniers exercices.

Au 30 novembre 2005, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

ACTIONNARIAT	NOMBRE D' ACTIONS		NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE DROITS DE VOTE	% CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
	DROITS DE VOTE SIMPLE	DROITS DE VOTE DOUBLE				
FINANCELEC	3 405	545 855	549 260	1 095 115	31,31%	44,81%
CAOUEC INVESTISSEMENTS	--	1 020	1 020	2 040	0,06%	0,08%
IRDI	--	224 616	224 616	449 232	12,81%	18,38%
Di Crescenzo Alain	14 026	4	14 030	14 034	0,80%	0,57%
Baudron Charles	--	4	4	8	0,00%	0,00%
Grèzes Robert	--	36	36	72	0,00%	0,00%
Baudron Jean	--	120	120	240	0,01%	0,01%
Pierre Revel-Mouroz	1	--	1	1	0,00%	0,00%
Autres personnes au nominatif	221	4 283	4 504	8 787	0,26%	0,36%
	17 653	775 938	793 591	15 69 529	45,24%	64,22%
IGE+XAO (actions propres)	--	--	85 854	--	4,89%	
Nominatifs	17 653	775 938	879 445	1 569 529	50,14%	64,22%
AU PORTEUR	874 555	--	874 555	874 555	49,86%	35,78%
TOTAL	892 208	775 938	1 754 000	2 444 084	100,00%	100,00%

A titre d'information, la répartition du capital et des droits de vote au 24 décembre 2004 était la suivante :

ACTIONNARIAT	NOMBRE D' ACTIONS		NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE DROITS DE VOTE	% CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
	DROITS DE VOTE SIMPLE	DROITS DE VOTE DOUBLE				
FINANCELEC	--	545 855	545 855	1 091 710	31,12%	44,03%
CAOUEC INVESTISSEMENTS	--	1 020	1 020	2 040	0,06%	0,08%
IRDI	115	264 501	264 616	529 117	15,09%	21,34%
Di Crescenzo Alain	17 899	4	17 903	17 907	1,02%	0,72%
Baudron Charles	--	4	4	8	--	--
Grèzes Robert	--	36	36	72	--	--
Baudron Jean	--	120	120	240	0,01%	0,01%
Autres personnes au nominatif	165	4 318	4 483	8 811	0,26%	0,36%
	18 1793	815 858	793 591	15 69 529	47,55%	66,55%
IGE+XAO (actions propres)	--	--	90 598	--	5,17%	--
Nominatifs	18 179	815 858	924 635	1 649 895	52,72%	66,55%
AU PORTEUR	829 365	--	829 365	829 365	47,28%	33,45%
TOTAL	847 544	815 858	1 754 000	2 479 260	100,00%	100,00%

A titre d'information, la répartition du capital et des droits de vote au 15 janvier 2004 était la suivante :

ACTIONNARIAT	NOMBRE D' ACTIONS		NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE DROITS DE VOTE	% CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
	DROITS DE VOTE SIMPLE	DROITS DE VOTE DOUBLE				
FINANCELEC	--	535 855	545 855	1 091 710	31,12%	44,03%
CAOUEC INVESTISSEMENTS	--	1 020	1 020	2 040	0,06%	0,08%
IRDI	115	264 501	264 616	529 117	15,09%	21,34%
Di Crescenzo Alain	--	4	4	8	0,00%	0,00%
Baudron Charles	--	4	4	8	0,00%	0,00%
Grèzes Robert	--	36	36	72	0,00%	0,00%
Baudron Jean	--	120	120	240	0,01%	0,01%
Autres personnes au nominatif	165	4 318	4 488	8 811	0,26%	110,06%
	280	815 863	816 143	1 632 006	46,53%	65,81%
IGE+XAO (actions propres)	--	--	90 161	--	5,14%	--
Nominatifs	280	815 858	924 635	1 632 006	51,67%	65,81%
AU PORTEUR	847 696	--	847 696	847 696	48,33%	34,19%
TOTAL	847 976	815 858	1 754 000	2 479 702	100,00%	100,00%

PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES DETENANT LE CONTROLE DE LA SOCIETE –PACTE D'ACTIONNAIRES

A la connaissance de la Société, les actionnaires de la Société ne sont liés à ce jour par aucun pacte d'actionnaires.

NANTISSEMENT

Aucune action n'est nantie.

5.4 EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Depuis l'introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché de la Bourse de Paris en mars 1997 (code SICOVAM 3082), nous avons pu suivre l'évolution du cours de l'action dans nos rapports de référence successifs.

Les statistiques des trois dernières années sont rappelées dans le tableau* ci-dessous (en euros) :

MOIS/ ANNEE	NOMBRE DE TITRES	CAPITAUX EN MILLIERS D'€	COURS LE PLUS BAS	COURS LE PLUS HAUT	COURS MOYEN
01/03	8 601	83	9,5	10,8	9,75
02/03	6 048	57	9,2	9,7	9,45
03/03	7 337	69	9,2	10,0	9,51
04/03	3 861	36	9,2	9,9	9,59
05/03	13 208	129	9,3	10,0	9,85
06/03	34 473	386	9,9	12,5	11,31
07/03	13 159	153	11,2	12,0	11,73
08/03	15 802	188	11,6	12,2	12,04
09/03	27 157	338	11,7	13,3	12,39
10/03	18 333	226	12,2	12,9	12,35
11/03	33 221	444	12,4	14,1	13,42
12/03	65 575	1 000	13,3	16,5	15,30
01/04	51 440	927	15,0	19,9	18,15
02/04	19 266	349	17,0	18,5	18,11
03/04	32 980	620	18,0	19,5	18,69
04/04	18 144	346	18,7	19,5	19,08
05/04	32 300	640	18,8	20,5	19,89
06/04	32 168	606	18,2	19,0	18,66
07/04	27 500	516	18,1	19,1	18,71
08/04	9 289	167	17,5	18,5	18,00
09/04	8 559	150	17,3	18,0	17,57
10/04	16 929	296	17,2	18,4	17,49
11/04	26 470	498	17,3	19,2	18,83
12/04	36 426	722	18,9	20,5	20,01
01/05	110 366	2 370	19,1	25,9	21,79
02/05	48 260	1 247	24,0	27,8	25,88
03/05	38 554	1 000	25,0	27,2	25,95
04/05	40 527	1 048	25,2	27,0	25,70
05/05	13 839	357	24,0	26,5	26,04
06/05	32 791	871	24,0	28,9	26,60
07/05	18 424	511	27,1	28,5	27,87
08/05	7 390	203	27,2	28,0	27,47
09/05	19 061	526	26,4	28,9	27,44
10/05	17 932	438	22,7	26,6	24,80
11/05	11 754	302	24,1	27,3	25,52

*Sources statistiques d'Euronext à Paris.

La Société a signé une nouvelle convention de tenue de marché avec la société de Bourse Portzamparc le 13 décembre 2004 conforme à la charte AFEI. Cette convention est tacitement reconductible par période d'un an.

Il est précisé que la Société est cotée sur l'Eurolist de la Bourse de Paris (Compartiment C) et sur aucun n'autre marché financier.

5.5 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Les dividendes et acomptes sur dividendes mis en paiement et non réclamés se prescrivent au terme d'un délai de cinq ans au profit de l'Etat.

Le dividende versé aux actionnaires de la Société au cours des cinq derniers exercices clos a été le suivant :

	DIVIDENDE PAR ACTION	AVOIR FISCAL PAR ACTION
Exercice clos le 31 juillet 2001	0,15 €	0,075 €
Exercice clos le 31 juillet 2002	0,15 €	0,075 €
Exercice clos le 31 juillet 2003	0,16 €	0,080 €
Exercice clos le 31 juillet 2004	0,17 €	N/A
Exercice clos le 31 juillet 2005	0,18 €	N/A

L'intention de la Société est d'instaurer des dividendes pour autant que l'activité de cette dernière et la conjoncture le permettent.

6 ANNEXES

ANNEXE 1 : HISTORIQUE ET EVOLUTION DE LA STRUCTURE DU GROUPE

La constitution du Groupe IGE+XAO est le fruit d'une politique volontairement axée sur une croissance maîtrisée, qui s'est traduite par des opérations de croissance externe régulières aboutissant à la constitution d'une gamme complète de logiciels de CAO Electrique et à un réseau de vente international.

L'historique est le suivant :

1986/1987 : Création de la société IGE SA et du logiciel Schéma par Messieurs Charles Baudron et Jean-Marc Lalane.

(17 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 152 449 €).

1987/1988 : L'IRDI (Institut Régional de Développement Industriel) entre au capital de la société IGE SA à hauteur de 25%.

(170 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 457 347 €).

1988/1989 : Création d'une structure de développement de logiciels à Cracovie, Pla Na Stawach 3-30107 Krakow (Pologne) en liaison avec l'université.

(600 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 1 million d'euros €).

1989/1990 : Plus de 1 500 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 1 524 490€.

1990/1991 : Rémusat Investissements (filiale du Crédit du Nord), entre au capital de la Société IGE+XAO à hauteur de 7%. Ouverture d'une agence commerciale en région parisienne.

(2 600 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 2,7 millions d'euros).

1991/1992 : Rachat de Xao Industrie, société spécialisée dans les logiciels de CAO Electrique sur station de travail et issue de l'un des centres de recherche de l'association Armines. Le produit développé par cette société, X-Elec, constitue le produit "haut de gamme" qui a permis le développement de la clientèle des grands groupes industriels.

(3 600 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 6,1 millions d'euros).

1992/1993 : Rachat d'Alpage Ingénierie, société conceptrice d'Alpage-Elec, logiciel de CAO Electrique dans l'environnement AutoCad® de la société AutoDesk®. Création d'une filiale de commercialisation en Italie.

(4 400 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 6,9 millions d'euros).

1993/1994 : Ouverture d'une agence commerciale à Barcelone en Espagne.

Création de La Foliothèque, filiale dont l'activité est la ressaisie électronique de plans électriques existants au moyen des logiciels du Groupe.

(5 400 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 7,5 millions d'euros).

1994/1995 : Mise en place d'un bureau de représentation commerciale en Allemagne. Création d'une filiale de développement de logiciels en Bulgarie.

(6 800 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 7,6 millions d'euros).

1995/1996 : Mise en place de la holding IGE+XAO. Création d'une agence commerciale à Gdansk (Pologne). Rachat de Ia-Micro et du logiciel Win-Elec. Prise de participation à hauteur de 34 % dans Vectra Informatique, distributeur de matériel informatique qui assure pour le compte du Groupe les prestations relatives au matériel (hardware). Rachat de Mayridis Voyages, devenue agence de voyages interne du Groupe.

(8 300 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 9,6 millions d'euros).

1996/1997 : Introduction à la cote du Nouveau Marché de la Bourse de Paris de la Société IGE+XAO. Création de la société IGE+XAO North America (Canada). Création de différentes agences commerciales à Madrid (Espagne), à Tournai (Belgique) et à Rastatt (Allemagne).

Acquisition au Groupe Schneider Electric de son activité CAO Electrique dénommée Handel sous la forme d'un fond de commerce et des différentes marques (Handel, Hcontrol et Hdesign). Liquidation de la société Vectra Informatique.

(11 000 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 10,2 millions d'euros).

1997/1998 : Changement de Président du Conseil d'Administration de la Société cotée IGE+XAO, Monsieur Alain Di Crescenzo succédant à Monsieur Charles Baudron. Réorganisation juridique du Groupe se traduisant par la fusion-absorption par IGE SA des sociétés Xao Industrie, la Micro et ALPAGE INGENIERIE. Dissolution anticipée de La Foliothèque SARL après cession de ses actifs à la société IGE SA. Création d'une société en nom collectif WINSOFT ELEC DIFFUSION en vue de regrouper les forces de ventes françaises. Création de deux agences commerciales l'une en banlieue de Londres (Angleterre) et l'autre à Toronto (Canada).

(11 800 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 10,7 millions d'euros).

1998/1999 : Création d'une société IGE+XAO Ltd en banlieue de Londres (Angleterre). Lancement de la nouvelle génération de logiciels de la Société (la gamme SEE : Software For Electrical Engineering) composée des logiciels SEE 4000, SEE 3000 et SEE 2000 dédiés respectivement ; aux grands industriels, aux PME/PMI et aux petites entreprises. Mise en place d'une nouvelle organisation basée sur un nouveau projet d'entreprise (SEE WORLDWIDE).

(14 000 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 11,7 millions d'euros).

1999/2000 : Acquisition du logiciel de calcul C15-100 (VASCO) à la société SOCOTEC . Création de la filiale "IGE XAO Software Vertrieb GmbH" en Allemagne. Distribution des premiers dividendes.

(24 500 licences installées, chiffre d'affaires de 13 millions d'euros).

2000/2001 : Acquisitions des sociétés : française INGEDATA DEVELOPPEMENT SARL, pour un coût total de 245 442,91 € (100% du capital), hollandaise TESSDATA BV, pour un montant divisé en une partie acquise de 691 475 € et une partie conditionnelle de 216 085 € (100% du capital), danoise CAE DEVELOPMENT APS, acquise pour 587 986 €, (100% du capital) et danoise CADdy DENMARK A/S (49% du capital) pour un coût de 51 129 € .

Création de la SA SEE PL@NET, détenue à 90% par la Société, dont le but est d'assurer le développement et la commercialisation de logiciels dans l'environnement Internet.

(34 000 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 13,6 millions d'euros).

2001/2002 : Acquisitions de 19% de la société française Anyware Technologies S.A. créée depuis moins de deux ans et spécialisée dans la fabrication d'un atelier Logiciel permettant de développer des applications informatiques sur Internet. Création d'une seconde agence commerciale en Allemagne à Monchengladbach.

(36 000 licences installées, chiffre d'affaires de 15,4 millions d'euros).

2002/2003 : Accélération des opérations à l'étranger et des développements basés sur Microsoft Visio®.

(38 500 licences installées, chiffre d'affaires de 16,1 millions d'euros).

2003/2004 : Accélération des opérations dans le domaine de la conception de harnais (câblage embarqué), Signature d'un partenariat technique et commercial avec Dassault Systèmes.

Evolution de la prise de la participation dans la société Anyware Technologies S.A suite à son augmentation de capital.

(41 700 licences installées, chiffre d'affaires de 17,3 millions d'euros).

2004/2005 : Rachat des 49% des parts restantes dans la société CAE Development.

Signature de contrats techniques et commerciaux (Groupe Eurocopter, Weidmüller et Moeller Electric)

(43 000 licences installées, chiffre d'affaires de 19,0 millions d'euros).

ANNEXE 2 :

LISTE DES MANDATS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux au 31 juillet 2005

Sociétés du Groupe :

A. Di Crescenzo :

Président du Conseil d'Administration et Directeur général: IGE+XAO (renouvelé par l'AG du 30 janvier 2004).

Administrateur : IGE .

Autres mandats à l'étranger : IGE+XAO Softwaren Vertriebs GmbH, IGE+XAO North America et IGE+XAO UK Limited, IGE+XAO Pologne (nommé par l'AG du 14 octobre 2005)

Ces mandats sont en cours de validité sur les 5 derniers exercices et toujours en cours.

C. Baudron

Président du Conseil d'Administration et Directeur général: IGE.

Administrateur : IGE+XAO(renouvelé par l'AG du 31 janvier 2001) et SEE PI@net.

Autres mandats à l'étranger : IGE+XAO UK Limited, IGE+XAO Iberica et CAE Development, IGE+XAO Pologne (nommé par l'AG du 14 octobre 2005)

Ces mandats sont en cours de validité sur les 5 derniers exercices et toujours en cours.

J. Baudron

Administrateur : IGE+XAO (renouvelé par l'AG du 31 janvier 2001).

Ce mandat est en cours de validité sur les 5 derniers exercices et toujours en cours.

R. Grèzes

Gérant : Winsoft Electric et Mayridis Voyages

Président du Conseil d'Administration et Directeur général : SEE PI@net

Administrateur : IGE

Ces mandats sont en cours de validité sur les 5 derniers exercices et toujours en cours.

P. Revel-Mouroz

Administrateur : IGE+XAO (nommé par l'AG du 28 septembre 2004).

Administrateur : IGE (nommé par l'AG du 30 janvier 2005).

Sociétés hors Groupe :

A. Di Crescenzo :

Administrateur : Financelec et Memo Page.

Conseil de surveillance : Access Commerce (nommé le 15 novembre 2002 pour un mandat de 4 ans).

Ces mandats sont en cours de validité sur les 5 derniers exercices et toujours en cours.

C. Baudron

Président du Conseil d'Administration : Financelec.

Président : CAOUEC.

Conseil de surveillance : SOCRI.

Ces mandats sont en cours de validité sur les 5 derniers exercices et toujours en cours.

J. Baudron

Administrateur : BEHI

Ce mandat est en cours de validité sur les 5 derniers exercices et toujours en cours.

P. Revel-Mouroz

Gérant : CEVA ANIMAL HEALTH BULGARIA (Bulgarie)

Administrateur : BIOMUNE COMPANY, INC (Etats-Unis) (nommé le 1^{er} octobre 2005)

Administrateur : CEVA ANIMAL HEALTH USA, INC (Etats-Unis) (nommé le 1^{er} octobre 2005)

Administrateur : CEVA-PHYLAXIA VETERINARY BIOLOGICALS CO. LDT (Hongrie) (nommé le 21 mars 2005)

Administrateur : CEVA VETEM S.P.A. (Italie) (nommé le 28 avril 2005)

Administrateur : VETEM TECNICA S.P.A (Italie) (nommé le 28 avril 2005)

Administrateur : CEVA DIF ILAC A.S. (Turquie) (nommé le 15 juillet 2005)

ANNEXE 3 :

RAPPORTS SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

RAPPORT DU PRESIDENT

En application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président de votre Conseil d'administration vous rend compte, dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par votre Société.

Le Président s'est appuyé pour ce faire sur les travaux préparatoires et les diligences conduites par le responsable financier Corporate et dont ce dernier lui a rendu compte.

Afin de garantir la qualité et la fiabilité de l'information financière produite, un processus de renforcement et d'amélioration continue du contrôle interne est mis en œuvre au sein du Groupe IGE+XAO.

PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

IGE+XAO s'est attaché à mettre en œuvre des procédures visant l'application des principes et recommandations de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées énoncés dans le rapport Viennot de juillet 1995 et de juillet 1999 et le rapport Bouton de septembre 2002.

Les mesures prises qui se rapportent en particulier, mais non exclusivement :

- ✓ à la responsabilité et à l'indépendance des administrateurs,
- ✓ aux règles de communication de l'information,
- ✓ et au respect des droits des actionnaires

sont détaillées dans le règlement intérieur adopté par le Conseil d'administration lors de sa séance du 12 juillet 2004 (disponible sur le site d'IGE+XAO).

Au cours de cette même séance, le Conseil d'administration a décidé de faire le point une fois par an sur son fonctionnement (article 4 du règlement intérieur).

IGE+XAO est une société anonyme de type classique gérée par un conseil d'administration et dont les actions sont inscrites aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris (Compartment C) depuis 1997.

La Direction Générale de la Société est exercée par le Président du Conseil d'administration, qui cumule les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, assisté de son Directeur général délégué.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la Société est composé des 4 membres suivants nommés par l'Assemblée générale pour une durée de 6 ans :

- | | |
|--------------------------|--|
| ✓ M. Alain Di Crescenzo | Président Directeur Général et Directeur Général |
| ✓ M. Charles Baudron | Directeur Général Délégué |
| ✓ M. Jean Baudron | Administrateur |
| ✓ M. Pierre Revel-Mouroz | Administrateur |

La liste des fonctions exercées par les membres du Conseil d'administration dans d'autres sociétés figure dans le rapport de gestion.

La Société a retenu la définition du rapport Bouton concernant la notion d'administrateur indépendant : administrateur non salarié ou mandataire social de la Société, administrateur sans lien familial proche avec un mandataire social, administrateur exerçant son mandat depuis moins de 12 ans dans la Société, administrateur n'ayant pas exercé en qualité de commissaires aux comptes ou experts pour la Société depuis au moins 5 ans. M. Pierre Revel-Mouroz répond à cette définition.

FREQUENCE DES REUNIONS

Dans son règlement intérieur, le Conseil d'administration a précisé la nécessité de se réunir au moins une fois tous les deux mois selon un calendrier prévisionnel pré-établi sur l'exercice et modifiable.

Durant l'exercice 2004-2005, le Conseil d'administration s'est réuni 7 fois sur convocation et sous la présidence du Président-Directeur Général à l'effet de délibérer sur les questions suivantes :

SEANCES	OBJET
13/07/04	<ul style="list-style-type: none"> ▪ changement de véhicule de fonction du Président du Conseil d'administration et évaluation de l'avantage en nature y afférent ▪ autorisation d'avance en compte courant au profit de la filiale IGE+XAO Balkan à hauteur de 55 000 euros,
04/10/04	<ul style="list-style-type: none"> ▪ autorisation en vue d'incorporer en capital l'avance consentie en compte courant à la société Anyware Technologies
21/10/04	<ul style="list-style-type: none"> ▪ examen et arrêt des comptes et du bilan de l'exercice social ainsi que des comptes consolidés clos le 31 juillet 2004 ▪ nomination de M. Lopez co-commissaire aux comptes titulaire en remplacement de M. Dailhé dont le mandat arrivait à terme ▪ mise en conformité du programme de rachat d'actions
9/12/04	<ul style="list-style-type: none"> ▪ constatation de l'avance en compte courant au profit de la société MAYRIDIS VOYAGES
18/02/05	<ul style="list-style-type: none"> ▪ examen du projet d'acquisition de 49% des parts de la société CAE DEVELOPMENT au Danemark, ▪ examen du projet d'acquisition d'un fichier clientèle auprès de la société NEWTEC INNOVACIONES TECNICAS en Espagne ainsi que d'un accord de partenariat avec la société IGE SA, ▪ constatation du nombre d'actions propres détenues par la Société « IGE+XAO » à la date du 15 février 2005. Arrêté du montant devant être porté au poste « Report à nouveau ».
22/04/05	<ul style="list-style-type: none"> ▪ arrêté du compte de résultat consolidé du premier semestre de l'exercice 2004-2005, ▪ examen du projet d'acquisition de 51% des parts sociales d'une société
07/06/05	<ul style="list-style-type: none"> ▪ arrêté du chiffre d'affaires consolidé au 30 avril 2005, ▪ autorisation d'un cautionnement pour le compte de la filiale IGE+XAO Limited, ▪ décision d'affectation des actions propres détenues par la société IGE+XAO, ▪ autorisation d'avance en compte courant au profit de la filiale IGE+XAO Balkan de 100 000 euros,
29/07/05	<ul style="list-style-type: none"> ▪ attribution d'une prime exceptionnelle de bilan au Président du Conseil d'Administration, ▪ mise à jour du plan d'options de rachat d'actions adopté lors du Conseil d'administration du 2 juin 2003, ▪ compte rendu du Comité de rémunération sur l'exercice, ▪ conclusions sur le mode de fonctionnement du Conseil d'administration sur l'exercice , ▪ synthèse et point sur la situation des filiales dont Mayridis

Les représentants du Comité d'entreprise sont convoqués à chacune des réunions du Conseil d'administration. Conformément à l'article L.225-238 du Code de commerce, les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du Conseil d'administration qui examinent et arrêtent les comptes semestriels et annuels.

Tous les administrateurs assistent en général aux séances du Conseil d'administration.

TENUE DES REUNIONS

Les réunions ont lieu au siège social de la Société.

REMUNERATION

Il n'y a pas eu d'attribution de jeton de présence au cours de l'exercice 2004/05.

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT DES COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a mis en place un Comité de rémunérations dont les missions et le mode de fonctionnement sont présentés dans les articles 6 et 7 du règlement intérieur.

Il est présidé par Monsieur Pierre Revel, administrateur indépendant, qui peut se faire assister par tout ou partie des membres du Conseil et, tant que de besoin, par toute personne de son choix.

Le Comité de rémunération est opérationnel depuis le 1^{er} octobre 2004.

Sa première mission a porté sur une analyse des rémunérations des dirigeants de sociétés comparables à IGE+XAO en termes de métier et de taille. Son rapport a été remis au Président du Conseil d'administration et discuté lors de la séance du 29 juillet 2005.

En 2006, la mission principale du Comité de rémunération portera la détermination de la partie variable de la rémunération des dirigeants.

POUVOIRS DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTEUR GENERAL

LIMITATIONS AUX POUVOIRS PAR LES STATUTS

Les statuts ne limitent pas les pouvoirs du Président. Ce dernier est toujours rééligible sous réserve de la limite d'âge fixée à 75 ans.

LIMITATIONS AUX POUVOIRS PAR LE REGLEMENT INTERIEUR

Le Conseil d'administration se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières ou technologiques de la Société et veille à leur mise en œuvre par la Direction générale.

Les orientations à moyen terme des activités du Groupe sont définies chaque année par un plan stratégique dont le projet est préparé et présenté par le Président et adopté par le Conseil d'administration.

Le Président est chargé de mettre en œuvre les orientations du plan stratégique.

Le Président doit obtenir l'autorisation du Conseil d'administration pour engager le Société dans le cadre d'investissements ou de désinvestissements d'un montant supérieur à 2 000 000 d'euros par opération.

Le Président porte à la connaissance du Conseil d'administration tout problème ou, plus généralement, tout fait mettant en cause la mise en œuvre d'une orientation du plan stratégique.

PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET OBJECTIF DU RAPPORT

DEFINITION DU CONTROLE INTERNE

Le système et les procédures de contrôle interne en vigueur ont pour objet de :

- veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations et les comportements des personnes respectent les lois et règlements applicables ainsi que les orientations données par les organes sociaux et les valeurs, normes et règles internes au Groupe.

- vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe.
- prévenir et maîtriser les risques d'erreur ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers, sans pouvoir toutefois constituer une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.
- Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant pas fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

ORGANISATION

Direction et encadrement

Le Comité de direction est composé du Président du Groupe (aspects « Business » soit les divisions Commerce, Administration et Finance), du Directeur « R&D » et du Directeur « Solutions » (développement auprès des Grands Comptes). Il se réunit régulièrement au siège ou en tout autre lieu, en présence, si besoin est et selon les sujets, de responsables Groupe pour :

- mettre en œuvre la stratégie approuvée par le Conseil d'administration,
- définir les actions et prendre les décisions permettant d'atteindre les objectifs,
- s'assurer de l'application et du respect des lois et règles internes.
- Ces réunions sont organisées au moins une fois par mois.
- Le Comité de direction organise également une fois par an en début d'exercice une réunion plénière (« Kick-off ») au cours de laquelle :
 - la stratégie du Groupe, approuvée par le Conseil d'administration, est présentée ;
 - les objectifs et missions sont déclinés de façon opérationnelle au sein de chaque division ;
 - les organigrammes fonctionnels sont arrêtés ;
 - les objectifs individuels des responsables du Groupe sont définis.

Une à deux fois par an, un comité de Direction étendu est organisé selon un ordre du jour préalablement arrêté. Il rassemble la Direction, les présidents des sociétés filiales et les responsables supports du Groupe (Corporate) et a pour objectif de faire le point sur les objectifs définis lors du Kick-off ainsi que de traiter de sujets particuliers (projets importants, évolutions des marchés, ressources humaines, finances,...) présentés par la Direction ou les membres participants. Ces réunions font l'objet de compte-rendus écrits.

Le comité de Direction anime un comité de management une fois par mois depuis le 1^{er} novembre 2004 et selon un calendrier arrêté pour l'exercice - soumis toutefois aux aléas de l'activité - qui rassemble physiquement ou par téléphone, les acteurs clés du Groupe et dont l'objectif est d'informer ces derniers sur les évolutions stratégiques du Groupe. Le Comité de direction a décidé qu'il n'y aurait pas de compte-rendu formalisé à l'issue de ces réunions d'information pour des raisons de confidentialité des sujets abordés.

Parallèlement, des réunions sont mises en place régulièrement par division.

Information comptable, financière et de gestion

IGE+XAO dispose d'un responsable financier Corporate qui rend compte directement au Président Directeur Général. A ce titre, il :

- fixe les calendriers des arrêtés de comptes semestriels et annuels et de chiffre d'affaires mensuels et établit les reportings Groupe correspondants ;
- supervise au sein du Groupe les services comptables et les comptables extérieurs au Groupe en charge du suivi des comptabilités dans nombre de filiales étrangères ;
- est en charge de l'établissement de la consolidation des comptes du Groupe ;
- assure la liaison avec les Commissaires aux comptes du Groupe, des filiales et les autres experts indépendants ;
- prépare les communications financières à destination du Marché ;
- veille à l'application des lois, des règles et des procédures internes en vigueur et propose toute amélioration souhaitable ;
- participe à la mise en place des règles et procédures du Groupe, des modes de gestion de trésorerie, des financements, emprunts, garanties ou cautions ;
- participe aux études concernant l'évolution des principes et règles comptables, l'évolution du périmètre juridique du Groupe et son organisation,
- supervise l'établissement des budgets des Sociétés du Groupe.

L'organisation comptable française comporte une équipe composée de 7 personnes dirigée par un chef comptable, recruté en janvier 2004 pour conforter la comptabilité et la qualité des informations en découlant au sein des sociétés françaises. L'organisation de ce service est fondée sur la séparation des fonctions :

- le chef comptable est en charge des synthèses comptables et de la production des comptes, de la préparation des opérations de clôture trimestrielles, semestrielles et annuelles, de la déclaration des résultats et de la fiscalité afférente, de la supervision des saisies comptables, des paiements clients et fournisseurs ainsi que des reportings périodiques de trésorerie et de chiffre d'affaires ;
- un comptable est responsable du cycle achats / fournisseurs ainsi que du suivi de la procédures d'autorisation des achats ; il est secondé dans ses tâches par un comptable chargé de la saisie comptable des achats et des frais de déplacement ;
- la trésorerie est suivie au niveau de la comptabilité par une personne qui complète également le reporting de gestion afférent;
- un comptable est responsable du cycle ventes / clients, du suivi des clients douteux et de l'élaboration des reportings mensuels de chiffre d'affaires ;
- deux personnes sont en charge de la relance clients et du reporting y afférent.

Les aspects sociaux et leur préparation en vue de leur comptabilisation relèvent des Ressources Humaines.

Contrôle de gestion et Budgets

Depuis le mois d'avril 2005, un contrôleur de gestion a rejoint IGE+XAO ; il est principalement en charge, sous la supervision du responsable financier Corporate, du suivi des budgets des entités du Groupe mais également du suivi transversal des projets en support au département Solutions.

Les budgets ainsi définis sont validés par la Direction. Ils doivent permettre une analyse permanente comparant les chiffres réels mensuels et cumulés par rapport au budget et à l'année précédente et la mise en place d'actions correctives pour coller au mieux aux objectifs et à l'évolution de l'activité. Des tableaux de bord mensuels sont instaurés à destination de la Direction financière.

Ce process est en cours de mise en place.

PROCEDURES ET DIRECTIVES

Rédaction des procédures et des directives

Les principales règles et procédures sont élaborées par le responsable financier Corporate du Groupe.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément au Code de Commerce, au décret d'application du 23 mars 1967, à l'arrêté du 22 juin 1999 portant sur l'homologation du règlement 99-02 du Comité de la réglementation comptable.

Les principes comptables sont régulièrement actualisés. La procédure de consolidation sera formalisée en 2006.

En application du règlement n°1606/2002 et conformément à la norme IFRS 1, Première adoption des IFRS, les comptes consolidés du Groupe IGE+XAO au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2006 seront établis selon les normes comptables internationales en vigueur au 31 juillet 2006 avec un comparatif établis selon les mêmes normes.

Afin de publier cette information comparative, IGE+XAO doit préparer un bilan d'ouverture au 1er août 2004, point de départ pour appliquer les normes IFRS et date à laquelle les impacts du passage seront enregistrés en capitaux propres. IGE+XAO doit retraiter également l'ensemble des flux de trésorerie 2004/2003 afin d'assurer la présentation de cet exercice comparatif.

Contrôles de l'information comptable et financière

Les opérations quotidiennes de contrôle interne sont assurées par le responsable financier Corporate avec l'assistance du contrôleur de gestion tant dans le domaine du traitement de l'information comptable et financière que du contrôle de celui-ci :

- contrôles des états financiers : des instructions de reporting financier comprenant un rappel des principes comptables, le calendrier de transmission des informations, la matrice du reporting financier (comprenant le bilan, le compte de résultat, des tableaux de flux et des données qualitatives), le modèle d'accusé de réception des instructions sont communiqués tous les ans aux filiales.
- Chaque trimestre, les responsables des filiales ou leurs comptables externes adressent au responsable financier Corporate par voie électronique et par courrier leurs reportings financiers selon le calendrier pré-défini ci-avant. Ces informations financières, la bonne application des procédures d'arrêté, les retraitements et la réconciliation des comptes intra-groupe sont contrôlés de façon exhaustive puis sont utilisés pour les besoins de la consolidation et pour valider les données de gestion (suivi du chiffre d'affaires, suivi des budgets notamment –cf ci-après).
- Les cabinets comptables des filiales de très petite taille transmettent directement et mensuellement au responsable financier Corporate, après validation par les Responsables de filiale, les documents comptables extraits de leur système.
- Contrôle des reportings mensuels de chiffre d'affaires : le responsable financier effectue des contrôles de cohérence par rapport aux données budgétaires et à celles de l'exercice passé. Les écarts et évolutions sont analysés. Trimestriellement, les données du reporting de chiffre d'affaires sont rapprochées des données comptables.

Audit interne

Au cours de l'exercice 2004-2005, les diligences d'audit interne ont porté principalement sur :

- mise en place d'un suivi centralisé de la facturation Clients de toutes les entités du Groupe opérationnel début 2005-2006;
- ouverture d'une mission interne sur les relations intra-Groupe ;
- mise en place en France d'un logiciel de rapprochement bancaire automatique et d'un module de gestion des immobilisations visant une meilleure qualité des traitements et une plus grande efficacité.

Ces diligences sont réalisées par les comptables sous la supervision du responsable financier corporate.

Les perspectives d'évaluation du contrôle interne s'apprécieront en termes de délais et de qualité de l'information. Les paramètres plus précis restent à définir.

Relations avec les commissaires aux comptes

Conformément à la loi, ils ont libre accès aux documents et aux salariés du Groupe pour réaliser leur mission. Ils sont conviés à des réunions des préparations de mission ainsi qu'à des réunions points en cours d'arrêté pour discuter notamment des principaux points d'audit et des options d'arrêté.

Les Commissaires aux comptes sont régulièrement invités aux réunions du Conseil d'administration examinant les comptes semestriels et annuels ou traitant de sujets à caractère comptable ou financier.

GESTION DES RISQUES SPECIFIQUES

Les risques sont détaillés dans le document de référence d'IGE+XAO. Les moyens de contrôle visant à limiter les risques les plus spécifiques à l'activité d'IGE+XAO sont les suivants :

- Risques liés à l'activité

IGE+XAO conduit une politique de veille afin d'adapter son organisation au mieux des évolutions de son métier et de son marché et reste en permanence à l'écoute de ses clients et prospects et de leurs attentes.

- Dépendance à l'égard du personnel clé

Il n'existe aucune garantie que la Société parviendra à fidéliser sur le long terme ses principaux dirigeants ou collaborateurs importants pour la poursuite de son exploitation. Toutefois, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre (politique salariale ciblée, plan d'options de rachat d'actions,) afin de conserver au sein du Groupe les personnels clés et à haut niveau. La politique de gestion de carrière est en cours de généralisation au sein du Groupe.

- Risques lié au traitement de l'information

Afin de limiter le risque lié aux obligations des dirigeants et des personnes qui leur sont proches eu égard à l'information dont elles ont connaissance et aux titres de la Société, IGE+XAO a mis en place et diffusé aux personnes concernées, et en priorité aux dirigeants, une procédure d'information

- Risques juridiques

IGE+XAO se protège des principaux risques de nature juridique en souscrivant des polices d'assurance couvrant ces risques. Les primes relatives aux contrats d'assurance ne représentent pas des montants significatifs sur l'exercice. Ces contrats sont recensés dans le document de référence.

Par ailleurs, IGE+XAO s'entoure, le cas échéant, des conseils d'avocats afin de sécuriser les transactions ou tout autre acte de la vie du Groupe.

- Risques liés à l'élaboration des comptes consolidés

La fiabilité des procédures de production des comptes consolidés d'IGE+XAO est assurée par :

- ⇒ le processus de consolidation géré par le responsable financier corporate (cf procédures ci-avant) ;
- ⇒ les comptabilités des filiales sont gérés par des professionnels de la comptabilité indépendants ;
- ⇒ la consolidation est réalisée en interne grâce à un logiciel dédié ;
- ⇒ les états financiers et la consolidation des comptes font l'objet d'un audit complet au 31 juillet et d'une revue limitée au 31 janvier.

OBJECTIF A COURT ET MOYEN TERME

En 2005/2006, le Groupe poursuivra sa démarche d'adaptation continue de ses procédures de contrôle interne. Il portera notamment ses efforts sur :

- la mise en place des nouvelles normes IFRS et des adaptations qui en découlent en termes d'organisation le cas échéant ;
- la simplification de l'organigramme fonctionnel du Groupe en France ;
- l'ouverture d'une mission sur le système d'information interne ;
- la poursuite de la formalisation des procédures internes.

Colomiers, le 21 novembre 2005,

Le Président

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société I.G.E. + X.A.O., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société I.G.E. + X.A.O. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2005.

Il appartient au président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Marseille et Paris-La Défense, le 12 décembre 2005

Les Commissaires aux Comptes

Marc LOPEZ

ERNST & YOUNG Audit
Jérôme Guirauden

ANNEXE 4 : TABLE DE CORRESPONDANCE

	SCHEMA UNION EUROPEENNE	PAGES
1	PERSONNES RESPONSABLES	1
2	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	2
3	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	PAGE DE GARDE
4	FACTEURS DE RISQUE	4
5	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	8 ET 76
5.1	HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE	8
5.2	INVESTISSEMENTS	26 & 34
6	APERÇU DES ACTIVITE	10
6.1	PRINCIPALES ACTIVITES	10
6.2	PRINCIPAUX MARCHES	10
6.3	EVENEMENTS EXCEPTIONNELS	37
6.4	DEGRE DE DEPENDANCE	21
6.5	POSITIONS CONCURRENTIELLES	19
7	ORGANIGRAMME	9
7.1	ROLE DE L'EMETTEUR	9
7.2	Liste des filiales	9 & 65
8	PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	26
9	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	32
9.1	SITUATION FINANCIERE	33
9.2	RESULTAT D'EXPLOITATION	33
10	TRESORERIE ET CAPITAUX	35
10.1	INFORMATION SUR LES CAPITAUX	36
10.2	SOURCE ET MONTANT DES FLUX DE TRESORERIE	36
10.3	CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT	36
10.4	RESTRICTION A L'UTILISATION DE CAPITAUX	36
10.5	SOURCES DE FINANCEMENT FUTURES	36
11	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	36
12	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	38
12.1	PRINCIPALES TENDANCES	38
12.2	PERSPECTIVES	39
13	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	39
13.1	PRINCIPALES HYPOTHESES	39
13.2	AVIS D'EXPERT SUR LES PREVISIONS	N/A
13.3	COMPARABILITE	N/A
13.4	PREVISION ET PROSPECTUS ANTERIEUR	N/A
14	ORGANES D'ADMINISTRATIONS, DE DIRECTION ET DIRECTION GENERALE	27 ET 87
14.1	IDENTIFICATION ET COMPETENCES	27
14.2	CONFLITS D'INTERETS	28
15	REMUNERATIONS ET AVANTAGES	29
15.1	REMUNERATION VERSEE	29
15.2	AUTRES AVANTAGES	29
16	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	30

16.1	DATES D'EXPIRATION DES MANDATS	27
16.2	CONTRAT DE SERVICE AUX FILIALES ET AVANTAGES	NA
16.3	COMITE D'AUDIT ET COMITE DE REMUNERATION	31
16.4	REGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	27
17	SALARIES	24 & 25
17.1	EFFECTIF	24
17.2	PARTICIPATION AU CAPITAL DES MANDATAIRES ET DIRIGEANTS	30
17.3	PARTICIPATION DES SALARIES DANS LE CAPITAL	25
18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	81
18.1	ACTIONNAIRES AU NOMINATIF	81
18.2	ACTIONNAIRES BENEFICIANT DE DROITS DE VOTE PARTICULIERS	81
18.3	ACTIONNARIAT ET CONTROLE	81
18.4	ACCORD ET CONTROLE	81
19	OPERATIONS AVEC DES SOCIETES APPARENTEES	73
20	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	40
20.1	INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES	40
20.2	INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA	NA
20.3	ÉTATS FINANCIERS	40
20.4	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	61,66 & 95
20.5	DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES	40
20.6	INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES	NA
20.7	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	81
20.8	PROCEDURES JUDICIAIRES ET ARBITRAGE	28
20.9	CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE	40
21	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	75
21.1	CAPITAL SOCIAL	78
21.2	ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS	75
22	CONTRATS IMPORTANTS	31
23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	31
24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	3
25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	65